



Rapport annuel

du secrétaire général

2024

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
L'OTAN EN 2024 : AGILITÉ ET INNOVATION	4
DISSUASION ET DÉFENSE DANS TOUS LES MILIEUX	6
INVESTIR DANS LA DÉFENSE : UNE ALLIANCE PARÉE POUR L'AVENIR	16
ÊTRE À LA POINTE POUR Doter les forces de l'alliance des capacités dont elles ont besoin	20
RENFORCER LA RÉSILIENCE.....	28
PRÉVENTION ET GESTION DES CRISES.....	30
PARTENARIATS : LA COOPÉRATION ET LE DIALOGUE POUR UNE SÉCURITÉ COMMUNE	33
ANNEXES	37
ANNEXE I : L'OTAN EN BREF	38
ANNEXE II : PRINCIPAUX EXERCICES MULTI-NATIONAUX OTAN ET ALLIÉS EN 2024	43
ANNEXE III : LA FORCE POUR LE KOSOVO	49
ANNEXE IV : LES DÉPENSES DE DÉFENSE DES PAYS DE L'OTAN (2014 – 2024)	50

AVANT-PROPOS



Les drapeaux des 32 pays de l'OTAN, au siège de l'Organisation – Bruxelles (Belgique), mai 2024.

J'ai pris mes fonctions de secrétaire général de l'OTAN en octobre 2024, succédant à Jens Stoltenberg, qui avait passé dix années à la barre ; mon prédécesseur m'a confié une Alliance forte, comptant 32 pays rassemblés autour d'un objectif commun : celui de préserver la paix et de garantir la sécurité de leur population, soit un milliard de personnes. Cet objectif est plus que jamais d'actualité. De fait, il y a longtemps que l'environnement de sécurité n'avait pas présenté un tel niveau de danger : une guerre brutale fait rage en Europe, la menace terroriste perdure, et à l'heure où la compétition stratégique s'intensifie, les adversaires et compétiteurs de l'Alliance resserrent leur coopération.

Ces dernières années, l'OTAN s'est résolument recentrée sur son aptitude à assurer la défense collective des Alliés dans un monde devenu plus complexe. Ma priorité, dans mon rôle de secrétaire général, est d'accélérer cette dynamique d'adaptation pour faire en sorte que l'OTAN soit encore plus forte, plus agile et prête à assurer la dissuasion et la défense de manière crédible face à toutes les menaces qui pèsent sur notre sécurité.

L'OTAN est focalisée sur son cœur de métier : assurer la défense collective des Alliés. Reflet de cet état d'esprit, le présent rapport annuel ne fait pas l'inventaire exhaustif des activités et des initiatives menées en 2024, mais donne un aperçu concis des principales réalisations de l'Alliance, de ses projets phares et des temps forts qui ont ponctué l'année. Il retrace ainsi les progrès substantiels qui ont été faits vers la concrétisation des grandes priorités politiques des Alliés, depuis le renforcement du dispositif de dissuasion et de défense jusqu'au soutien à l'Ukraine.

En 2024, l'OTAN a continué de renforcer sa posture de dissuasion et de défense collective, sur la base de nouveaux plans de défense robustes – les plus complets et les plus ambitieux qu'elle ait adoptés depuis la fin de la Guerre froide. L'Alliance a étoffé ses

forces à haut niveau de préparation ; elle dispose aujourd'hui de 500 000 militaires prêts à intervenir dans tous les milieux (terre, mer, air, cyberspace et espace) et équipés pour faire face à tous types de menaces, avec ou sans préavis. Les pays de l'OTAN ont aussi continué de consolider leur présence sur le flanc est du territoire de l'Alliance, où sont déployés huit groupements multinationaux de forces terrestres avancées aptes au combat. Dans le cadre de Steadfast Defender 2024, le plus grand exercice OTAN de ces dernières décennies, l'Alliance a pu mettre ses plans de défense à l'épreuve, déployant plus de 90 000 soldats dans le Grand Nord et en Europe centrale et orientale.

Pour assumer cette posture de dissuasion et de défense renforcée, l'OTAN doit pouvoir disposer de forces et de moyens adaptés ; cela passe nécessairement par une augmentation des dépenses de défense. En 2024, les investissements de défense ont sensiblement augmenté à l'échelle de l'Alliance. Les Alliés européens et le Canada ont ainsi consacré 486 milliards de dollars (USD) à la défense, un total en hausse de 19,4 % en valeur réelle par rapport à 2023. Sur les dernières années, ces Alliés ont consenti un effort supplémentaire de plus de 700 milliards de dollars, assumant une part de responsabilité croissante dans la défense et la sécurité de la zone euro-atlantique. En 2025, il s'agira de faire encore plus, et plus vite. Sur le plan des contributions et des capacités, les pays européens de l'Alliance et le Canada doivent faire un saut quantitatif, et muscler leurs budgets en conséquence.

De même, il est indispensable de redynamiser la base industrielle de défense à l'échelle de l'Alliance et d'investir massivement dans notre capacité à innover et à produire ce qu'il nous faut, quand il le faut. Les budgets de défense ne cessent d'augmenter, et l'industrie doit suivre le rythme, de part et d'autre de l'Atlantique. Nos adversaires et nos compétiteurs préparent leurs armées, dans une perspective de compétition, de coercition, peut-être même de conflit. Pour relever

le défi et préserver la paix, nous devons consolider notre capacité industrielle de défense.

L'OTAN joue un rôle actif dans ce processus : elle dialogue avec l'industrie, encourage la coopération entre Alliés, œuvre à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement d'importance critique pour la défense, et facilite l'achat collectif de capacités essentielles à l'exécution de ses plans de défense : munitions tactiquement décisives (Terre), moyens de défense aérienne et antimissile, etc. Cela étant, il faut aller beaucoup plus loin encore pour que, de part et d'autre de l'Atlantique, la base industrielle de défense se renforce, gagne en résilience et innove davantage.

En 2024, troisième année de la guerre russe contre l'Ukraine, l'OTAN a continué d'offrir à Kyïv un soutien vigoureux. Les Alliés ont fourni une assistance militaire d'une valeur de plus de 55 milliards de dollars, afin d'aider le pays à se doter de forces capables de le défendre, mais aussi de décourager toute nouvelle agression. Les Alliés européens et le Canada ont contribué à hauteur de 60 % à cet effort. En parallèle, l'OTAN a continué de mettre en œuvre son vaste programme de coopération avec l'Ukraine, qui couvre de nombreux domaines, depuis l'innovation de défense jusqu'au déminage. Elle a également créé le programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine (NSATU). Implanté en Allemagne, le NSATU coordonne les contributions et les activités de soutien militaire des Alliés. En outre, l'OTAN et l'Ukraine ont ouvert en Pologne leur centre conjoint d'analyse, d'entraînement et de formation (JATEC), de sorte qu'elles pourront continuer d'apprendre l'une de l'autre et d'accroître leur efficacité militaire. Les Alliés sont unis dans le souhait de voir advenir une paix juste et durable en Ukraine.

L'année 2024 a, par ailleurs, été marquée par le renforcement de la convergence stratégique et de la coopération pratique entre la Russie, la République populaire de Chine, l'Iran et la République

populaire démocratique de Corée. Cette dernière est allée jusqu'à déployer des milliers de soldats sur le sol européen. Cette escalade inconsidérée montre à quel point les enjeux de sécurité euro-atlantiques et indo-pacifiques sont interconnectés et, par conséquent, à quel point il importe de coopérer avec les partenaires, dont ceux de l'Indo-Pacifique. De plus, Pékin affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui demeurent contraires aux intérêts, à la sécurité et aux valeurs des Alliés, et qui font peser des défis systémiques sur la sécurité euro-atlantique.

Dans ce contexte d'imbrication des menaces et d'intensification de la compétition stratégique, l'OTAN a continué d'investir dans la résilience des infrastructures essentielles et des chaînes d'approvisionnement critiques pour la défense, et ce tant au niveau des pays qu'au niveau collectif. C'est là un chantier important, car les pays de l'Alliance doivent pouvoir prévenir et contrer plus efficacement les actes de sabotage, les opérations cyber malveillantes, les mesures de coercition économique et les campagnes de déstabilisation dirigées contre eux, et y apporter une réponse adéquate. C'est dans cet esprit qu'en janvier 2025, les Alliés ont lancé l'activité Baltic Sentry en vue de renforcer la présence de l'OTAN en mer Baltique et d'être mieux à même de faire face aux manœuvres de déstabilisation.

Enfin, l'année 2024 a été celle du 75^e anniversaire de l'Alliance, occasion de célébrer l'attachement indéfectible de tous les Alliés au lien transatlantique. Ceux-ci ont fait le point sur les progrès, réels, accomplis en ce qui concerne le développement de leurs forces, de leurs capacités et de leur industrie de défense, qui leur donne les moyens d'affronter les dangers liés à l'évolution de l'environnement de sécurité. Il n'en demeure pas moins qu'en 2025, ils devront redoubler d'efforts pour que l'OTAN reste un véritable levier de supériorité militaire pour chacun de ses membres. Il en va de notre liberté et de notre prospérité.

A large, stylized blue ink signature of Mark Rutte, the Prime Minister of the Netherlands, is written across the page. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal line extending from the end of the name.

À TOUS LES MILITAIRES AU SERVICE DE L'ALLIANCE

La liberté et la sécurité de la population des pays de l'Alliance, c'est-à-dire d'un milliard de personnes, repose d'abord et avant tout sur les hommes et les femmes qui composent les forces armées de ces pays.

En 2024, nos aviateurs, soldats et marins ont, comme toujours, fait la preuve de leur très haut niveau de compétence et de leur engagement sans faille.

Dans un monde incertain, tous ces militaires acceptent chaque jour de se mettre en danger pour préserver la sécurité de nos pays. Grâce à eux, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Ils sont véritablement l'incarnation du Traité de l'Atlantique Nord et du lien transatlantique.

Nous leur rendons hommage et leur exprimons toute notre reconnaissance.

L'OTAN EN 2024 : AGILITÉ ET INNOVATION

EXERCICE STEADFAST DEFENDER



Des fusiliers marins italiens de la brigade San Marco progressent à travers la neige pour un entraînement au tir réel organisé près de Harstad (Norvège), dans le cadre de l'exercice Nordic Response 24 – Norvège, février 2024.



Des parachutistes de l'armée de terre des États-Unis s'entraînent en Suède, dans le cadre du volet Swift Response 24 de l'édition 2024 de Steadfast Defender – Jönköping (Suède), mai 2024.

Janvier

L'OTAN lance l'exercice Steadfast Defender 24, le plus vaste qu'elle ait organisé depuis des décennies et le premier destiné à tester les nouveaux plans de défense de l'Alliance. Quelque 90 000 soldats ont participé à des activités de déploiement et de renforcement transatlantique dans le Grand Nord et en Europe centrale et orientale

L'OTAN facilite l'achat par les Alliés de 1 000 missiles Patriot d'une valeur totale de 5,5 milliards de dollars, ainsi que la signature de contrats pour la fourniture de munitions d'artillerie, pour un montant de 1,2 milliard de dollars

L'OTAN publie sa toute première stratégie relative aux technologies quantiques, destinée à encourager et à encadrer la coopération avec le secteur privé

Février

Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN évoquent la hausse de 11 % des dépenses de défense des Alliés européens et du Canada, ainsi que les progrès accomplis s'agissant d'accélérer la production de munitions

Les Alliés testent des techniques de lutte anti-sous-marine de pointe dans le cadre de l'exercice Dynamic Manta 24, en Méditerranée

Mars

La Suède devient le 32^e pays membre de l'OTAN

L'Accélérateur OTAN d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord annonce une expansion majeure de son réseau transatlantique : le nombre de ses centres d'essais et accélérateurs va plus que doubler, passant de 90 à 200



Cérémonie d'adhésion de la Suède à l'OTAN – Bruxelles (Belgique), mars 2024.

Avril

Le jour des 75 ans de l'OTAN, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance se réunissent avec de hauts représentants de l'Union européenne, de l'Ukraine et des pays partenaires de l'Indo-Pacifique

L'OTAN publie la première stratégie internationale relative aux biotechnologies et aux technologies d'amélioration des capacités humaines

L'OTAN donne le coup d'envoi de l'exercice Neptune Strike, consacré à la sécurisation des goulets d'étranglement maritimes et au renforcement des activités de dissuasion et de vigilance

Mai

Première réunion des points de contact du tout nouveau réseau OTAN d'échange d'informations sur les infrastructures sous-marines critiques

Fin de l'exercice OTAN Steadfast Defender 24, auquel ont pris part quelque 50 navires, 80 avions et 1 100 véhicules de combat

Juin

Le Fonds OTAN pour l'innovation réalise ses premiers investissements dans les *deep tech*

Juillet

Au sommet du 75^e anniversaire de l'OTAN, à Washington, les dirigeants des pays de l'Alliance se réunissent avec les hauts responsables de l'Union européenne, ainsi qu'avec les dirigeants de l'Ukraine et des pays partenaires de l'Indo-Pacifique. Les Alliés s'accordent sur toute une série d'initiatives :

- Adoption d'un nouvel **engagement** pour le renforcement des capacités et de la production industrielles de défense
- **Création du programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine**
- Publication de la **feuille de route pour la coopération OTAN-Ukraine en matière d'innovation**
- **Inscription dans la durée du soutien militaire apporté à l'Ukraine**
- Actualisation des **lignes directrices de l'OTAN sur la lutte contre le terrorisme**
- Création d'un **bureau de liaison** de l'OTAN au Royaume hachémite de Jordanie
- Lancement d'**initiatives multinationales** pour le renforcement de l'intégration dans les milieux aérien, spatial et cyber

L'OTAN organise le tout premier **Forum des industries de défense**



Cérémonie d'ouverture du sommet de Washington – Washington (États-Unis), juillet 2024.

Août

Les forces navales de l'OTAN effectuent un exercice avec la Force d'autodéfense maritime japonaise

Septembre

Les Alliés et les partenaires de l'Indo-Pacifique se penchent sur leur coopération en matière de cybersécurité
L'Ukraine participe pour la première fois à l'exercice d'interopérabilité technique consacré à la lutte contre les drones organisé chaque année par l'OTAN avec la participation du secteur privé et du monde de la recherche

Octobre

Mark Rutte entre en fonctions en tant que secrétaire général de l'OTAN

L'OTAN organise son exercice nucléaire annuel, Steadfast Noon, qui fait intervenir plus de 2 000 soldats et 60 avions

L'OTAN lance cinq nouveaux projets multinationaux à haute visibilité dans des domaines d'importance critique pour la dissuasion et la défense



Cérémonie de prise de fonctions du nouveau secrétaire général de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), octobre 2024.

Novembre

Les Alliés, les partenaires de l'Indo-Pacifique et Kyïv condamnent la décision prise par la Russie et la République populaire démocratique de Corée concernant le déploiement de troupes nord-coréennes, qui amplifie la guerre menée contre l'Ukraine

Mark Rutte nomme Radmila Shekerinska (Macédoine du Nord) au poste de secrétaire générale déléguée de l'Organisation

Le système de défense antimissile Aegis Ashore, déployé en Pologne, passe officiellement sous le contrôle de l'OTAN



Prise de fonctions de la secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Radmila Shekerinska – Bruxelles (Belgique), décembre 2024.

Décembre

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN adoptent des mesures concrètes en vue de faire échec aux campagnes de déstabilisation de plus en plus intenses que la Russie orchestre sur le territoire de l'Alliance

DISSUASION ET DÉFENSE DANS TOUS LES MILIEUX

En 2024, l'OTAN a procédé à un renforcement significatif de sa posture dans les milieux terrestre, aérien, maritime, cyber et spatial pour pouvoir assurer la dissuasion et la défense face à tout adversaire potentiel, y compris sans préavis ou sur court préavis.

Au sommet de Washington, en 2024, les dirigeants des pays de l'OTAN ont pris des mesures pour que les Alliés fournissent les forces, les capacités, les ressources et les infrastructures nécessaires à la mise en application des plans de défense collective de l'Organisation. Dans ces plans, entérinés en 2023, l'OTAN définit les stratégies devant lui permettre d'assurer la protection de différentes régions de l'Alliance ; il s'agit des plans les plus complets et les plus ambitieux qu'elle ait adoptés depuis la fin de la Guerre froide. Les Alliés ont en particulier continué de contribuer à la mise en œuvre du modèle de forces de l'OTAN en mettant à disposition les forces et capacités demandées dans ces nouveaux plans régionaux. L'OTAN dispose donc à présent d'un plus grand nombre de forces à haut niveau de préparation, plus précisément de 500 000 soldats aptes à combattre dans tous les milieux.

L'OTAN a par ailleurs renforcé sa structure de commandement, pierre angulaire de son dispositif de commandement et de contrôle. Cette structure comprend une série de quartiers généraux multinationaux permanents, répartis sur le territoire de l'Alliance et financés collectivement. En janvier 2024, un nouveau commandement de forces interarmées a été mis en place à Norfolk, en Virginie (États-Unis), venant s'ajouter aux commandements établis à Naples (Italie) et à Brunssum (Pays-Bas). Les Alliés ont aussi développé la structure de commandement de l'OTAN et confié des responsabilités clés à différents quartiers généraux nationaux ou multinationaux. L'OTAN est ainsi mieux à même de mener la gamme complète de ses missions, notamment ses opérations multimilieux de grande envergure au service de la défense collective, de gérer sa posture en temps de paix, et d'assurer une transition sans heurts entre le temps de paix et une situation de crise ou de conflit selon des procédures bien rodées.

Renforcer les défenses avancées

En 2024, les Alliés ont continué de déployer des forces en place, robustes et prêtes au combat sur le flanc oriental de l'Alliance. La présence avancée de l'OTAN comprend huit groupements tactiques multinationaux de forces terrestres avancées, mis à disposition par des pays-cadres et par d'autres Alliés contributeurs selon un système de rotation. Au travers d'un programme d'exercices ambitieux, ces groupements ont montré leur aptitude à se renforcer rapidement pour atteindre la taille d'une brigade. Les Alliés ont décidé d'établir un neuvième groupement de forces terrestres avancées en Finlande.

La Force de réaction alliée, nouvelle force multinationale et multimilieu à haut niveau de préparation, est devenue opérationnelle en juillet 2024. Elle englobe une brigade d'infanterie légère, des éléments maritimes, aériens, cyber, spatiaux et logistiques, ainsi que des forces d'opérations spéciales et des moyens de communication stratégique, et elle peut intervenir dans un délai de 10 jours en réponse à une crise ou à tout autre développement.

Pour être crédible, la posture de dissuasion et de défense doit aussi s'adosser à des moyens logistiques adaptés. Au sommet de Washington, les Alliés ont décidé de développer la capacité de l'OTAN à déplacer, renforcer, approvisionner et maintenir en puissance les forces, notamment en veillant à l'efficacité et à la résilience de la logistique et en établissant des couloirs de mobilité. En outre, des efforts ont continué d'être déployés pour que les forces des Alliés reçoivent le soutien logistique nécessaire dans toute la zone de responsabilité du SACEUR.

Présence militaire de l'OTAN dans la partie orientale du territoire de l'Alliance

Les symboles ne renvoient pas nécessairement à un emplacement géographique. La Suède est devenue membre de l'OTAN en mars 2024.

Forces terrestres avancées

Mission : renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN
Localisation : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie
Contributeurs : voir la carte ci-contre

Vigilance renforcée de l'OTAN

Mission : renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN
Localisation : Bulgarie, Pologne, Roumanie
Contributeurs : Bulgarie, Canada, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Türkiye

Défense aérienne

Mission : renforcer les défenses aériennes de l'OTAN
Localisation : Estonie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Slovaquie
Contributeurs : France, Italie, Espagne

Groupes aéronavals

Mission : renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN en mer et dans les airs
Localisation : mer Baltique
Contributeurs : France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis

Force opérationnelle amphibie

Mission : renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN en mer et sur terre
Localisation : mer Baltique
Contributeurs : France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis

Patrouilles d'AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle)

Mission : effectuer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale pour assurer la détection lointaine des menaces aériennes
Contributeurs : France, Grèce, Italie, Türkiye, Royaume-Uni, OTAN (avions AWACS)

Avions de patrouille maritime

Mission : soutenir la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN par des activités de vigilance, notamment en contribuant au renforcement de la sécurité des infrastructures sous-marines critiques ; œuvrer à la connaissance de la situation maritime ; et contribuer au volet JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées) dans la zone de responsabilité du SACEUR
Localisation : mer Baltique et mer Noire
Contributeurs : Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Police du ciel

Mission : protéger l'espace aérien du flanc oriental de l'Alliance
Localisation : Bulgarie, Estonie, Lituanie, Pologne, Roumanie
Contributeurs : Finlande, France, Allemagne, Italie, Pologne, Portugal, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR)

Mission : fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile
Contributeurs : Belgique, Bulgarie, Tchéquie, France, Allemagne, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis, OTAN (Force OTAN de renseignement, surveillance et reconnaissance, et avions AWACS de l'OTAN)

Forces navales permanentes

Mission : permettre à l'Alliance d'assurer une présence navale continue
Localisation : mer Baltique
Contributeurs : groupes maritimes permanents OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2), Albanie, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Commandement de la composante spatiale multinationale

Mission : aider à coordonner les activités spatiales des Alliés et à soutenir les activités et opérations de l'OTAN, et contribuer à protéger les systèmes spatiaux des Alliés en favorisant le partage d'informations sur les menaces potentielles
Localisation : Allemagne
Contributeurs : Belgique, Canada, Tchéquie, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Activités de vigilance de l'OTAN

Les activités de vigilance de l'OTAN aident l'Alliance à protéger le milliard de citoyens que comptent ses pays membres. Menées à travers la zone de responsabilité du SACEUR dans les milieux terrestre, aérien, maritime, cyber et spatial, elles contribuent à la connaissance de la situation stratégique et à la préparation des forces à l'échelle de l'Alliance.

Par exemple, Eastern Shield 2024 a permis de mener une série d'activités et d'exercices sur le flanc oriental de l'Alliance, auxquels ont notamment participé les forces terrestres avancées stationnées en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne. Neptune Strike, mené par les Forces navales OTAN d'intervention et de soutien, a montré que l'Alliance était capable de projeter sa puissance aérienne et amphibie depuis des groupes aéronavals et d'autres forces maritimes. Des unités stationnées en mer Baltique, en mer Méditerranée et en mer du Nord ont pris part à cette activité. La Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN a régulièrement effectué des missions de vigilance renforcée aux frontières du territoire de l'Alliance afin d'en sécuriser la partie orientale.

Toutes les activités menées par l'OTAN sur le flanc oriental sont défensives, proportionnées et totalement transparentes. Elles visent à renforcer la confiance, à éviter les malentendus et à bien montrer que l'Alliance est animée par des intentions défensives.

Faciliter la dissuasion et la défense

En 2024, les Alliés ont continué de vérifier que l'OTAN était en mesure d'acheminer des troupes depuis, vers et à travers l'Europe. L'exercice Steadfast Defender, le plus grand que l'OTAN ait réalisé depuis plusieurs dizaines d'années, a rassemblé plus de 90 000 soldats venus des 32 pays membres. Il a permis de tester le réseau logistique de l'OTAN sur une zone allant de l'Arctique au flanc sud de l'Alliance, notamment en vue du déploiement à grande échelle, en Europe, de renforts provenant d'Amérique du Nord. Les Alliés ont fait le point sur les possibilités à explorer et les défis à relever en ce qui concerne les déploiements à grande échelle. Cet exercice a montré que, pour fournir rapidement aux forces armées tout le soutien dont elles ont besoin, il est important de mettre à contribution l'industrie et les organismes civils.

La logistique ne concerne pas que les militaires. Elle requiert que les forces armées de l'OTAN coopèrent étroitement avec des fournisseurs et transporteurs civils, et avec bien d'autres intervenants encore, pour acheminer des équipements au moment et à l'endroit voulus. Les organismes publics du secteur civil jouent donc un rôle de facilitation décisif. Dans le domaine logistique, l'OTAN estime qu'une approche mobilisant tous les rouages de l'État s'impose : il s'agit d'instaurer un écosystème de facilitation comprenant un volet civil et un volet militaire et tenant compte non seulement d'éléments matériels (aéroports, routes, etc.) mais aussi d'éléments fonctionnels (par exemple des prescriptions juridiques ou douanières).

Dissuasion et défense dans les airs

L'OTAN doit se tenir prête à décourager les attaques aériennes et les attaques de missiles, ainsi qu'à défendre les citoyens, le territoire et les forces armées de ses pays membres contre de telles attaques. Sa mission de défense aérienne et antimissile intégrée, menée en temps de paix comme en période de crise ou de conflit, contribue à l'indivisible sécurité et à la liberté d'action de l'Alliance, et aide notamment cette dernière à procéder à des renforcements ainsi qu'à répondre à toutes les menaces.

En 2024, les Alliés ont continué d'améliorer la disponibilité opérationnelle, l'intégration et la réactivité de leurs forces. Des aéronefs et des unités de défense aérienne et antimissile de surface déployés sur le flanc oriental ont mené des activités de police du ciel et de vigilance renforcées, y compris des missions de patrouille aérienne. L'OTAN a par ailleurs amélioré sa connaissance de la situation grâce à ses moyens d'alerte en vol et à ses moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Dans le cadre de son modèle de rotations pour la défense aérienne et antimissile intégrée, établi en 2023, elle organise des entraînements réguliers et procède au déploiement, par roulement, de systèmes et capacités de défense aérienne modernes dans la zone euro-atlantique, l'accent étant mis, dans un premier temps, sur le flanc oriental de l'Alliance.

Dans ce contexte, l'OTAN prend d'urgence des mesures pour accroître ses capacités au travers de son processus de planification de défense ; des progrès sont en cours à tous les niveaux, non seulement à l'échelle nationale et multinationale, mais aussi à l'échelle de l'Organisation.

Environnement de la menace aérienne et missile

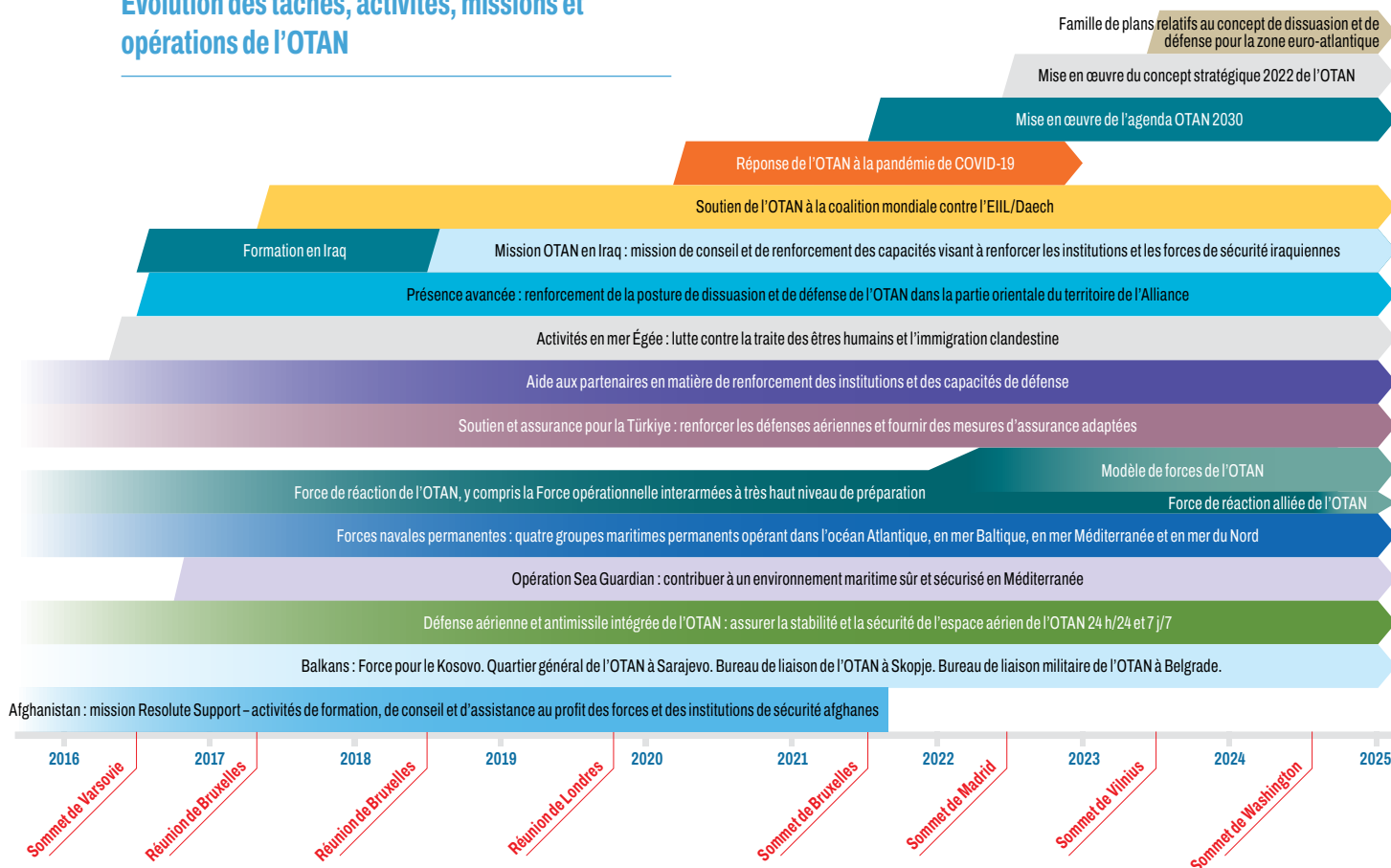
La prolifération de capacités aériennes et missilières, qui vont des drones aux missiles hypersoniques, a complexifié l'environnement de la menace, que l'OTAN continue de suivre de près. Les armes hypersoniques demeurent particulièrement préoccupantes. Tout ce qui touche à leur déploiement et à leur évolution intéresse de près l'OTAN, qui continue de réfléchir à la manière de parer au mieux aux risques que présentent ces armes.

Les missiles balistiques constituent eux aussi une menace croissante. Pour en prémunir les Alliés, l'OTAN assure une défense antimissile balistique en s'appuyant sur des moyens mis à disposition par les pays à titre volontaire, notamment sur des intercepteurs et capteurs à financement national et sur

des accords de stationnement. Elle utilise aussi la structure de commandement et de contrôle mise en place dans le cadre de son programme de défense antimissile balistique, financé en commun par tous les Alliés.

Les États-Unis continuent de jouer un rôle capital dans la défense antimissile balistique de l'OTAN au travers de leur approche adaptative phasée pour la défense antimissile en Europe. En juillet 2024, un nouveau site de défense antimissile balistique américain est entré en service à Redzikowo (Pologne). Pour l'occasion, au sommet de Washington, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont déclaré la capacité opérationnelle renforcée de la défense antimissile balistique de l'OTAN. Ce site est devenu une composante de la mission de défense antimissile balistique de l'OTAN, conçue pour détecter, suivre et intercepter des missiles balistiques en vol. Purement défensive, cette mission vise à contrer les missiles balistiques émanant de l'extérieur de la zone euro-atlantique, en particulier de l'Iran. Elle comprend aussi une station Aegis Ashore des États-Unis hébergée en Roumanie, ainsi que les destroyers de la marine américaine basés à Rota (Espagne) et un système de radar de détection lointaine déployé à Kurecik (Turquie).

Évolution des tâches, activités, missions et opérations de l'OTAN



Éléments de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN



Force de réaction alliée de l'OTAN



- Mission :** fournir des forces, délivrer des feux et produire des effets sur court préavis à l'appui des trois tâches fondamentales de l'OTAN, l'objectif étant de contribuer à la vigilance en temps de paix ainsi qu'à la dissuasion et à la défense
- Localisation :** France, Italie, Espagne, Royaume-Uni
- Contributeurs :** corps de déploiement rapide de l'OTAN, Bulgarie, Canada, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Slovaquie, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni

Forces navales permanentes



- Mission :** permettre à l'Alliance d'assurer une présence navale continue
- Localisation :** océan Atlantique, mer Baltique, mer Méditerranée et mer du Nord
- Contributeurs :** groupes maritimes permanents OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2), Albanie, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Défense antimissile balistique



- Mission :** protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'Alliance
- Localisation :** Allemagne, Pologne, Roumanie, Espagne, Türkiye
- Contributeurs :** Espagne, États-Unis, OTAN (Commandement aérien allié)

Pôle régional pour le sud



- Mission :** favoriser une meilleure compréhension des dynamiques régionales en Afrique et au Moyen-Orient, et aider l'OTAN à harmoniser les activités menées dans le sud
- Localisation :** Commandement allié de forces interarmées de Naples
- Contributeurs :** 19 Alliés – Contributions nationales volontaires et personnel du Commandement allié de forces interarmées de Naples réaffecté

Soutien et assurance pour la Türkiye



- Mission :** renforcer les défenses aériennes de la Türkiye et lui fournir des mesures d'assurance adaptées
- Localisation :** Türkiye
- Contributeurs :** Espagne (système de défense antimissile balistique Patriot), Pologne (avions de patrouille et de reconnaissance maritime), OTAN (avions AWACS)

Patrouilles d'AWACS



- Mission :** effectuer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale pour assurer la détection lointaine des menaces aériennes
- Contributeurs :** France, Grèce, Italie, Türkiye, Royaume-Uni, OTAN (avions AWACS)

Avions de patrouille maritime



- Mission :** soutenir la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN par des activités de vigilance, notamment en contribuant au renforcement de la sécurité des infrastructures sous-marines critiques ; œuvrer à la connaissance de la situation maritime ; et contribuer au volet JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées) dans la zone de responsabilité du SACEUR
- Localisation :** le long des frontières orientales dans les régions suivantes : cap Nord, mer Baltique, mer Noire, mer Méditerranée, mer du Nord, mer de Norvège et océan Atlantique
- Contributeurs :** Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Forces terrestres avancées



- Mission :** renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN
- Localisation :** Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie
- Contributeurs :** voir la carte détaillée figurant à la page 7

Vigilance renforcée de l'OTAN



- Mission :** renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN
- Localisation :** Bulgarie, Pologne, Roumanie
- Contributeurs :** Bulgarie, Canada, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Türkiye

Défense aérienne



- Mission :** renforcer les défenses aériennes de l'OTAN
- Localisation :** Estonie, Lettonie, Pologne, Roumanie, Slovaquie
- Contributeurs :** France, Italie, Espagne

Groupes aéronavals



- Mission :** renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN en mer et dans les airs
- Localisation :** océan Atlantique, mer Baltique, mer Méditerranée et mer du Nord
- Contributeurs :** France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis

Force opérationnelle amphibie



- Mission :** renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN en mer et sur terre
- Localisation :** océan Atlantique, mer Baltique, mer Méditerranée et mer du Nord
- Contributeurs :** France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis

Police du ciel



- Mission :** protéger l'espace aérien du flanc oriental de l'Alliance
- Localisation :** Bulgarie, Estonie, Lituanie, Pologne, Roumanie
- Contributeurs :** Finlande, France, Allemagne, Italie, Pologne, Portugal, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis

Mission de préparation en temps de paix en Islande



- Mission :** protéger l'espace aérien de l'Islande
- Localisation :** Islande
- Contributeurs :** Norvège, Royaume-Uni, États-Unis

Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR)



- Mission :** fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile
- Contributeurs :** Belgique, Bulgarie, Tchèque, France, Allemagne, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Espagne, Türkiye, Royaume-Uni, États-Unis, OTAN (Force OTAN de renseignement, surveillance et reconnaissance, et avions AWACS de l'OTAN)

Opération Sea Guardian



- Mission :** assurer la sûreté en mer Méditerranée
- Localisation :** mer Méditerranée
- Contributeurs :** Albanie, Croatie, Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Türkiye

Toutes les cartes reposent sur des données commerciales. Les tracés et les appellations figurant sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'OTAN. Une carte peut faire apparaître dans un encadré des zones géographiques qu'il n'était pas possible d'inclure faute de place.
Note : représentation cartographique des contributions des Alliés en 2024.

Dissuasion et défense dans l'espace

L'espace revêt une importance essentielle pour la sécurité et la prospérité de l'OTAN et des Alliés. L'environnement spatial évolue rapidement : non seulement il représente un enjeu grandissant pour le commerce et la sécurité, mais il est aussi de plus en plus encombré et contesté.

Les attaques dirigées vers l'espace, en provenance de l'espace, ou dans l'espace représentent un réel défi et pourraient conduire à l'invocation de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. L'OTAN procède aux adaptations qui s'imposent et prend des mesures pour renforcer la dissuasion et la défense dans et depuis l'espace.

En 2024, l'OTAN a réalisé des avancées significatives dans sa connaissance et sa compréhension du milieu spatial, dans le partage de l'information au sein de l'Alliance et dans le renforcement du Centre OTAN pour les opérations spatiales, situé au Quartier général du Commandement aérien allié, à Ramstein (Allemagne). Elle a par ailleurs développé ses partenariats mondiaux ayant trait à l'espace et accéléré l'intégration de ce milieu dans la planification, les exercices et les opérations. L'Organisation OTAN pour la science et la technologie a fait progresser la recherche dans trois domaines scientifiques d'importance majeure pour le développement de technologies spatiales : l'accessibilité spatiale, la connaissance de la situation spatiale, et l'émergence de nouveaux usages de l'espace aux fins du développement de technologies terrestres.

L'OTAN promeut le développement de technologies de pointe ; l'année 2024 a vu le lancement de deux initiatives multinationales offrant des perspectives prometteuses. La première d'entre elles, baptisée Starlift, réunit 14 Alliés¹ qui réfléchissent à des moyens novateurs devant permettre de réagir plus rapidement et plus efficacement aux menaces émanant de l'espace. L'objectif est de mettre en place un réseau de capacités de lancement et d'aider les Alliés à effectuer des lancements sur court préavis depuis des ports spatiaux situés sur le territoire de l'Alliance.

Dans le cadre de la deuxième initiative, baptisée Northlink, 13 Alliés² travaillent à l'établissement d'une capacité multinationale de communication par satellite dans l'Arctique. La militarisation accrue de cette région par des adversaires et des compétiteurs stratégiques est une source de préoccupation pour l'Alliance. Le programme Northlink fera appel à des capacités publiques et privées propres à renforcer la résilience des moyens de communication.

Comprendre le milieu spatial

Le développement du système de connaissance stratégique de la situation spatiale s'est poursuivi en 2024. Financé par le Luxembourg, ce programme vise à aider l'Alliance à anticiper les menaces liées à l'espace et à analyser les données y afférentes, l'idée étant d'améliorer la prise de décision dans ce domaine.

Approche responsable et collaborative de l'espace

Les pays de l'OTAN abritent l'écosystème industriel spatial le plus innovant au monde. Ces dix dernières années, le secteur spatial commercial a connu un essor considérable grâce à la rapidité des progrès technologiques et à l'augmentation de la demande de la part des utilisateurs, tant civils que militaires. En 2024, l'OTAN a engagé un dialogue stratégique avec ce secteur afin de réfléchir à de nouvelles formes de collaboration. Par ailleurs, dans le cadre d'une nouvelle structure appelée SPACENET, qui rassemble plus de 300 entreprises commerciales, l'OTAN fait appel au secteur industriel pour essayer de remédier à certains des problèmes les plus urgents.

L'Alliance, résolue à promouvoir un comportement responsable dans l'espace, offre aux Alliés une enceinte privilégiée pour œuvrer en faveur de normes régissant les usages militaires de l'espace. Les Alliés s'opposent à tout placement d'armes nucléaires en orbite autour de la Terre, placement qui constituerait une violation de l'article IV du traité sur l'espace extra-atmosphérique et menacerait gravement la sécurité à l'échelle mondiale.

1 Belgique, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, Türkiye, Royaume-Uni et États-Unis.

2 Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède et États-Unis.

Vigilance en mer : sécuriser le milieu maritime

L'OTAN a le devoir d'assurer la dissuasion et la défense face à toutes les menaces dans le milieu maritime. Il s'agit non seulement de préserver la liberté de navigation, de sécuriser les routes commerciales maritimes et de protéger les goulets d'étranglement ainsi que les principales lignes de communication maritimes de l'Alliance, mais aussi d'acheminer des renforts et d'assurer le réapprovisionnement par les routes transatlantiques en période de crise ou de conflit.

En 2024, l'OTAN a continué de renforcer ses activités de vigilance en mer. En déployant des groupes aéronavals, les pays de l'OTAN ont montré leur détermination à protéger leurs citoyens et à défendre chaque centimètre carré de leur territoire, y compris leurs eaux territoriales, et ce en permanence. Les Alliés et les partenaires ont mené des exercices maritimes qui leur ont permis d'entretenir et de développer leurs compétences en matière de combat, d'améliorer l'interopérabilité de leurs forces et de maintenir leur niveau de préparation.

Une contestation permanente : sécuriser le milieu cyber

Le cyberspace est le seul milieu dans lequel l'OTAN et ses pays membres ont chaque jour des contacts directs avec des adversaires et des compétiteurs stratégiques. Les Alliés sont confrontés à des cyberattaques devenues récurrentes, lesquelles ciblent souvent leurs infrastructures critiques, par exemple celles des secteurs de l'énergie et de la santé.

Les experts de la cyberdéfense des secteurs civil et militaire doivent coopérer en permanence pour assurer la sécurité du milieu cyber. Au sommet de Washington, les Alliés ont décidé d'établir le Centre OTAN intégré pour la cyberdéfense, une nouvelle structure dans laquelle des équipes spécialisées de l'OTAN, de pays de l'Alliance et du secteur privé travaillent main dans la main pour élaborer une grille de lecture commune du cyberspace à l'échelle de l'Alliance. Ce centre aidera l'OTAN à protéger ses réseaux et contribuera à la cyberrésilience nationale des Alliés.

Les Alliés ont par ailleurs établi un nouveau guide définissant les réponses politiques à apporter aux actes de cybermalveillance, l'idée étant d'accélérer la prise de décision dans le cadre d'une action coordonnée ou collective. L'objectif est d'élargir considérablement la palette d'outils dont l'OTAN dispose pour réagir aux menaces émanant d'États ou d'acteurs soutenus par des États.

STRIKFORNATO (Forces navales OTAN d'intervention et de soutien) est le principal quartier général du SACEUR pour la projection de la puissance maritime. Cette structure modulable peut être rapidement déployée en vue de planifier et d'exécuter toute la gamme des opérations maritimes interarmées, y compris des opérations de défense antimissile balistique maritime. STRIKFORNATO participe par ailleurs à des exercices au cours desquels les forces affectées se déploient et s'entraînent ensemble dans une optique d'intégration.



Dans le cadre de l'exercice Neptune Strike, un groupe aéronaval français placé sous le commandement de STRIKFORNATO fait la démonstration de la force et de l'unité de l'Alliance – Mer Méditerranée, avril 2024.

Exercice Locked Shields

L'exercice annuel Locked Shields, organisé par le Centre d'excellence OTAN pour la cyberdéfense en coopération, est l'exercice de cyberrésilience réel le plus complexe au monde, un véritable défi que les participants relèvent depuis 15 ans. L'édition 2024, qui s'est déroulée en avril sur deux jours, a rassemblé 4 000 experts en cybersécurité venus de plus de 40 pays. Des spécialistes de la cyberdéfense, répartis en 18 équipes multinationales composées en partie de profils techniques, se sont entraînés à assurer la protection d'une combinaison unique de systèmes d'information et de communication, d'infrastructures critiques et de processus de gestion de crise tant civils que militaires.

Garantir une dissuasion nucléaire crédible, sûre, sécurisée et efficace

Au sommet de Washington, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé que la dissuasion nucléaire était au fondement de la sécurité de l'Alliance et que tant qu'il y aurait des armes nucléaires, l'OTAN resterait une alliance nucléaire. L'OTAN reste déterminée à faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la crédibilité, l'efficacité, la sûreté et la sécurité de la mission de dissuasion nucléaire de l'Alliance, notamment en modernisant ses capacités nucléaires et en renforçant sa capacité de planification nucléaire.

À l'OTAN, le Groupe des plans nucléaires demeure l'unique instance décisionnelle pour le domaine nucléaire. C'est en son sein que sont prises toutes les décisions concernant les politiques, les plans et la posture de l'OTAN en matière de dissuasion nucléaire.

À l'occasion d'une réunion du Groupe tenue en juin, les ministres de la Défense ont débattu des questions nucléaires dans le contexte de sécurité actuel, et notamment du fait que la Russie continue de tenir un discours nucléaire irresponsable. Ils ont aussi évoqué l'expansion continue de l'arsenal nucléaire de la République populaire de Chine, expansion rapide et dénuée de transparence. Ils ont par ailleurs approuvé une version actualisée de la politique nucléaire fondamentale de l'OTAN, la première d'une telle ampleur à avoir été établie depuis des années. Elle réaffirme que tous les aspects de la dissuasion nucléaire de l'OTAN doivent faire l'objet d'un contrôle politique et contient des orientations politiques relatives à la planification, aux exercices, aux consultations et à la prise de décision.

La dissuasion nucléaire de l'OTAN repose sur les forces nucléaires stratégiques des Alliés, sur les armes nucléaires des États-Unis déployées à l'avant en Europe ainsi que sur les avions à double capacité mis à disposition par les pays. Les États-Unis ont mis à niveau les bombes nucléaires à gravitation B61 qu'ils déploient en Europe. Les Pays-Bas, quant à eux, ont achevé leur transition vers le F-35A, avion à double capacité, et d'autres Alliés ont prévu de leur emboîter le pas prochainement. Chacune des trois puissances nucléaires de l'Alliance – France, Royaume-Uni et États-Unis – a entrepris de moderniser ses forces nucléaires stratégiques, tandis que l'OTAN procède à la modernisation de ses capacités de consultation, de commandement et de contrôle nucléaires. Les investissements réalisés par les Alliés dans des capacités conventionnelles offrent un appui décisif à la dissuasion nucléaire.



*Un avion F-35 néerlandais participe à l'exercice
Steadfast Noon – Pays-Bas, octobre 2024.*

Exercice Steadfast Noon

L'OTAN a tenu son exercice nucléaire annuel Steadfast Noon en octobre. Plus de 60 avions et de 2 000 personnels ont été mobilisés, notamment pour des vols au-dessus de la Belgique et des Pays-Bas, pays hôtes de l'exercice, mais aussi dans l'espace aérien au-dessus du Danemark, du Royaume-Uni et de la mer du Nord. Des avions de différents types ont participé à l'exercice, dont des bombardiers, des escortes de chasseurs, des avions de ravitaillement ainsi que des avions de reconnaissance et de guerre électromagnétique. Des chasseurs F-35A à double capacité, mis à disposition par les Pays-Bas notamment, ont été mobilisés pour cette édition 2024, une première pour l'Alliance.

Steadfast Noon est un exercice important qui permet de mettre à l'épreuve le dispositif de dissuasion nucléaire de l'Alliance et d'envoyer un message clair à tout adversaire potentiel : l'OTAN protégera et défendra chacun de ses membres.

Terrorisme : maintenir la vigilance

Le terrorisme reste la menace asymétrique la plus importante pour la sécurité des citoyens des pays de l'OTAN ainsi que pour la paix et la stabilité internationales. Les terroristes et les groupes terroristes ont continué de montrer qu'ils étaient capables de franchir des frontières internationales, de développer leurs réseaux, d'améliorer leurs capacités et d'investir dans de nouvelles technologies pour élargir leur rayon d'action et accroître leur capacité meurtrière au détriment des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN.

En 2024, l'OTAN a actualisé sa politique fondamentale de lutte contre le terrorisme. Les lignes directrices et le plan d'action remaniés définissent des orientations stratégiques à l'échelle de l'Alliance, précisent les domaines clés pour l'action de l'OTAN dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et énoncent les principes qui guident l'Alliance dans les efforts qu'elle déploie à cet égard aux côtés de la communauté internationale, au nombre desquels figurent le respect du droit international, le soutien aux Alliés ainsi que la non-redondance et la complémentarité des efforts.

L'OTAN ne ménage aucun effort pour mettre à disposition des capacités innovantes devant aider à déjouer la menace terroriste. Qu'il s'agisse de l'exploitation technique, de la lutte contre les systèmes aériens sans pilote, de la biométrie, du recueil d'éléments de preuve sur le champ de bataille ou encore de la lutte contre les engins explosifs improvisés, l'OTAN s'emploie sans relâche à remédier aux lacunes capacitaires et à renforcer l'interopérabilité entre les Alliés. Elle s'attache en outre à intégrer les nouvelles technologies dans ses capacités de lutte contre le terrorisme et elle organise des exercices pour s'assurer que les capacités existantes sont adaptées aux besoins.

Il demeure crucial que l'OTAN coopère avec les pays partenaires au travers d'initiatives de renforcement des capacités. Cette coopération s'exerce notamment dans le cadre d'initiatives de formation théorique et pratique individualisées et dans les domaines suivants : protection des infrastructures critiques, sécurité aux frontières, lutte contre les drones et lutte contre l'utilisation d'internet à des fins terroristes. L'OTAN collabore aussi avec l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans le cadre d'activités de lutte contre le terrorisme.

Exercice OTAN d'interopérabilité technique en matière de lutte contre les drones

En septembre s'est déroulée la quatrième édition de l'exercice OTAN d'interopérabilité technique en matière de lutte contre les drones, organisée dans le cadre du programme de travail de l'OTAN pour la défense contre le terrorisme. Cet exercice accueilli par les Pays-Bas a réuni plus de 400 participants venus de plus de 20 pays membres ou partenaires de l'Alliance, dont l'Ukraine, qui y a participé pour la première fois. L'objectif était de renforcer les capacités collectives dédiées à la lutte contre les activités malveillantes menées à l'aide de systèmes aériens sans pilote. Des experts des secteurs militaire, scientifique et industriel ont œuvré en collaboration pour tester des solutions commerciales de pointe conçues pour détecter, identifier et neutraliser des drones. Plus de 60 technologies comprenant des capteurs, des effecteurs, des brouilleurs et des drones ont été testées en conditions réelles, de manière à assurer une bonne intégration et à permettre une exploitation immédiate.

Une attention particulière a été accordée à l'interopérabilité et à la normalisation des processus d'échanges de données à l'échelle de l'Alliance. L'OTAN travaille en effet à élaborer sa première doctrine relative à la lutte contre les systèmes aériens sans pilote, l'idée étant d'établir un cadre structuré devant permettre de détecter, suivre et neutraliser efficacement les drones qui représentent une menace. En s'appuyant sur les résultats des éditions précédentes, qui ont permis d'établir des architectures et des normes optimales, les participants à l'édition 2024 ont évalué plus en détail la compatibilité technique des systèmes de lutte contre les drones avec les capacités de défense aérienne et antimissile existantes.

INVESTIR DANS LA DÉFENSE : UNE ALLIANCE PARÉE POUR L'AVENIR

Au sommet de Washington, les Alliés, par la voix de leurs dirigeants, ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à honorer pleinement leur engagement en matière d'investissements de défense. Ils se sont également dits conscients que, dans bien des cas, il faudrait consacrer plus de 2 % du produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de défense pour remédier aux insuffisances et satisfaire les besoins recensés, et ce dans tous les domaines.

En 2024, les dépenses de défense des Alliés européens et du Canada ont augmenté pour la dixième année de suite, enregistrant une hausse de 19,4 % en valeur réelle par rapport à 2023. L'effort d'investissement supplémentaire consenti par ces pays au cours des dix dernières années se chiffre ainsi à plus de 700 milliards de dollars³. Sur la seule année 2024, les pays européens de l'Alliance et le Canada ont investi au total 486 milliards de dollars dans la défense, soit l'équivalent de 2 % de leur PIB combiné.

En 2024, 22 Alliés ont consacré au moins 2 % de leur PIB à la défense ; en 2014, ils n'étaient que trois à avoir franchi ce palier⁴. Toujours en 2024, le PIB des États-Unis représentait 53 % du PIB de l'ensemble des Alliés, et les dépenses de défense de ce pays 64 % de celles de l'ensemble des Alliés (en dollars courants). Sur l'année, le total des dépenses de défense des pays de l'OTAN devrait se situer aux alentours de 1,3 billion de dollars.

Les Alliés se sont aussi rapprochés de l'objectif consistant à consacrer au minimum 20 % de leurs dépenses de défense à l'acquisition d'équipements majeurs : ils sont aujourd'hui 28 à respecter la consigne des 20 %, contre 7 en 2014.



Skis au pied, des marines finlandais de la brigade Nylands s'apprêtent à faire mouvement, dans le cadre de l'exercice Nordic Response 24 – Alta, Norvège, mars 2024.

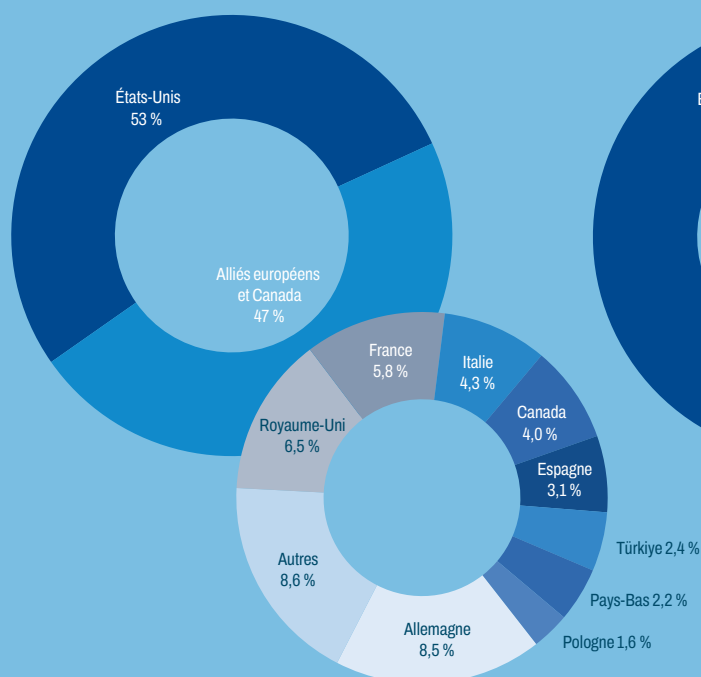
2014-2023 : du pays de Galles à Vilnius, de nouveaux engagements en matière d'investissements de défense

En 2014, au sommet du pays de Galles, les dirigeants des pays de l'OTAN avaient souscrit un engagement formel en matière d'investissements de défense. En vertu de cet engagement, qui rappelait que l'Alliance était fondée sur le principe d'un juste partage des charges, les Alliés devaient chercher à se conformer, à l'horizon 2024, à la directive OTAN recommandant de consacrer au moins 2 % de leur PIB à la défense. Ils s'engageaient aussi à s'efforcer de porter, dans les mêmes délais, à 20 % ou plus la part de leurs dépenses de défense annuelles consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente. En 2023, les dirigeants des pays de l'Alliance ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à honorer l'engagement en matière d'investissements de défense et à consacrer *au moins* 2 % du PIB national à la défense.

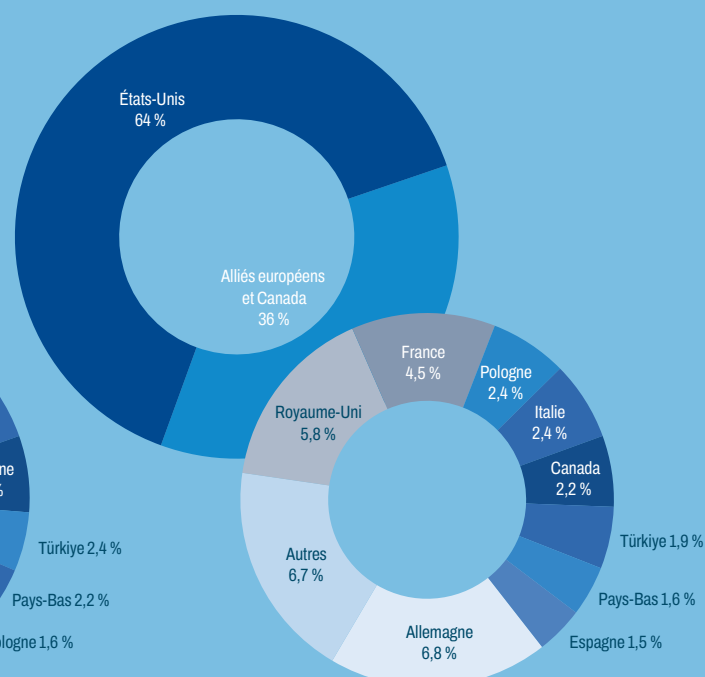
³ Sauf indication contraire, tous les montants indiqués sont exprimés en dollars (USD) constants de 2021.

⁴ Pour bien comprendre les graphiques figurant dans le présent chapitre, il convient de noter que l'Islande n'a pas de forces armées. Les chiffres étant arrondis, les pourcentages totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes. Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

Part du PIB de l'Alliance 2024e



Part des dépenses de défense de l'Alliance 2024e



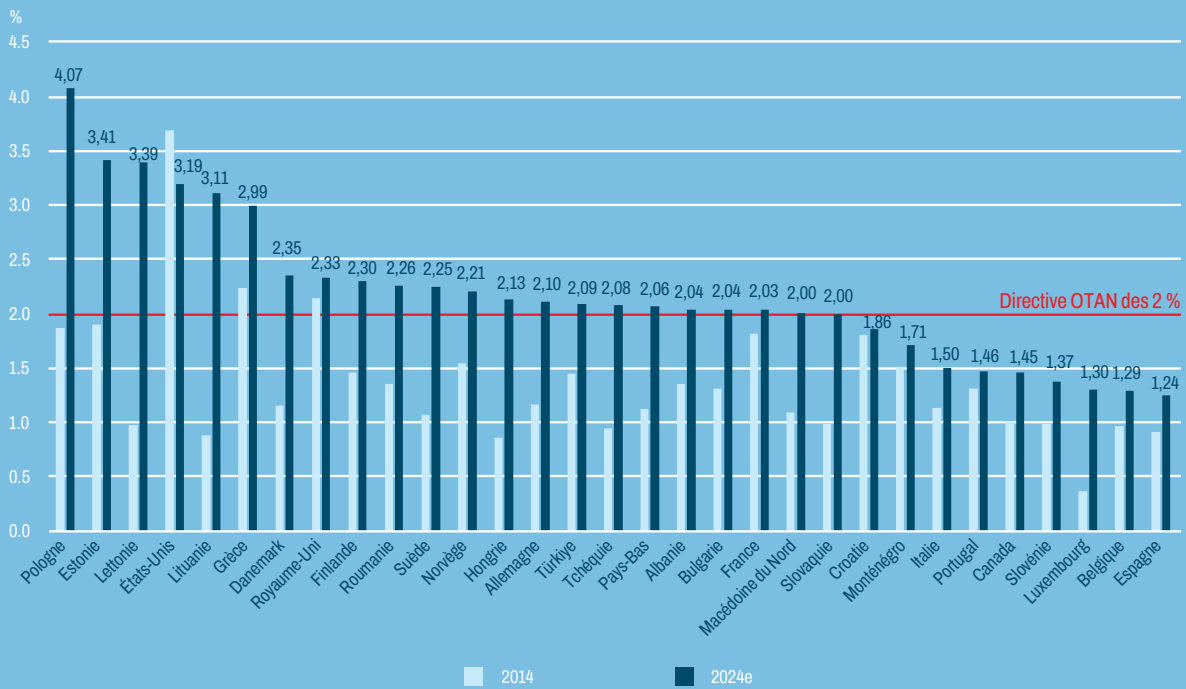
Sur la base des prix et taux de change courants. Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense (variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2021)

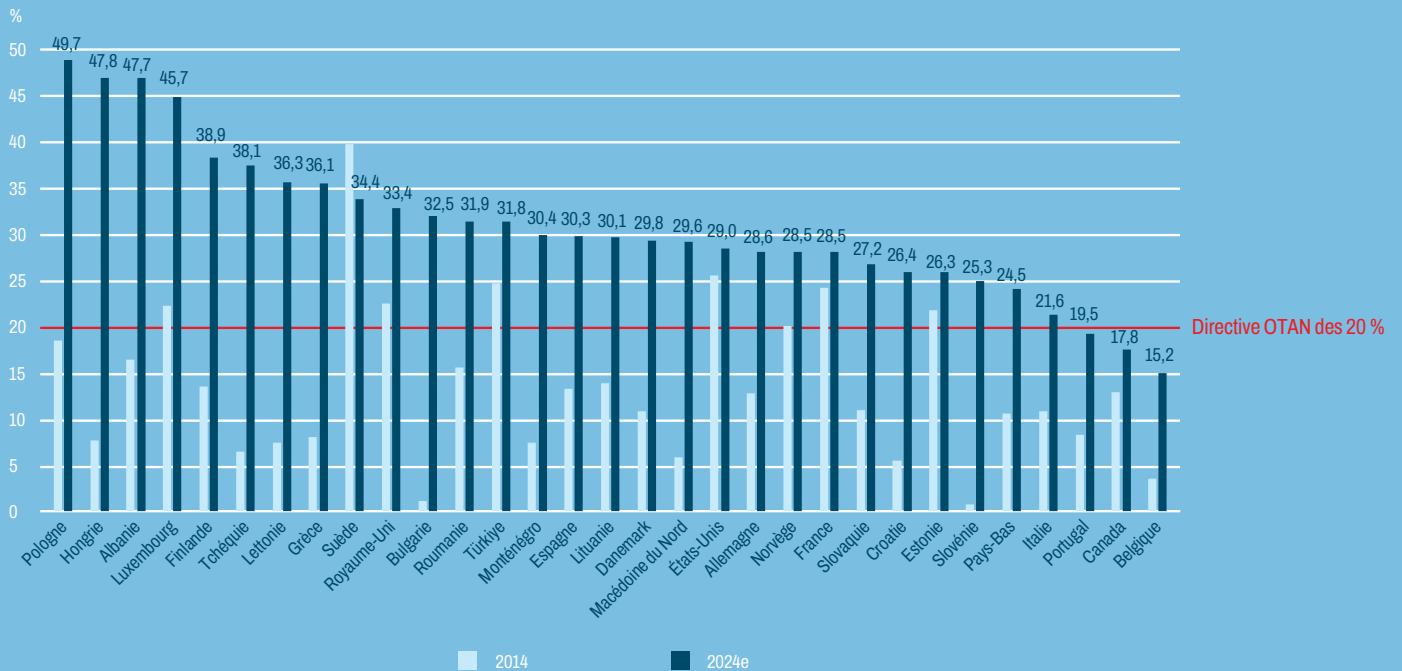


NB : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro (devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017), à compter de 2020, la Macédoine du Nord (devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020), à compter de 2023, la Finlande (devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023), et à compter de 2024, la Suède (devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024).

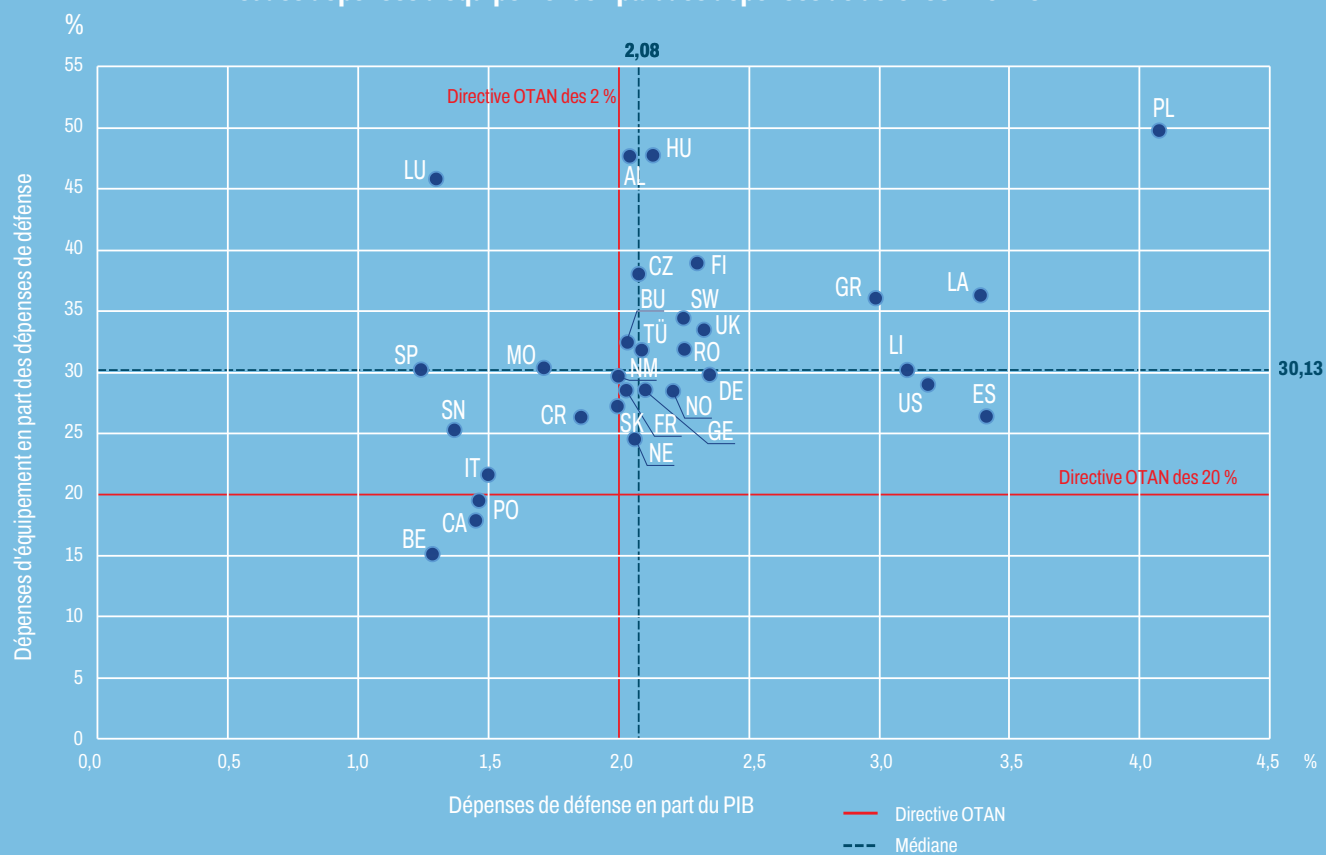
Dépenses de défense en pourcentage du PIB (sur la base des prix et taux de change de 2021)



Dépenses d'équipement en pourcentage des dépenses de défense (sur la base des prix et taux de change de 2021)



Mise en relation des dépenses de défense en part du PIB et des dépenses d'équipement en part des dépenses de défense – 2024e



ÊTRE À LA POINTE POUR DOTER LES FORCES DE L'ALLIANCE DES CAPACITÉS DONT ELLES ONT BESOIN

Pour que l'OTAN puisse assurer la dissuasion et la défense contre des adversaires potentiels, il faut que les Alliés disposent de tous les outils et de toutes les capacités dont ils ont besoin. L'Alliance s'emploie donc constamment à renforcer ses capacités dans tous les milieux.

Renforcer l'industrie de défense transatlantique

Pour que l'OTAN puisse assurer la dissuasion et la défense contre des adversaires potentiels, il faut que les Alliés disposent de tous les outils et de toutes les capacités dont ils ont besoin. Pour ce faire, l'Alliance doit entretenir de bonnes relations – et travailler en étroite collaboration – avec l'industrie de défense. Cette dernière joue également un rôle essentiel dans les efforts que l'OTAN déploie pour adopter rapidement des technologies nouvelles ou émergentes.

Les Alliés sont déterminés à investir davantage dans la capacité et la production industrielles de défense transatlantiques. Ils ont affirmé à plusieurs reprises qu'il était important d'intensifier la production pour qu'ils puissent à la fois reconstituer leurs propres stocks et apporter à l'Ukraine l'aide dont elle a besoin.

Ainsi les dirigeants des pays de l'Alliance ont-ils, en 2023, entériné un plan d'action sur la production pour la défense, qui donne aux Alliés de nouvelles possibilités d'acquérir ensemble des capacités – y compris des munitions – et d'accroître la capacité de production. Par exemple, après que l'OTAN a évalué à 34 milliards d'euros le besoin en munitions de défense aérienne et terrestre, les Alliés ont décidé d'acheter près de la moitié de ces munitions ensemble, dans le cadre d'un consortium, plutôt que séparément. Ils montrent ainsi à l'industrie qu'il existe une demande durable, un signal fort propre à convaincre cette dernière de s'engager dans une planification à long terme. Une version actualisée de ce plan est en cours d'élaboration. Elle mettra l'accent sur ce que l'OTAN et les Alliés peuvent faire de plus pour faciliter davantage les achats collectifs, communiquer plus clairement leurs besoins à l'industrie et améliorer la normalisation et l'interopérabilité des équipements.

L'engagement en faveur d'un renforcement des capacités industrielles des pays de l'OTAN

Au sommet de Washington, les chefs d'État et de gouvernement ont pris un engagement en faveur d'un renforcement des capacités et de la production industrielles des pays de l'OTAN. Ils sont convenus d'établir et de partager entre eux des plans nationaux visant à renforcer leurs industries et leurs capacités respectives sur le long terme, ainsi qu'à améliorer la réponse de l'Alliance en cas de crise ou de conflit. Ils ont également décidé :

- d'améliorer la coopération, l'ouverture, les signaux de demande et la passation de marchés afin de répondre aux besoins militaires stratégiques de l'OTAN ;
- de fournir d'urgence les capacités essentielles requises pour l'exécution des plans de défense de l'OTAN, en mettant l'accent dans un premier temps sur les munitions tactiquement décisives (Terre) et sur les capacités de défense aérienne et antimissile ;
- de favoriser les acquisitions multinationales à grande échelle ;
- d'accélérer l'adoption de nouvelles technologies et de réitérer leur attachement aux normes afin de renforcer l'interopérabilité et l'interchangeabilité ;
- de favoriser et de développer la coopération entre la base industrielle de défense de l'Alliance et celle de l'Ukraine ;
- de resserrer la coopération dans le domaine de l'industrie de défense avec des partenaires engagés ;
- de protéger les chaînes d'approvisionnement essentielles à la défense.

Sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles

Il est essentiel d'assurer la réactivité, la résilience et la sécurité des chaînes d'approvisionnement pour protéger les industries des pays membres et faire en sorte que l'Alliance puisse développer des capacités militaires à l'abri de l'influence hostile d'adversaires potentiels et de compétiteurs stratégiques.

En juin 2024, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont entériné une feuille de route pour la sécurité des chaînes d'approvisionnement essentielles à la défense. Ce document expose des pistes de coopération collective et/ou multinationale devant permettre aux Alliés de protéger leurs chaînes d'approvisionnement contre toute perturbation. Au sommet de Washington, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont quant à eux réaffirmé leur détermination à recenser et à atténuer les vulnérabilités et les dépendances concernant les chaînes d'approvisionnement. La mise en œuvre de la feuille de route est pilotée par les Alliés au sein du Bureau Production industrielle de défense, en collaboration avec leurs homologues du Groupe consultatif industriel OTAN.

L'OTAN a pris d'importantes mesures en vue de constituer une communauté d'intérêt sur les questions relatives aux chaînes d'approvisionnement essentielles à la défense. En décembre 2024, elle a publié une liste de douze matières premières critiques dont les Alliés ont impérativement besoin pour le développement et la mise à disposition de capacités. Elle a en outre avancé dans la mise au point d'une méthode de partage

des analyses concernant les chaînes d'approvisionnement. En ce qui concerne les stocks stratégiques, l'Organisation cherche à favoriser les échanges et le partage d'expériences entre pays et à soutenir les Alliés en facilitant davantage les initiatives multinationales. Enfin, ses travaux importants dans le domaine du recyclage et des solutions de remplacement sont l'occasion d'établir une coopération mutuellement bénéfique entre la communauté de l'armement et la communauté scientifique et technologique.

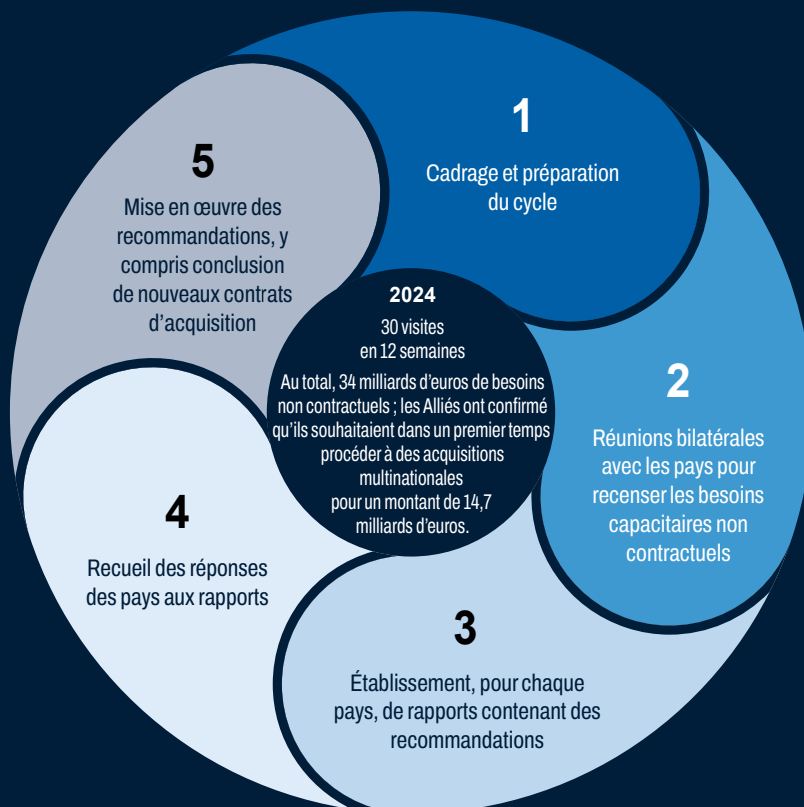
Investir dans des capacités de pointe interopérables

L'OTAN s'acquitte de missions et de tâches multinationales extrêmement diverses, pour lesquelles elle a besoin de capacités de pointe interopérables. En 2024, les Alliés ont réaffirmé leur engagement à améliorer l'interopérabilité de leurs forces, notamment en investissant davantage dans les capacités dont ils ont besoin.

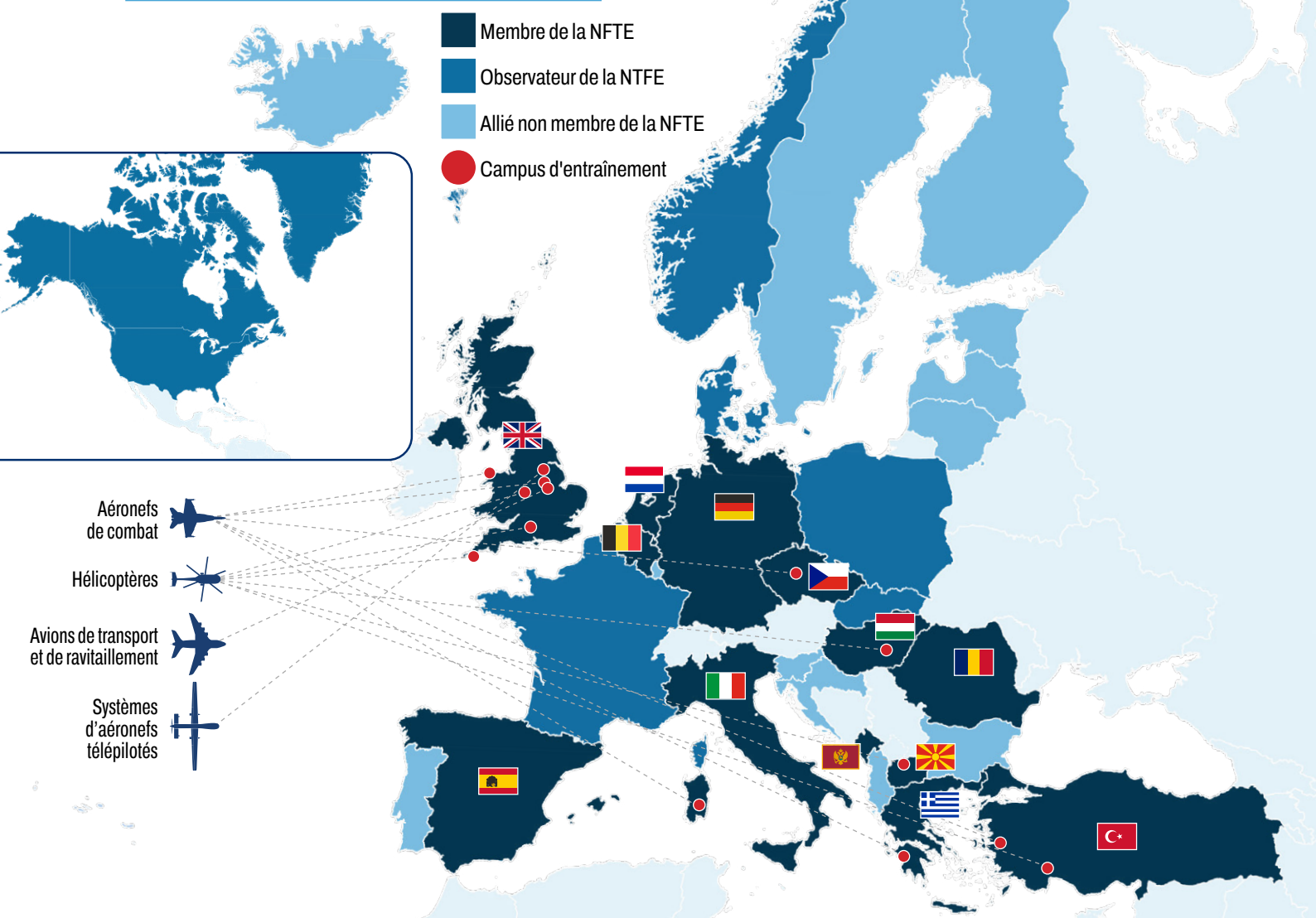
L'OTAN a créé un instrument multinational souple, évolutif et adaptable : les projets à haute visibilité. Dans ce cadre, elle soutient des projets axés sur une ou plusieurs de ses priorités pour la planification de défense, notamment en mettant du personnel à la disposition des Alliés pendant toute la durée du cycle de vie de ces projets. Cette approche multinationale permet aux pays de l'Alliance ainsi qu'à certains partenaires de combler les lacunes relatives à des capacités clés, de faire des économies et d'assurer l'interopérabilité dès la conception.

Le processus cyclique pour l'agrégation de la demande

L'OTAN est une plateforme importante qui favorise la coopération entre Alliés sur des projets de développement ou d'acquisition de nouvelles capacités. Ensemble, les Alliés ont plus de pouvoir d'achat, ils peuvent envoyer à l'industrie des signaux de demande forts, et leur potentiel s'en trouve démultiplié. L'Alliance a donc défini une approche cyclique et reproductible qui doit permettre aux Alliés qui le souhaitent de mener des projets multinationaux d'acquisition de capacités. Ce processus les aidera notamment à satisfaire leurs propres besoins et objectifs capacitaires.



Initiative OTAN d'entraînement au pilotage – Europe (NFTE)



L'initiative OTAN d'entraînement au pilotage – Europe

Ce projet à haute visibilité, qui a vu le jour en 2021, vise à répondre à la demande croissante de capacités militaires d'entraînement au pilotage en créant un réseau de campus d'entraînement dans toute l'Europe. Lancé par 10 Alliés, il en réunit à présent 13⁵, qui devraient être rejoints par d'autres courant 2025. Le réseau compte aujourd'hui 14 campus d'entraînement dans sept pays européens membres de l'Alliance. Ces différents campus offrent des formations spécialisées aux futurs pilotes d'aéronefs de combat, d'hélicoptères ou d'avions de transport et de ravitaillement, ainsi qu'aux futurs opérateurs de systèmes d'aéronefs télépilotes. En novembre 2024, l'initiative a atteint sa capacité opérationnelle totale. Cela signifie que les pays qui en sont membres peuvent désormais former leurs élèves pilotes plus facilement en profitant des installations mises à disposition par d'autres Alliés.

5 Belgique, Tchéquie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Monténégro, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Roumanie, Espagne, Türkiye et Royaume-Uni.

Six nouveaux projets à haute visibilité

En 2024, l'Alliance a lancé six projets à haute visibilité.

- Flottes multinationales de systèmes d'aéronef télépilotes – ces flottes concourront à un large éventail de missions, notamment dans les domaines du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées, et de la guerre électromagnétique.
- Capacité multinationale d'essai, d'évaluation et de certification de l'interchangeabilité des munitions de tir indirect – cette capacité viendra compléter les procédures de test et de certification de l'OTAN pour les munitions de tir indirect.
- Entraînements synthétiques multisites – cette initiative vise à proposer plus régulièrement des entraînements multisites et multinationaux dans les différents milieux, en utilisant des technologies de pointe.
- STARLIFT – ce projet doit aider les pays participants à mettre en place un réseau évolutif de capacités spatiales réactives, à la fois publiques et privées.
- NORTHLINK – ce projet vise à établir un cadre multinational pour les communications par satellite dans l'Arctique.
- Services cloud et edge de l'Alliance – ces services permettront d'améliorer l'efficacité opérationnelle par l'unification des communications et le partage fluide des données entre les milieux d'opérations.

Moyens d'aviation et capacités aériennes

Les capacités aéronautiques sont essentielles pour que l'Alliance puisse mener à bien ses trois tâches fondamentales. Tout au long de 2024, l'OTAN a continué de soutenir le développement de capacités pour le milieu aérien, ainsi que pour la sécurité et la défense de l'espace aérien.

L'initiative OTAN relative à l'espace aérien transfrontière, par exemple, vise à accroître la coopération entre les autorités civiles et militaires des pays de l'Alliance pour ce qui est de l'utilisation de l'espace aérien dans le cadre d'entraînements, d'exercices ou d'autres activités aériennes dans plusieurs régions d'Europe. En 2024, six Alliés supplémentaires se sont joints à cette initiative, portant le nombre total de participants à 20⁶.

Adoptée en 2023, la stratégie OTAN en matière de communications, de navigation et de surveillance aéronautiques prévoit la mise en place et le développement d'un système de systèmes résilient pour les communications, la navigation et la surveillance, basé sur les capacités nationales correspondantes. L'OTAN s'intéresse également aux systèmes aériens sans pilote (UAS) par l'intermédiaire du Groupe capacitaire interarmées sur les systèmes aériens sans pilote. En 2024, ce groupe a approuvé la norme OTAN sur les systèmes de détection et d'évitement pour les UAS, qui couvre les systèmes de détection des obstacles et de prévention des collisions à intégrer dans les véhicules aériens télépilotes.

Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance

L'OTAN continue d'investir dans sa capacité à mener des missions et des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. L'une de ses activités phares dans ce domaine est l'initiative pour la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance, qui vise à répondre aux besoins des futures opérations multimilieus, notamment par la mise au point d'un système de systèmes réseaucentrique bien intégré.

Une autre initiative – la capacité alliée de surveillance permanente depuis l'espace – constitue le plus gros investissement multinational jamais réalisé par l'OTAN dans le domaine des capacités spatiales de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Cette initiative est entrée dans sa phase d'exécution, avec le soutien substantiel de 17 Alliés⁷. Son objectif est de créer une constellation virtuelle de moyens spatiaux nationaux et commerciaux, appelée Aquila, qui permettra d'assurer une surveillance terrestre et maritime plus précise et plus rapide. La capacité alliée de surveillance permanente depuis l'espace vise également à renforcer l'aptitude de l'OTAN à analyser et à exploiter les données et à fournir rapidement du renseignement aux décideurs.

6 Albanie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Macédoine du Nord, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède et Türkiye.

7 Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, Türkiye, États-Unis.

Une seule capacité pour l'ensemble de l'OTAN

Capacité alliée de surveillance permanente depuis l'espace

Constellation virtuelle Aquila

Puissance spatiale de l'OTAN → Moyens spatiaux ISR* commerciaux → Moyens spatiaux ISR publics → Outils de pointe pour l'analyse et l'intelligence artificielle → Fourniture rapide de renseignement

* Renseignement, surveillance et reconnaissance

Capacités terrestres

L'OTAN continue de soutenir le développement et la mise à disposition des capacités que ses responsables militaires jugent nécessaires. Elle s'emploie notamment à aligner le développement de nouvelles capacités sur les technologies de pointe en amenant les pays, l'industrie et le monde universitaire à collaborer plus étroitement.

En se rapprochant de l'industrie, l'Alliance a pu renforcer l'interopérabilité des systèmes de combat terrestre – des combattants aux plateformes pour véhicules, en passant par les systèmes avancés de communication.

Grâce à une approche associant le politique, le militaire et l'industrie, les Alliés peuvent combler des lacunes capacitaires critiques et faire en sorte que l'Alliance ait à sa disposition suffisamment de forces interopérables prêtes au combat pour l'emporter sur un champ de bataille moderne.

Interchangeabilité des munitions⁸

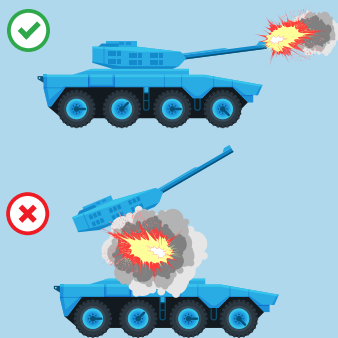
Format et adaptabilité

Le premier test consiste à déterminer si la munition proposée peut être insérée dans le système d'arme, c'est-à-dire si elle est compatible avec celui-ci.



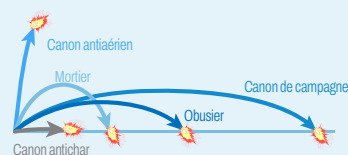
Fonctionnement / Sécurité

Le deuxième test vise à confirmer que la munition peut être tirée de manière répétée en toute sécurité.



Production des effets attendus / Précision

Le troisième test doit permettre de déterminer si la munition produit les effets escomptés sur une cible donnée.



Source : Trajectoire des munitions, Hisami Kabunomura

⁸ L'interchangeabilité est l'aptitude d'un produit, processus ou service à être utilisé à la place d'un autre pour satisfaire aux mêmes exigences.



Le Charles de Gaulle, porte-avions français, en mer Méditerranée – Toulon (France), avril 2024.

Capacités maritimes

En ce qui concerne le développement des capacités maritimes, l'OTAN mise sur l'innovation et la collaboration pour s'assurer que ses forces sont bien équipées et prêtes à relever les défis futurs.

En 2024, l'OTAN a bien avancé dans la mise en œuvre de sa « vision pour l'océan numérique », dont le but est d'améliorer la connaissance de la situation maritime, depuis les fonds marins jusqu'à l'espace. Dans la feuille de route pour l'océan numérique, les Alliés exposent leur volonté d'exploiter les technologies émergentes et les technologies de rupture dans le domaine maritime, notamment l'intelligence artificielle, les systèmes autonomes, les technologies quantiques, les technologies spatiales et les réseaux de communication de nouvelle génération.

Dans le cadre de l'exercice REPMUS (*Robotic Experimentation and Prototyping with Maritime Unmanned Systems*), accueilli par le Portugal, l'OTAN s'attache à mettre au point des solutions technologiques pour relever des défis opérationnels urgents, notamment la protection des infrastructures sous-marines critiques et la guerre des mines navale. En 2024, plusieurs bâtiments de surface sans pilote de la marine ukrainienne ont participé à cet exercice.

À la demande des Alliés, l'OTAN étudie également la possibilité d'innover davantage dans la conception et la gestion du cycle de vie des navires. L'objectif est de réduire les coûts de programme, d'accroître la résilience et la disponibilité des navires de guerre, et d'utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la durabilité et la maintenance prévisionnelle. L'OTAN s'emploie par ailleurs à accroître l'interopérabilité entre les véhicules sous-marins avec pilote et ceux sans pilote, de manière à renforcer la dissuasion et la défense ainsi que la protection des infrastructures sous-marines critiques.

Améliorer la connaissance de la situation sous-marine

Le réseau de mission allié pour l'espace de bataille sous-marin doit permettre d'améliorer la connaissance de la situation sous-marine, les capacités sous-marines de communication et les capacités de combat des forces navales de l'OTAN. Il vise en outre à accroître l'interopérabilité entre les véhicules sous-marins avec pilote et sans pilote grâce à l'utilisation d'une architecture commune et à des accords de normalisation. Des exercices tels que REPMUS, qui a lieu chaque année au Portugal, aident à tester les technologies et les normes.



Des planeurs SeaExplorer – véhicules sous-marins sans pilote – à bord du FS Acheron pendant l'exercice REPMUS 24 – Troia (Portugal), septembre 2024.

Préserver l'avance technologique de l'OTAN

Pour assurer le succès de l'Alliance, il est essentiel que l'OTAN préserve et renforce son avance technologique. L'Organisation s'appuie sur un écosystème d'innovation multinational solide, composé notamment d'entreprises technologiques et de pôles d'innovation, dont bon nombre contribuent – directement ou indirectement – au maintien de l'avance technologique de l'OTAN. Désireuse de promouvoir et de soutenir cet écosystème, l'Alliance a lancé plusieurs initiatives, telles que l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) ou le fonds OTAN pour l'innovation (NIF), pour aider les porteurs de projets d'innovation et encourager les investissements.

Afin de préserver son avance technologique et de renforcer sa dissuasion et sa défense, l'OTAN a également accéléré les travaux qu'elle mène sur les technologies émergentes et les technologies de rupture et sur la transformation numérique.

En 2024, l'Alliance a d'ailleurs publié une version révisée de sa stratégie pour l'intelligence artificielle, par laquelle elle entend accélérer l'adoption sûre et responsable des technologies IA dans ses pays membres. Dans ce texte, l'OTAN s'est fixé plusieurs priorités : faire progresser la mise en œuvre de ses principes d'utilisation responsable, mettre en lumière l'importance des tests des systèmes d'IA pour renforcer la confiance dans leur utilisation, renforcer l'interopérabilité entre les systèmes d'IA, combiner l'IA à d'autres technologies émergentes et technologies de rupture, ou encore développer son écosystème IA en coopérant plus étroitement avec, notamment, l'industrie et les milieux universitaires des pays de l'Alliance. C'est également dans cette stratégie que l'Alliance désigne pour la première fois les opérations d'information reposant sur l'IA comme un enjeu majeur. L'Alliance a continué de s'appuyer sur le Comité de surveillance Données et intelligence artificielle, organe chargé de coordonner les travaux que l'OTAN mène pour encadrer le développement et l'utilisation responsables de l'IA. En 2024, le Comité de surveillance a lancé un projet d'évaluation et de boîte à outils OTAN pour une utilisation responsable de l'IA, et il a élaboré des orientations sur les opportunités et les avantages offerts par l'IA générative.

En 2024, l'OTAN a créé l'écosystème de partage de données à l'échelle de l'Alliance pour la défense et la sécurité afin de favoriser le partage – sécurisé, rapide et à l'échelle – des données et, partant, de renforcer encore la connaissance de la situation et la prise de décision guidée par les données. Cette initiative va contribuer à la transformation numérique de l'OTAN ainsi qu'aux efforts visant à accélérer l'adoption des technologies à double usage. Par la suite, l'écosystème sera connecté à d'autres projets de partage de données, tels que la capacité alliée de surveillance permanente depuis l'espace, ce qui aura un effet multiplicateur sur la capacité d'exploitation des données et les opérations multimilieux de l'OTAN.

L'OTAN a également publié sa toute première stratégie relative aux technologies quantiques, qui décrit les applications

possibles de ces technologies dans des domaines de la défense et de la sécurité tels que la détection, l'imagerie, la navigation, la détection des sous-marins ou les communications sécurisées. Pour se préparer au quantique, l'OTAN et les Alliés entendent favoriser l'émergence d'un écosystème sûr, résilient et compétitif dans ce domaine.

La communauté transatlantique du quantique

En avril, l'OTAN a créé la communauté transatlantique du quantique, un groupe OTAN informel auquel les pays participent sur une base volontaire. Cette communauté rassemble des décideurs et des hauts responsables dans le domaine du quantique issus de l'industrie, des milieux universitaires, des institutions publiques des pays de l'Alliance, et de l'Union européenne. Pendant la première année, la présidence a été assurée par le Danemark, et la vice-présidence par le Royaume-Uni.

La première réunion plénière s'est tenue en novembre 2024 à Copenhague (Danemark). La communauté a déjà réalisé d'importantes avancées, notamment pour ce qui est de développer les cas d'utilisation des technologies quantiques dans le domaine commercial ainsi que dans les domaines de la sécurité et de la défense, ainsi que de favoriser les discussions entre Alliés et partenaires sur les investissements et la coopération.

En 2024, les Alliés ont adopté la toute première stratégie internationale visant à régir le développement et l'utilisation responsables des biotechnologies et des technologies d'amélioration des capacités humaines. Ce texte aide l'Alliance à définir une approche responsable du développement et de l'utilisation des biotechnologies et des technologies d'amélioration des capacités humaines dans les domaines de la sécurité et de la défense, y compris l'intégration rapide et sûre de ces technologies au sein des forces de l'Alliance.

L'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord

Le DIANA concourt à l'action de l'Alliance en offrant un soutien aux concepteurs d'innovations à double usage particulièrement prometteuses et en étudiant les moyens d'exploiter ces innovations dans le domaine de la sécurité et de la défense. Cet organe invite les porteurs de projets d'innovation à proposer des solutions à différents « défis » dans des domaines définis par les Alliés. Il travaille ensuite directement avec les entreprises sélectionnées – qui peuvent être des start-up venant d'être lancées ou des entreprises plus matures – en leur donnant accès à des centres d'essais, en les mettant en contact avec des experts de la défense et en aidant à financer le développement et la validation de leurs solutions technologiques. Le DIANA collabore en outre avec un réseau d'accélérateurs et de centres d'essais répartis dans des pôles d'innovation sur tout le territoire de l'Alliance.

En 2024, 74 entreprises ont été sélectionnées pour former la cohorte 2025, la deuxième du DIANA. Ces entreprises, dont les sièges respectifs sont situés dans 20 pays de l'Alliance, sont des pionnières dans des domaines aussi divers que la détection quantique, les technologies de propulsion, les opérations dans des environnements difficiles, les innovations biomédicales et le biohacking, ainsi que les solutions de communication basées sur l'IA.

Le fonds OTAN pour l'innovation

Le fonds OTAN pour l'innovation – premier fonds de capital-risque multisoouverain au monde – est devenu pleinement opérationnel en 2024. Il investit actuellement dans sept entreprises qui développent des solutions à double usage innovantes dans les domaines des nouveaux matériaux et procédés de fabrication, de l'intelligence artificielle, de l'espace, des technologies quantiques et de la robotique. Cinq investissements indirects ont en outre été annoncés dans des fonds d'investissement actifs dans les secteurs qui l'intéressent. Le fonds OTAN est un mécanisme unique en ce qu'il offre la possibilité à la fois d'investir à un stade précoce, de stimuler la capacité d'innovation et de faciliter l'adoption de solutions technologiques dans l'ensemble de l'Alliance. À ce jour, 24 Alliés⁹ ont investi ensemble plus d'un milliard d'euros au travers de ce fonds.

En 2024, le siège du fonds a été établi à Amsterdam et des bureaux ont été ouverts à Londres et à Varsovie. Au mois de juin, un mémorandum d'entente a été signé avec le Fonds européen d'investissement afin d'encourager davantage de fonds de capitaux privés à investir activement dans les secteurs technologiques liés à la défense et à la sécurité.

9 Belgique, Bulgarie, Tchéquie, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Türkiye et Royaume-Uni.

RENFORCER LA RÉSILIENCE

Dans un environnement de sécurité instable et contesté, la résilience est la première ligne de défense de l'Alliance. Ces dernières années, l'OTAN et les Alliés ont donc mis en œuvre une série d'initiatives visant à renforcer leur résilience face à l'ensemble des menaces et des défis.

Les Alliés savent que les forces armées sont tributaires des services civils et commerciaux et qu'ils doivent en tenir compte à plusieurs niveaux : planification, préparation et coopération.

Au sommet de Washington, les Alliés se sont engagés à intégrer les plans civils dans la planification de défense nationale et collective, l'objectif étant que le secteur civil soit prêt à appuyer l'exécution des plans militaires de l'OTAN, tout en limitant l'impact de la situation sur les populations.

L'OTAN travaille aussi avec toute une série de partenaires au renforcement de la résilience collective. En 2024, les Alliés ont continué d'échanger avec les partenaires dans une optique de mise en commun de l'information, des bonnes pratiques et des retours d'expérience. Le symposium 2024 de l'OTAN sur la résilience, notamment, leur a donné l'occasion de se réunir avec les partenaires de l'Indo-Pacifique et du voisinage méridional de l'OTAN, mais aussi des représentants de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations Unies et de huit centres d'excellence de l'OTAN. Au sommet de Washington, les Alliés sont convenus de prendre de nouvelles mesures pour approfondir la coopération entre l'OTAN et ses partenaires, en particulier l'Union européenne, dans le domaine de la résilience.

Du mélange des genres : faire face aux campagnes de déstabilisation

En 2024, la Russie a continué de multiplier les actes de déstabilisation et de malveillance à l'encontre des Alliés, notamment en faisant appel à des intermédiaires, dans le cadre d'une campagne menée dans toute la zone euro-atlantique. Elle s'est ainsi livrée à toute une série d'actes hostiles : sabotage, tentatives d'assassinat, provocations aux frontières de pays de l'Alliance, instrumentalisation des migrations, cyberattaques, activités de brouillage électronique ou encore actes de coercition économique.

La République populaire de Chine a elle aussi continué de recourir, à l'encontre de l'Alliance et des Alliés, à diverses pratiques hybrides (cybermalveillance, coercition économique, etc.), tout en cherchant à exploiter des dépendances stratégiques et à jouer de son influence politique.

Déterminée à continuer de renforcer sa résilience et sa posture de dissuasion face à de tels actes, l'OTAN s'emploie, au travers de son activité de veille, à recenser les menaces potentielles, à partager du renseignement et à renforcer ses capacités, notamment dans le cadre d'exercices. En 2024, les dirigeants des pays de l'Alliance ont adopté de nouvelles mesures devant permettre aux Alliés de lutter plus efficacement contre les menaces hybrides de tous types, individuellement ou collectivement. Ces mesures visaient notamment à freiner l'activité des services de renseignement russes, à renforcer les moyens de cybersécurité des Alliés et à saper les efforts que déploie la Russie pour contourner les sanctions occidentales.

L'OTAN travaille également avec les pays partenaires au renforcement de la résilience et coopère étroitement avec l'Union européenne dans ce domaine.

Les nouvelles technologies augmentent la capacité de nuisance des attaques hybrides. L'intelligence artificielle, par exemple, change radicalement la donne en ce qu'elle accélère et facilite les opérations de désinformation. En 2024, l'OTAN a créé une équipe spéciale chargée de contrer les opérations d'information basées sur l'intelligence artificielle et les *deepfakes*, afin d'aider les Alliés à améliorer leur capacité de préparation et de réaction.

Renforcer la sécurité des infrastructures sous-marines critiques

Le renforcement de la sécurité des infrastructures sous-marines critiques est un aspect essentiel de la défense collective et de la résilience de l'OTAN. Ces infrastructures sont vitales en ce qu'elles jouent un rôle névralgique dans les communications, les échanges commerciaux et les approvisionnements en énergie à l'échelle mondiale. Leur protection est donc une priorité stratégique.

En novembre et décembre 2024, plusieurs câbles de télécommunication et câbles électriques sous-marins ont été endommagés en mer Baltique, ce qui a mis en évidence la nécessité de sécuriser les infrastructures sous-marines critiques dans l'ensemble de l'Alliance. En réponse à ces incidents, les Alliés ont renforcé leur présence militaire dans la région, intensifié le partage d'information et amélioré la coordination civilo-militaire à l'appui des enquêtes menées par les pays.

De plus, l'OTAN élabore et déploie de nouveaux outils destinés à renforcer la sécurité des câbles et des pipelines sous-marins. Une cellule de coordination dédiée aux infrastructures sous-marines critiques a été mise en place au siège de l'OTAN, tandis qu'un centre maritime OTAN pour la sécurité de ces infrastructures a été établi au sein du Commandement maritime allié à Northwood (Royaume-Uni). Ces initiatives constituent la pierre angulaire de l'approche de l'OTAN en matière de protection des infrastructures sous-marines critiques. Le Centre maritime, créé en mai 2024, a pour mission d'améliorer la connaissance de la situation ainsi que la dissuasion et la défense dans le milieu maritime. À l'appui des travaux du Centre, l'OTAN a également créé un réseau d'échange d'informations et de bonnes pratiques sur les infrastructures sous-marines critiques, qui rassemble les Alliés, le secteur privé et d'autres parties prenantes.

La technologie joue un rôle essentiel dans la protection des infrastructures sous-marines, et l'OTAN continue de promouvoir l'innovation – drones maritimes, capteurs et intelligence artificielle, notamment – afin de détecter toute activité suspecte en mer. À titre d'exemple, le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, implanté à La Spezia (Italie), est une entité chef de file pour l'innovation technologique dans son domaine de compétence. S'appuyant sur l'apprentissage machine avancé et sur des systèmes maritimes sans équipage, le Centre a développé des outils de pointe pour renforcer la protection des infrastructures sous-marines.

L'OTAN continue également de coopérer avec les partenaires concernés, notamment l'Union européenne, l'Irlande et les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

L'énergie, un enjeu pour l'Alliance

L'OTAN et les Alliés doivent pouvoir compter sur des approvisionnements énergétiques stables et fiables, notamment pour les besoins des forces armées nationales. En 2024, l'OTAN a intensifié son soutien à l'Ukraine dans le secteur de l'énergie, communiqué aux Alliés les enseignements tirés des attaques contre ce secteur, et organisé des formations sur la sécurité énergétique et la protection des infrastructures énergétiques critiques. Elle a également testé son état de préparation face aux menaces qui pèsent sur ces infrastructures.

L'avance militaire et technologique de l'Alliance repose sur sa capacité à adopter des solutions énergétiques innovantes et à s'adapter aux tendances technologiques qui émergent dans le secteur privé. L'OTAN a donc pris des mesures pour renforcer la coordination entre Alliés, s'agissant notamment de l'interopérabilité énergétique, et pour favoriser les échanges avec des entreprises du secteur de l'énergie au sujet des opportunités et des vulnérabilités liées à l'innovation énergétique. Les Alliés sont conscients de la montée de la menace qui pèse sur leurs infrastructures critiques, mais aussi des risques associés aux dépendances stratégiques à l'égard de matériaux d'importance critique pour les industries de défense et pour les technologies liées à l'énergie.

L'OTAN a continué d'adapter ses opérations et ses capacités afin qu'elles résistent mieux aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes et à l'évolution des conditions climatiques. L'objectif principal est de préserver la capacité opérationnelle et l'interopérabilité.

Exercice Nordic Pine 2024

L'exercice Nordic Pine 2024, qui s'est tenu en Finlande et en Suède, a représenté une avancée majeure dans la protection des infrastructures énergétiques critiques.

L'OTAN a déployé pour la toute première fois dans un cadre civil le système de simulation mis au point par le réseau Global ECCO (Education Community Collaboration Online). Grâce à cet outil de pointe, les participants ont pu simuler des scénarios d'attaques hybrides inspirés du monde réel et ainsi mieux penser la collaboration entre le secteur militaire, le monde universitaire et les experts du secteur privé.

En testant cette technologie en-dehors des cadres militaires traditionnels, l'OTAN a démontré tout l'intérêt que revêtent les outils de simulation sophistiqués, que ce soit pour améliorer l'état de préparation, pour orienter l'action des pouvoirs publics ou pour mettre au point des solutions pratiques permettant de pallier les vulnérabilités émergentes.

PRÉVENTION ET GESTION DES CRISES

La prévention des crises et leur gestion constituent l'une des trois tâches fondamentales de l'OTAN.
L'Alliance est déterminée à prévenir les crises qui sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité de ses pays membres, ainsi qu'à répondre à de telles crises.

Opérations, missions et activités de l'OTAN

Opération de l'OTAN au Kosovo

La présence de l'OTAN au Kosovo reste essentielle pour la stabilité de la région des Balkans occidentaux. Le mandat concernant le rôle de l'OTAN au Kosovo trouve son origine dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 1999. Depuis lors, la Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN, contribue au maintien d'un environnement sûr et sécurisé pour toutes les communautés du Kosovo ainsi qu'à la préservation de la liberté de circulation, en étroite coordination avec l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux.

En 2024, dans un contexte marqué par un regain de tensions dans le nord du Kosovo, la KFOR a joué un rôle crucial s'agissant de garantir la stabilité sur place. Vingt-neuf Alliés et partenaires ont en effet mis à sa disposition quelque 4 300 soldats, au rang desquels figuraient des combattants des forces de réserve déployées (chiffres d'octobre 2024). En octobre, le général de division Enrico Barduani (Italie) a succédé au général de division Özkan Ulutaş (Turquie) à la tête de la KFOR.

L'OTAN poursuit par ailleurs son aide en faveur du renforcement des capacités des services de sécurité du Kosovo, par l'intermédiaire de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison. En 2024, cette dernière a continué de fournir conseils et assistance dans des domaines tels que le soutien médical, la logistique, la passation de marchés, l'exécution budgétaire et la gestion des ressources humaines.

L'OTAN soutient le dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina. Ce dialogue constitue le cadre principal pour la recherche d'une solution qui respecte les droits de toutes les communautés et pour l'instauration d'une paix durable.

Mission OTAN en Iraq

La mission OTAN en Iraq est la pierre angulaire de l'action de l'OTAN au Moyen-Orient. Il s'agit d'une mission non combattante de conseil et de renforcement des capacités, qui aide l'Iraq à consolider ses forces et institutions de sécurité afin que les Iraquiens soient à même de stabiliser leur pays, de lutter contre le terrorisme et d'empêcher le retour de l'EIL/Daech. Dans ce cadre, l'OTAN coordonne étroitement son action avec les acteurs de l'opération Inherent Resolve, menée dans le cadre de la coalition mondiale contre l'EIL, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Cette mission est constituée des Alliés et de partenaires d'opération (l'Australie et, depuis le printemps 2024, l'Autriche).

La mission fournit des avis sur toute une série de questions, allant des orientations à la stratégie, en passant par la génération de force et la gestion des ressources. Toutes les activités de la mission OTAN en Iraq sont approuvées par le gouvernement iraquien et menées dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

La mission est par ailleurs responsable de la mise en œuvre du paquet pour le renforcement des capacités de défense de l'Iraq, qui couvre sept grands domaines de coopération, au rang desquels la réforme du secteur de la défense, la passation de marchés et la formation des conseillers médicaux et des conseillers juridiques. En 2024, la coopération mise en place dans ce cadre s'est considérablement développée ; on dénombrait en effet 4 projets en juillet 2023, contre une bonne trentaine un an plus tard.

En 2024, la mission a approfondi sa coopération avec le ministère iraquien de la Défense, notamment avec ses établissements de formation, ainsi qu'avec le commandement de la police fédérale, qui relève du ministère iraquien de l'Intérieur. En mai 2024, le général de corps d'armée Lucas Schreurs (Pays-Bas) a succédé au général de corps d'armée José Antonio Agüero (Espagne) à la tête de la mission.



Des unités d'un groupe aéronaval britannique se rassemblent dans le cadre de l'exercice Joint Warrior – mer du Nord, février 2024.

Opérations et activités de l'OTAN en mer

La sûreté maritime est essentielle à la paix et à la prospérité des pays de l'Alliance. Les opérations et activités de l'OTAN en mer contribuent au maintien de la sécurité et à l'accomplissement des trois tâches fondamentales de l'OTAN. L'Alliance collabore avec des partenaires et avec d'autres organisations internationales pour améliorer la connaissance de la situation maritime, renforcer les capacités maritimes et assurer un environnement maritime sûr et sécurisé.

En 2024, les forces navales permanentes de l'OTAN ont continué de jouer un rôle majeur dans le renforcement de la présence avancée de l'Alliance et dans le maintien d'un mécanisme de dissuasion crédible ainsi que d'une capacité

de défense efficace. Elles ont également aidé à entretenir la connaissance de la situation en Méditerranée orientale.

En mer Méditerranée, l'opération Sea Guardian contribue à la connaissance de la situation maritime et à la lutte contre la menace terroriste. Elle appuie également le renforcement des capacités au travers d'entraînements, d'exercices et d'escales. En 2024, six opérations ciblées faisant intervenir divers bâtiments de surface, sous-marins et avions de patrouille maritime ont été menées dans le cadre de cette opération.

En mer Égée, des navires des pays de l'Alliance ont mené des activités régulières d'information, de surveillance et de reconnaissance afin d'aider la Grèce, la Türkiye et Frontex – l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes – à empêcher la traite d'êtres humains.

Forces maritimes permanentes de l'OTAN (2024)

4 groupes maritimes permanents OTAN :

96 bâtiments

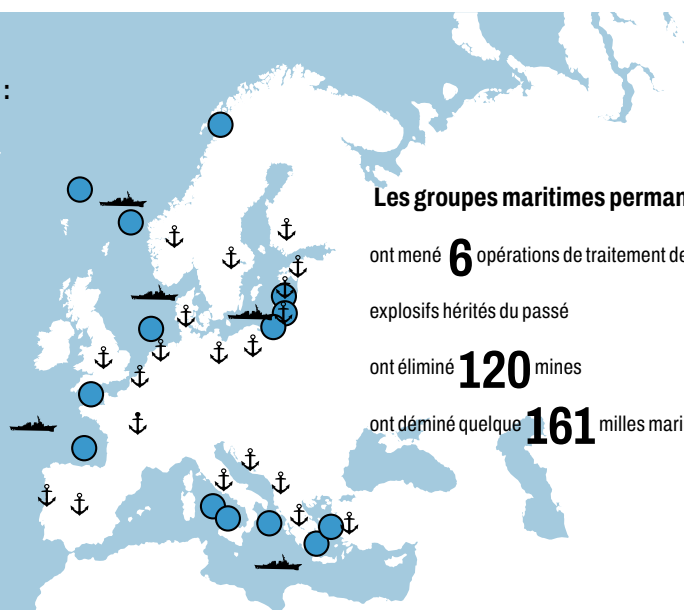
21 exercices

170 escales dans des ports de

21 pays de l'OTAN

- ⚓ Pays où ont eu lieu les escales
- Exercices majeurs / opérations
- 🚢 Forces navales permanentes (zones de déploiement)

Les symboles indiquent les zones de déploiement couvertes au cours de la période considérée.



Les groupes maritimes permanents :

ont mené **6** opérations de traitement de dispositifs explosifs hérités du passé

ont éliminé **120** mines

ont déminé quelque **161** milles marins carrés.

Contribuer à la prévention des crises : investir dans la formation, le renforcement des capacités et la bonne gouvernance

L'OTAN forme ses partenaires et les aide à renforcer leurs capacités dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, la stabilisation, la lutte contre les attaques hybrides, la gestion de crise, le maintien de la paix et la réforme du secteur de la défense.

L'Alliance mène plusieurs programmes destinés à renforcer l'interopérabilité, à accroître la capacité des partenaires à participer à des opérations dirigées par l'OTAN, ainsi qu'à appuyer la réforme de la défense, la bonne gouvernance et l'enseignement militaire supérieur par des activités de conseil, de soutien, de formation et de mentorat.

Intensifier la formation et le renforcement des capacités

Dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, l'OTAN fournit une aide pratique et des conseils sur mesure aux partenaires qui souhaitent développer leurs capacités de défense et de sécurité. Cette initiative implique notamment l'élaboration d'avis de niveau stratégique sur la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement des institutions.

L'année 2024 a marqué les dix ans de cette initiative, lancée au sommet du pays de Galles, en 2014. Depuis sa création, ce sont au total huit partenaires¹⁰ qui ont bénéficié de cette initiative, à laquelle les Alliés et les partenaires de l'OTAN ont contribué à hauteur de près de 88 millions d'euros (chiffres datant de fin 2024). Les grands principes qui orientent les travaux menés dans ce cadre sont les suivants : adapter l'aide à la situation et aux besoins individuels des partenaires, privilégier la durabilité et les effets à long terme, déployer l'expertise unique de l'OTAN et faire en sorte que les partenaires s'approprient le processus.

Investir dans la formation

Le programme de renforcement de la formation « défense » aide les pays partenaires à développer ou à réformer leurs établissements d'enseignement militaire supérieur grâce à l'élaboration de références communes validées pour la formation militaire. En 2024, plus de 500 activités ont été menées – en ligne et en présentiel – dans le cadre de ce programme, avec le concours d'environ 1 500 experts, au profit de plus de 3 100 enseignants et instructeurs de pays partenaires.

Programme de renforcement de la formation « défense » – Grands projets menés en 2024

- **Arménie** – réforme du système d'enseignement militaire supérieur
- **Bosnie-Herzégovine** – élaboration de stages sur la lutte contre le terrorisme
- **Iraq** – renforcement des capacités des établissements de formation militaire
- **Mauritanie** – amélioration des programmes et des instruments de développement professionnel proposés dans les institutions de défense
- **République de Moldova** – réforme du corps des sous-officiers
- **Maroc** – amélioration de la formation des sous-officiers
- **Tunisie** – mise en œuvre d'un système de gestion de l'apprentissage adapté aux forces armées
- **Ukraine** – transformation du système de formation militaire, désormais aligné sur les modèles OTAN

Développement de l'intégrité

Depuis 2007, le programme OTAN pour le développement de l'intégrité fournit aux Alliés et aux pays partenaires des outils pratiques et leur présente des méthodes propres à les aider à assurer une bonne gouvernance et à renforcer la résilience de leurs institutions face au risque de corruption.

Si des institutions de défense efficaces et efficientes sont essentielles à la sécurité et à la stabilité d'un pays, la corruption et la mauvaise gouvernance entraînent quant à elles une érosion de la confiance du public, un gaspillage des ressources et une perte d'efficacité opérationnelle. En 2024, l'OTAN a continué de fournir des avis stratégiques sur les réformes en matière de gouvernance au niveau institutionnel et de dispenser des formations et des activités ciblées de renforcement des capacités – notamment à l'intention de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine.

10 Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Iraq, Jordanie, Mauritanie, République de Moldova, Tunisie et Organisation des Nations Unies.

PARTENARIATS : LA COOPÉRATION ET LE DIALOGUE POUR UNE SÉCURITÉ COMMUNE

L'OTAN entretient, avec 35 pays et plusieurs organisations internationales dans le monde entier, des partenariats qui couvrent des activités aussi diverses que le partage d'expertise, le renforcement des capacités ou la prévention des crises.

En 2024, 17 pays partenaires ont participé à sept exercices dirigés par l'OTAN. De plus, les partenaires ont contribué aux missions de l'Organisation en Iraq et au Kosovo, concouru financièrement aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et proposé des contributions en nature via les centres de formation et d'entraînement des partenariats.

Politique de la porte ouverte de l'OTAN

L'article 10 du Traité de l'Atlantique Nord dispose que la porte de l'OTAN est ouverte à toute démocratie européenne capable de favoriser le développement des principes de ce traité – la liberté individuelle, la démocratie et l'état de droit – et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord, les Alliés pouvant, par accord unanime, inviter à accéder au Traité tout État européen répondant aux critères susmentionnés.

Partenariats bilatéraux et régionaux

Depuis plus de 30 ans, l'OTAN développe son réseau de partenariats à travers le monde. L'Alliance coopère avec ses partenaires sur une base bilatérale ainsi qu'au travers de cadres de partenariat régionaux.

Dans la zone euro-atlantique, les Alliés coopèrent activement avec 16 pays partenaires, au niveau bilatéral, ainsi que dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique et du Partenariat pour la paix¹¹. L'OTAN a créé des structures spécifiques pour encadrer ses relations avec deux de ces partenaires, à savoir l'Ukraine et la Géorgie.

Le réseau de partenariats de l'OTAN s'étend également à 11 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au travers du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul¹². En outre, l'Alliance coopère aussi avec un ensemble de pays qui

L'adhésion de la Suède à l'OTAN

Début 2024, les Alliés ont achevé le processus de ratification du protocole d'adhésion de la Suède. Le 7 mars 2024, la Suède est officiellement devenue membre de l'OTAN en remettant son instrument d'accession au gouvernement des États-Unis, dépositaire du Traité de l'Atlantique Nord. Le 11 mars, le drapeau suédois a ainsi été hissé aux côtés de ceux des autres Alliés, lors d'une cérémonie officielle au siège de l'OTAN. Au mois de juillet, la Suède a participé à son tout premier sommet en tant que membre de l'Alliance.

Dans la déclaration publiée à l'issue du sommet, les Alliés ont relevé que l'adhésion de la Finlande, en 2023, et celle de la Suède, avaient rendu ces pays plus sûrs et l'Alliance plus forte, y compris dans le Grand Nord et en mer Baltique. Société résiliente, forces armées très performantes, industrie de défense de pointe : au-delà de son attachement indiscutable aux valeurs et aux principes de l'Alliance, la Suède est un Allié qui multiplie les atouts. En rejoignant l'OTAN, elle s'insère dans un schéma de défense collective et peut bénéficier, en termes de moyens et de dissuasion, de capacités largement supérieures à celles dont un pays peut disposer individuellement.

ne font pas partie de ces cadres de partenariat. Ces pays, dits « partenaires dans le monde », sont l'Australie, la Colombie, l'Iraq, le Japon, la République de Corée, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et le Pakistan.

11 Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Irlande, Kazakhstan, République kirghize, Malte, République de Moldova, Serbie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine et Ouzbékistan.

12 Les pays du Dialogue méditerranéen sont l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Ceux de l'Initiative de coopération d'Istanbul sont Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis.

Soutenir l'Ukraine sur le temps long

Au sommet de Washington, les dirigeants des pays de l'Alliance ont pris une série de mesures destinées à inscrire le soutien à l'Ukraine dans la durée. Ils ont ainsi décidé :

- d'établir un programme de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine (NSATU), dans le cadre duquel l'OTAN coordonnerait les livraisons d'équipements militaires ainsi que les activités de formation militaire et de soutien logistique organisées au profit du pays. Le NSATU a également vocation à accompagner la transformation des forces de défense et de sécurité ukrainiennes ;
- de s'engager à aider durablement l'Ukraine à assurer sa sécurité, notamment en dégageant une enveloppe de base d'au moins 40 milliards d'euros pour 2024. Au final, quelque 50 milliards d'euros ont été engagés sur l'année, dont plus de la moitié par les Alliés européens et le Canada. L'objectif est d'aider l'Ukraine à mettre en place les forces dont elle a besoin pour se défendre contre l'agresseur russe aujourd'hui, et le dissuader de commettre une nouvelle agression demain ;
- de créer un centre OTAN-Ukraine d'analyse, d'entraînement et de formation (JATEC). Implanté à Bydgoszcz, en Pologne, ce centre conjoint a pour mission de tirer des enseignements de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, de contribuer au renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN et d'aider les forces ukrainiennes à gagner encore en interopérabilité avec celles de l'Alliance ;
- de renforcer la Représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine, l'objectif étant d'intensifier les échanges au niveau politique, d'accompagner les réformes et de continuer d'apporter une assistance pratique au pays.

En 2024, l'OTAN a continué de soutenir l'Ukraine au travers de l'ensemble complet de mesures d'assistance, dans le cadre duquel l'Alliance fournit à Kyïv des moyens non létaux répondant à des besoins immédiats sur le champ de bataille. Il peut s'agir, par exemple, de groupes électrogènes, de carburant ou encore des pièces d'équipement requises pour réparer des infrastructures énergétiques. L'OTAN s'est également employée à concevoir des projets à moyen ou long terme pour le renforcement des capacités et des compétences ukrainiennes, dans toute une série de domaines : transformation du secteur de la défense et de la sécurité, amélioration de l'interopérabilité, déminage, réforme du régime des marchés de défense, renforcement du dispositif de médecine militaire, ou encore réflexion sur la reconstruction des infrastructures militaires endommagées. À la fin de 2024, la valeur totale des contributions des Alliés et des partenaires au fonds d'affectation spéciale pour l'ensemble complet de mesures d'assistance dépassait les 950 millions d'euros (soit environ 1 milliard de dollars des États-Unis).



Entraînement de soldats de l'armée de terre lituanienne aux côtés de membres des forces armées ukrainiennes – Lituanie, novembre 2024.

Programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité (NSATU)

Le NSATU emploie quelque 700 personnes venues de pays de l'OTAN et de pays partenaires. Il est placé sous les ordres d'un général trois étoiles qui fait rapport au Commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR). Basé à Wiesbaden (Allemagne), il dispose de plusieurs plateformes logistiques clés sur le flanc est de l'OTAN.

Par ailleurs, tout au long de 2024, dans l'enceinte du Conseil OTAN-Ukraine, les Alliés et Kyïv ont pu se consulter et approfondir leur coopération, notamment en ce qui concerne l'innovation et la cyberdéfense. Ils se sont réunis dans cette configuration à l'occasion de chacune des réunions des ministres des Affaires étrangères et des ministres de la Défense des pays de l'OTAN, ainsi qu'au sommet de Washington.

Interactions et coopération avec les pays des Balkans occidentaux

L'OTAN reste solidement engagée dans les Balkans occidentaux, où elle a accru son niveau de présence opérationnelle, de dialogue politique et de soutien pratique. En 2024, le Conseil de l'Atlantique Nord a effectué une visite en Bosnie-Herzégovine, envoyant ainsi un signal fort, celui d'une OTAN durablement attachée à la stabilité non seulement de ce pays, mais également de l'ensemble de la région. La présence de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine a été renforcée par la mise en place de la Cellule de soutien au dialogue politique, qui, de même que le quartier général de l'OTAN à Sarajevo, vise à renforcer le partenariat entre l'OTAN et la Bosnie-Herzégovine. La coopération pratique au travers du paquet pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense de la Bosnie-Herzégovine, entériné en 2023, s'articule autour de 12 axes de travail destinés à renforcer la résilience du pays et son aptitude à contrer l'influence néfaste qui s'exerce sur lui. En vertu des arrangements « Berlin plus », l'Alliance a continué de soutenir l'opération EUFOR Althea, dirigée par l'UE, dont le but est de maintenir un environnement sûr en Bosnie-Herzégovine.

Avec la Serbie, l'OTAN a entretenu un dialogue politique de haut niveau sur des questions liées à la sécurité régionale. La coopération s'est également poursuivie, le Bureau de liaison militaire de l'OTAN à Belgrade ayant soutenu les activités menées par la Serbie dans le cadre du Partenariat pour la paix.

Coopération avec la République de Moldova

L'OTAN et la République de Moldova entretiennent depuis longtemps une relation basée sur un processus de dialogue politique et de coopération pratique qui respecte pleinement la neutralité constitutionnelle de ce pays. En 2024, l'OTAN et la République de Moldova ont célébré les 30 ans de leur partenariat. L'OTAN a continué de faire bénéficier diverses institutions moldaves – comme le ministère de la Défense, l'armée nationale, le ministère de l'Énergie et la chancellerie d'État – d'activités de conseil, de formation et d'entraînement, ainsi que d'une assistance matérielle. Elle a également organisé le premier exercice OTAN-République de Moldova consacré à l'énergie et à la cybersécurité, et acheminé le matériel médical, d'une valeur de 700 000 euros, donné par l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Türkiye et le Royaume-Uni.

Le Bureau de liaison de l'OTAN à Chisinau a joué un rôle important en ce qu'il a facilité le dialogue/la coopération et permis à la population de mieux connaître l'OTAN. Ouvert en 2017 à la demande des autorités moldaves, ce bureau sert de mission diplomatique et de représentation officielle de l'OTAN dans le pays.

Interactions avec les pays du Caucase du Sud

L'OTAN a réaffirmé son attachement à l'intégrité territoriale, à l'indépendance politique et à la souveraineté des trois pays partenaires touchés par l'évolution de l'environnement de sécurité dans le Caucase du Sud. Elle a encouragé l'Arménie et l'Azerbaïdjan à faire preuve d'un esprit constructif et à parvenir à un règlement mutuellement acceptable dans la durée.

Par ailleurs, l'OTAN et la Géorgie ont poursuivi leur coopération pratique, avec pour objectif de renforcer les capacités de sécurité et de défense de la Géorgie et d'accroître l'interopérabilité avec l'Alliance. Les forces de défense géorgiennes ont participé à l'exercice d'interopérabilité Coalition Warrior (CWIX) 2024 de l'OTAN, qui s'est déroulé en Pologne au mois de juin, et des membres de la police des frontières géorgienne ont été mobilisés en septembre, à l'occasion de la deuxième relève assurée par la Géorgie en tant que partenaire de l'opération Sea Guardian.

Pour son action dans le Caucase du Sud, l'OTAN continue de bénéficier du soutien de son Bureau de liaison à Tbilissi (Géorgie).

Interactions avec les pays du voisinage méridional

En 2024, l'OTAN a renforcé son dialogue politique avec divers partenaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. À l'égard de cette région, elle a défini une nouvelle approche dans un plan d'action adopté au sommet de Washington. En outre, les dirigeants des pays de l'OTAN ont adopté un plan d'action pour le voisinage méridional privilégiant une approche plus ambitieuse, plus stratégique et davantage axée sur les résultats. Un représentant spécial pour le voisinage méridional, Javier Colomina, a été nommé par le secrétaire général pour assurer la mise en œuvre de ce plan d'action.

Par ailleurs, l'année 2024 a été celle du 20^e anniversaire de l'Initiative de coopération d'Istanbul, qui offre un cadre de partenariat pour la coopération pratique et le dialogue politique entre l'OTAN et les pays partenaires de la région du Golfe. L'OTAN et ses partenaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont continué de coopérer sur un large éventail de sujets, tels que la lutte contre le terrorisme, les armes légères et de petit calibre, la préparation du secteur civil ou encore la résilience. L'OTAN et le Koweït ont continué d'exploiter les possibilités offertes par le Centre régional OTAN – Initiative de coopération d'Istanbul, basé à Koweït City. L'OTAN et la Jordanie ont annoncé l'ouverture, à Amman (Jordanie), du tout premier bureau de liaison de l'Organisation dans la région.

Partenaires de l'Indo-Pacifique

La coopération avec les partenaires de l'Indo-Pacifique (Australie, Japon, République de Corée et Nouvelle-Zélande) est importante compte tenu des liens étroits entre la sécurité de cette région et celle de la zone euro-atlantique. En 2024, les chefs d'État et de gouvernement des quatre partenaires de l'Indo-Pacifique ont été conviés au sommet de Washington. Ensemble, les Alliés et ces partenaires ont pris des mesures destinées à renforcer leur coopération, par exemple en ce qui concerne la cyberdéfense, l'utilisation de technologies telles que l'intelligence artificielle mais aussi le soutien au dispositif ukrainien de médecine militaire.

En outre, les Alliés et les quatre partenaires ont poursuivi leur coopération pratique en se penchant sur diverses questions transversales supplémentaires, notamment la résilience et la sûreté maritime. En parallèle, l'OTAN a continué de coopérer avec les partenaires de l'Indo-Pacifique au niveau bilatéral, dans le cadre de programmes de partenariat individualisés.

L'OTAN et la République populaire de Chine

Comme indiqué dans le concept stratégique, la République populaire de Chine (RPC) affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui sont contraires aux intérêts, à la sécurité et aux valeurs de l'Alliance. Au sommet de Washington, les dirigeants des pays de l'OTAN ont évoqué les défis systémiques que la RPC présentait pour la sécurité euro-atlantique. Ils ont estimé que le partenariat « sans limites » qu'elle avait noué avec Moscou, et le rôle déterminant qu'elle jouait désormais dans la guerre d'agression, illégale, que la Russie mène contre l'Ukraine, étaient des sujets de préoccupation majeure. En 2024, l'OTAN a continué d'interagir avec la RPC, afin d'accroître la transparence de part et d'autre et de préserver les intérêts de sécurité de l'Alliance.

Coopération avec les autres organisations internationales – Tour d'horizon

L'OTAN échange et coopère avec d'autres organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union africaine. De plus, elle entretient un dialogue régulier avec d'autres entités, comme le Comité international de la Croix-Rouge, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale.

La coopération OTAN-UE en 2024

Tout au long de l'année 2024, la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne a été efficace. Les deux organisations ont continué d'approfondir leur dialogue politique dans plusieurs domaines, en particulier dans ceux en lien avec leur soutien à l'Ukraine. En juillet, les hauts responsables de l'Union européenne ont participé au sommet de l'OTAN à Washington.

L'OTAN et l'Union européenne ont continué de renforcer leur coopération pratique dans le cadre de la mise en œuvre des 74 propositions adoptées d'un commun accord, ainsi que dans de nouveaux domaines, en mettant particulièrement l'accent sur l'environnement de sécurité du moment.

En 2024, les deux organisations ont continué de mener des « exercices parallèles et coordonnés », chacune ayant associé l'autre à la préparation et à la conduite de l'un de ses exercices – EU Integrated Resolve 2024, côté Union européenne, et exercice de gestion de crise 2025, côté OTAN. Leurs états-majors militaires respectifs ont également maintenu un dialogue soutenu et une coopération étroite.

ANNEXES



Le drapeau de l'OTAN et ceux des 32 Alliés – Bruxelles (Belgique), mai 2024.

ANNEXE I : L'OTAN EN BREF

La raison d'être de l'OTAN

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été créée en 1949, dans le contexte de l'après-guerre. Sa mission est de préserver la liberté et la sécurité de tous ses membres, par des moyens militaires et non militaires. Son texte fondateur est le Traité de l'Atlantique Nord, qui institue le principe de la défense collective, inscrit à l'article 5. Les Alliés sont liés entre eux par cette disposition, selon laquelle une attaque armée contre l'un d'eux est considérée comme une attaque dirigée contre tous. L'OTAN s'attache à maintenir en Europe une paix durable fondée sur des valeurs communes : la démocratie, les libertés individuelles, les droits de la personne et le règne du droit.

Les pays membres

Les pays de l'Alliance totalisent un milliard d'habitants et représentent environ la moitié de l'économie et de la puissance militaire mondiales. Ils sont plus forts et plus en sécurité ensemble que seuls. Douze pays ont signé le Traité de l'Atlantique Nord en 1949 : la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

Le Traité permet aux États européens qui le souhaitent d'entrer dans l'Alliance si tous les pays qui en sont déjà membres donnent leur accord. Tout État candidat à l'adhésion doit partager les valeurs fondamentales de l'OTAN et avoir la capacité ainsi que la volonté de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique.

Depuis 1949, 20 autres pays ont ainsi intégré l'OTAN : la Grèce et la Türkiye (1952), l'Allemagne (1955), l'Espagne (1982), la Tchèque, la Hongrie et la Pologne (1999), la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie (2004), l'Albanie et la Croatie (2009), le Monténégro (2017), la Macédoine du Nord (2020), la Finlande (2023) et la Suède (2024).

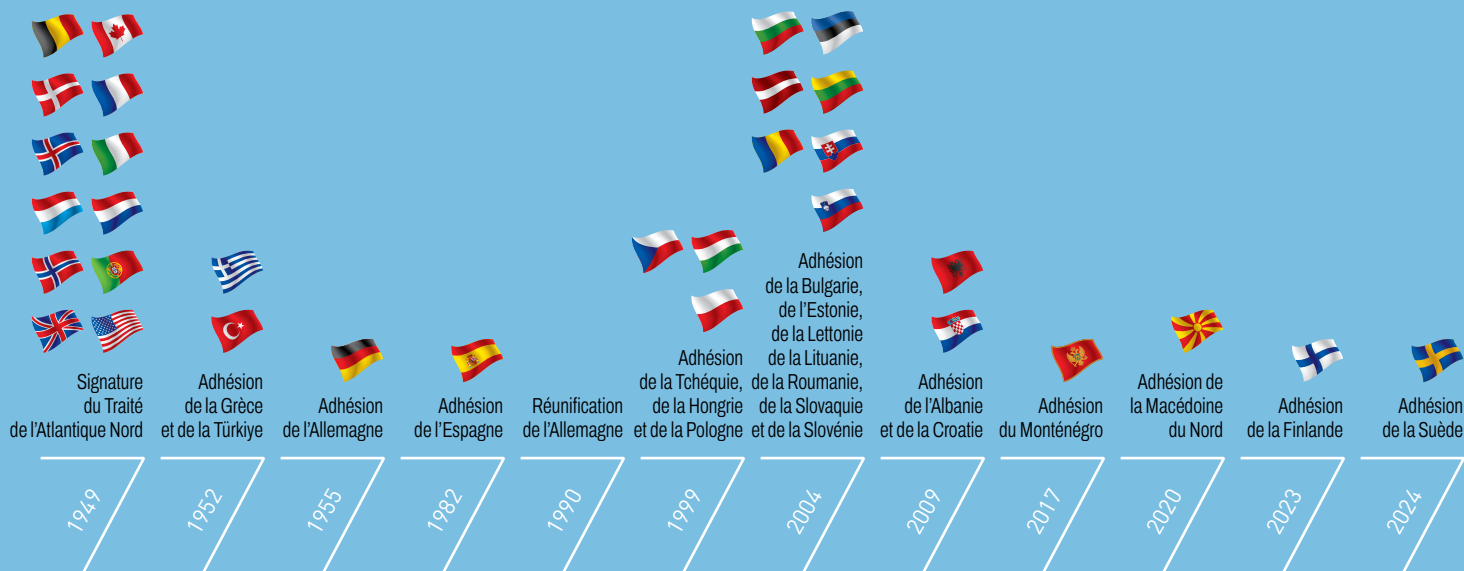
Le concept stratégique de 2022

Le concept stratégique est, après le Traité de l'Atlantique Nord, le document le plus important de l'OTAN. Il rappelle les valeurs et la raison d'être de l'Organisation, propose une analyse générale du contexte de sécurité, et fixe le cap à suivre par l'OTAN sur les plans politique et militaire. C'est au sommet de Madrid, en 2022, que les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance ont approuvé le concept stratégique actuellement en vigueur.

Dans ce texte, les Alliés constatent que la zone euro-atlantique n'est pas en paix et que la compétition stratégique, l'instabilité et les chocs répétés caractérisent leur environnement de sécurité ; ils désignent la Fédération de Russie et le terrorisme comme les deux principales menaces pour leur sécurité ; ils observent que la République populaire de Chine affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui sont contraires à leurs intérêts, à leur sécurité et à leurs valeurs.

En outre, le concept stratégique énonce les trois tâches fondamentales de l'OTAN : dissuasion et défense, prévention et gestion des crises, et sécurité coopérative. C'est en se consacrant à ces tâches, qui se complètent, que l'OTAN peut remplir sa mission première, à savoir assurer la défense et la sécurité collectives de tous les Alliés.

Enfin, le concept stratégique souligne que le lien qui unit les Alliés d'Europe et d'Amérique du Nord est crucial pour leur sécurité. L'OTAN est l'unique forum transatlantique – essentiel et indispensable – où les Alliés se consultent, se coordonnent et agissent sur tout ce qui a trait à leur sécurité individuelle et collective.



Siège de l'OTAN

Le siège de l'OTAN, à Bruxelles, abrite le Secrétariat international et l'État-major militaire international de l'Organisation, ainsi que les délégations et les représentations militaires des 32 pays membres, les missions de 17 pays partenaires et plusieurs agences. C'est principalement là, au travers de débats et de consultations, que se dessinent les grandes orientations de l'Organisation et que sont prises ses décisions.

Conseil de l'Atlantique Nord

Le Conseil de l'Atlantique Nord est la plus haute instance politique de l'OTAN. C'est l'enceinte où les hauts représentants des 32 pays d'Europe et d'Amérique du Nord qui font partie de l'Alliance se réunissent pour échanger et se concerter sur des sujets d'intérêt commun. Les décisions du Conseil étant prises par consensus, les politiques ainsi adoptées sont considérées comme l'expression de la volonté collective de tous les Alliés. Depuis la création de l'Alliance, en 1949, le consensus a été érigé en règle pour toutes les prises de décision. Il s'ensuit qu'il n'y a pas de procédure de vote : les consultations se poursuivent jusqu'au moment où se dégage une décision acceptable pour tous. Le Conseil est présidé par le secrétaire général. Qu'il soit réuni au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ou en session permanente, c'est-à-dire au niveau des ambassadeurs, ses décisions ont toutes la même valeur et la même légitimité.

Secrétariat international

Le Secrétariat international contribue au processus de prise de décision de l'Alliance en facilitant le dialogue, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ainsi que l'exécution des programmes.

Autorités militaires de l'OTAN

Le Comité militaire est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il se compose des chefs d'état-major de la défense des 32 pays de l'Alliance. En 2024, il était présidé par l'amiral Rob Bauer, de la marine royale néerlandaise¹³. Le président du Comité militaire est le plus haut responsable militaire de l'OTAN et le principal conseiller militaire du secrétaire général. C'est lui qui soumet aux organes de décision politiques de l'Alliance les avis du Comité militaire, fruit d'un consensus entre les 32 chefs d'état-major de la défense. Ceux-ci se réunissent au moins trois fois par an. Le reste du temps, le Comité militaire siège en session permanente,

c'est-à-dire au niveau des représentants militaires des pays, qui s'expriment alors au nom de leur chef d'état-major de la défense.

L'État-major militaire international est l'organe exécutif du Comité militaire. Il travaille sous la conduite d'un directeur général, qui est élu par les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN pour un mandat de trois ans. Depuis juillet 2022, cette fonction est occupée par le général de corps d'armée Janusz Adamczak, des forces armées polonaises. L'État-major militaire international réalise des analyses et des études portant sur des questions militaires intéressant l'OTAN, recense les domaines présentant un intérêt stratégique ou opérationnel, et propose des lignes de conduite.

Structure de commandement de l'OTAN

La structure de commandement permet à l'Alliance de s'acquitter de ses tâches fondamentales. Elle joue un rôle stratégique, consistant à exercer le commandement et le contrôle des opérations interarmées de l'Alliance. Elle se compose du Commandement allié Opérations et du Commandement allié Transformation, ainsi que de leurs commandements et quartiers généraux subordonnés.

Le Commandement allié Opérations a son quartier général à Mons (Belgique). Les commandements qui lui sont subordonnés sont implantés dans des quartiers généraux répartis dans divers pays de l'OTAN. Dirigé par le commandant suprême des forces alliées en Europe, le Commandement allié Opérations est responsable de la planification et de l'exécution de l'ensemble des opérations et missions de l'Alliance. Le commandant suprême des forces alliées en Europe assure également le commandement général des opérations au niveau stratégique, et il formule des directives militaires à caractère stratégique à l'intention des commandants subordonnés. Depuis juillet 2022, cette fonction est exercée par le général Christopher Cavoli, des forces terrestres des États-Unis.

Le Commandement allié Transformation a son quartier général à Norfolk, en Virginie (États-Unis), et ses commandements subordonnés sont implantés dans divers pays de l'OTAN. Depuis septembre 2024, il est dirigé par l'amiral Pierre Vandier, de la marine française¹⁴. Il est chargé de piloter la transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. En outre, il élabore des concepts innovants, procède à des expérimentations et promeut l'interopérabilité entre les forces des Alliés, au profit d'une plus grande efficacité militaire.

13 Le 17 janvier 2025, l'amiral Rob Bauer, de la marine royale néerlandaise, est arrivé au terme de son mandat. C'est l'amiral Giuseppe Cavo Dragone, de la marine italienne, qui lui a succédé à la présidence du Comité militaire.

14 C'est le 23 septembre 2024 que l'amiral Pierre Vandier a succédé au général Philippe Lavigne au poste de Commandant suprême allié Transformation.

Structure de forces de l'OTAN

La structure de forces de l'OTAN se compose de forces nationales et de forces multinationales ainsi que des états-majors opérationnels qui leur sont associés. Il s'agit de forces qui sont mises à la disposition de l'OTAN de façon permanente ou temporaire (en fonction des critères de disponibilité opérationnelle qui leur sont applicables) et auxquelles il est fait appel lorsque l'Alliance est amenée à conduire des opérations et à en assurer le soutien dans la durée.

Financement de l'OTAN

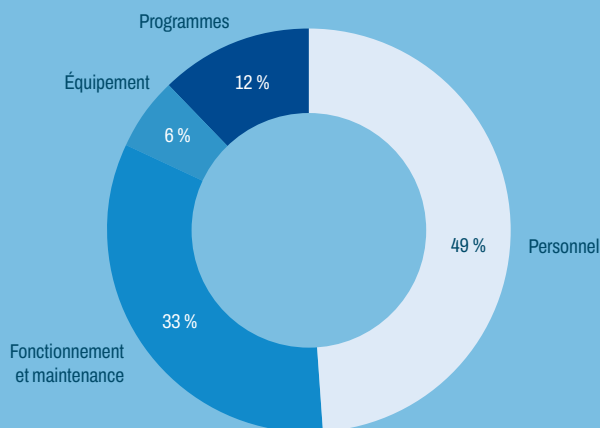
L'OTAN tire son financement des contributions directes (financement commun) et des contributions indirectes de ses pays membres. Les contributions indirectes, qui sont les plus substantielles, correspondent aux dépenses effectuées par les Alliés à titre individuel. Elles recouvrent en particulier la mise à disposition de forces et de capacités pour des activités de dissuasion et de défense ainsi que pour des missions et des opérations militaires de l'OTAN.

Il y a trois grands budgets financés en commun à l'OTAN : le budget civil, le budget militaire et le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité. En 2024, les Alliés ont consacré environ 3,8 milliards d'euros au financement commun.

Le budget civil couvre les dépenses de personnel, de fonctionnement, de maintenance et d'équipement ainsi que les dépenses liées aux programmes. La dotation qui a été approuvée par le Conseil de l'Atlantique Nord pour 2024 se répartit comme suit : 368 millions d'euros pour la partie principale du budget et 70 millions d'euros pour le volet civil des régimes de pensions de l'OTAN. En mars 2024, les Alliés ont décidé d'ajouter 17,9 millions d'euros à ce budget afin de renforcer et d'étoffer la Représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine.

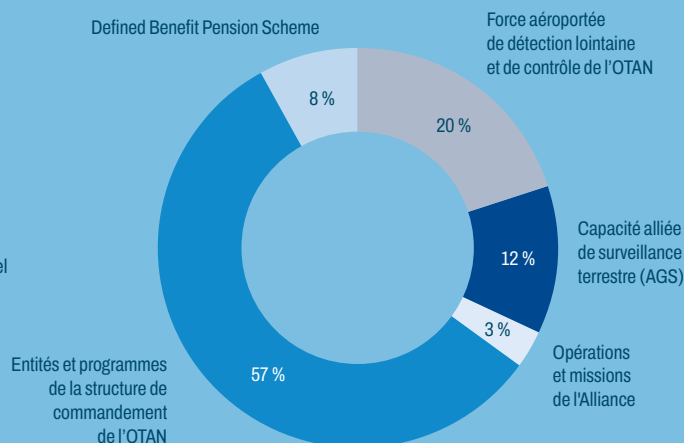
En 2024, le budget militaire a continué d'être utilisé pour couvrir les besoins liés à la nouvelle posture de dissuasion et défense de l'OTAN, à l'interopérabilité, à la prévention et à la gestion des crises ainsi qu'à la sécurité coopérative. Plus particulièrement, il a permis de financer la structure de commandement intégrée de l'OTAN, les entraînements et exercices collectifs, les opérations et missions de l'Alliance, ainsi que le soutien en matière de renforcement des capacités des partenaires. Il a également couvert les dépenses d'exploitation et de maintenance relatives aux capacités de défense collective de l'OTAN. En 2024, le plafond du budget militaire était de 2,1 milliards d'euros.

Partie principale du budget civil 2024



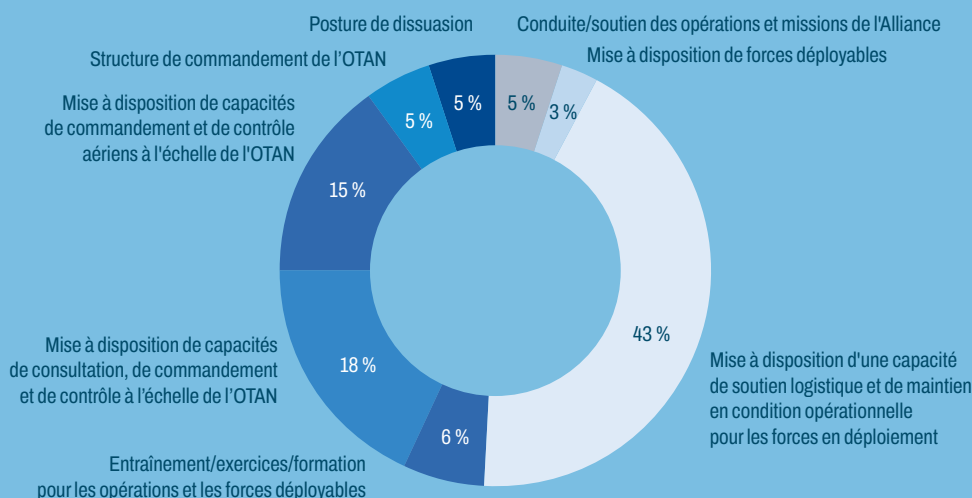
Au cours de ce même exercice, le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité a permis de financer de grands projets de construction ainsi que des systèmes de commandement et de contrôle, parmi lesquels des systèmes d'information et de communication pour la défense aérienne, des quartiers généraux pour la structure de commandement

Budget militaire 2024



intégrée et pour les opérations extérieures, ainsi que des installations destinées à l'entraînement, à l'accueil et à l'acheminement vers l'avant des forces de l'OTAN. Le plafond du programme était de 1,3 milliard d'euros pour 2024. Plus de 3 200 projets sont en cours d'exécution, pour une valeur totale de près de 23 milliards d'euros.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité Dépenses 2024



Agences et organismes

Agence OTAN d'information et de communication

Moteur de la transformation numérique de l'OTAN, cette agence fournit les capacités, services et compétences dont l'Alliance a besoin, sur le plan technologique, pour pouvoir relever les défis de demain. Elle fait en sorte que l'Organisation dispose des réseaux, des moyens de communication et des logiciels nécessaires à l'exécution de ses opérations, missions et exercices et à l'accomplissement de ses trois tâches fondamentales.

En 2024, l'Agence a fourni des moyens de connexion pour une centaine d'exercices organisés par l'OTAN ou par des pays, et elle a piloté la quatrième édition de l'exercice OTAN d'interopérabilité technique consacré à la lutte contre les drones. Elle a en outre testé une solution de communication avec le Grand Nord faisant appel à des constellations de satellites commerciaux en orbite basse, solution qui a montré son efficacité.

Par ailleurs, elle a continué d'aider l'Ukraine à renforcer ses capacités de défense et son interopérabilité avec l'OTAN ainsi qu'à se prémunir contre les risques cyber et à améliorer le partage d'informations dans ce domaine.

Agence OTAN de soutien et d'acquisition

Cette agence s'occupe, pour le compte des pays de l'Alliance, des achats multinationaux de capacités, du soutien des capacités concernées et de leur maintien en condition. La centralisation de ces activités permet de réaliser des économies d'échelle, de diminuer les coûts, de réduire l'empreinte logistique des armées des pays de l'Alliance et de mobiliser plus efficacement le secteur privé. Le siège de l'Agence est établi au Luxembourg et ses centres opérationnels en France, en Hongrie et en Italie. Financée par ses clients, elle est tenue à l'équilibre financier (ni perte ni profit).

En 2024, elle a signé, sur mandat des pays utilisateurs, d'importants contrats-cadres multinationaux pour l'achat de systèmes de missile (notamment Patriot et Stinger), et elle a pour la première fois conclu des contrats dans le domaine spatial, pour l'acquisition de services de communications par satellite.

L'Agence a par ailleurs continué d'apporter une aide à Kyïv. Elle a ainsi joué un rôle majeur dans le cadre de l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine, de la coalition IT du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine, et de l'étude de faisabilité relative à la reconstruction des infrastructures ukrainiennes.

Organisation OTAN pour la science et la technologie

Cette entité promeut l'innovation, fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de répondre à des besoins en constante évolution. En 2024, elle a pu compter sur un réseau de plus de 5 000 chercheurs, scientifiques et ingénieurs de divers pays pour travailler sur plus de 400 projets, centrés notamment sur les opérations multimilieux et la résilience.

Son programme de travail recouvre une vaste gamme de disciplines, allant des sciences physiques aux sciences de l'information en passant par les sciences humaines, et englobe les cinq milieux d'opération de l'OTAN (terre, air, mer, cyber et espace).

En 2024, l'Organisation pour la science et la technologie a inauguré le programme de subventions du conseiller scientifique de l'OTAN, une initiative visant à mettre le meilleur de la recherche au service de la sécurité mondiale. Ce programme finance des projets de recherche scientifique et technologique dans des domaines d'avenir, tels que la dissuasion et la défense, la résilience et la prospective.

Archives et gestion de l'information

L'OTAN tient à ce que la déclassification et la mise en lecture publique de ses documents soient effectuées dans les délais prescrits et avec la rigueur voulue. En conservant ses documents et en les rendant publics, elle permet aux citoyens des quatre coins du monde d'avoir accès à des informations factuelles, authentiques et fiables.

En 2024, le Comité des archives a déclassifié et mis en lecture publique plus de 13 000 documents d'archives de l'OTAN. Par ailleurs, de plus en plus de documents d'orientation et de documents administratifs récents sont rendus publics.

ANNEXE II :

PRINCIPAUX EXERCICES MULTI-NATIONAUX OTAN ET ALLIÉS EN 2024

Depuis l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie en 2014, l'OTAN a augmenté le nombre d'exercices axés sur la défense collective. Suite à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, en 2022, les Alliés mènent plus fréquemment des entraînements et exercices de plus grande envergure, afin de démontrer la capacité de l'OTAN à défendre tout Allié et à lui fournir rapidement des renforts.

En 2024, 119 exercices au total ont été organisés par l'OTAN. Les forces multinationales de l'OTAN, en menant ces exercices côte à côte, ont pu tester leur capacité à opérer ensemble et à réagir à n'importe quelle menace, d'où qu'elle vienne. En 2024, les Alliés ont mené 752 exercices nationaux. Les partenaires et les organisations internationales ont eu la possibilité d'assister en tant qu'observateurs ou de participer à 23 des exercices conduits par l'OTAN en 2024. À de nombreuses reprises, des Alliés ont invité des troupes d'autres pays de l'Alliance à participer à leurs exercices nationaux.

Les exercices permettent à l'Alliance de tester et de valider ses concepts, ses procédures, ses systèmes et ses tactiques. Ils font partie intégrante de la communication en matière de dissuasion et de défense, et sont une illustration concrète de la capacité de l'OTAN à projeter sa puissance sur tout le territoire de l'Alliance. Les exercices sont planifiés à l'avance et peuvent prendre la forme d'exercices réels de grande envergure ou d'exercices assistés par ordinateur se déroulant dans une salle de classe. L'OTAN organise également des activités de formation politiques ainsi que des activités d'entraînement et des exercices de haut niveau.

Les Alliés respectent leurs obligations internationales en matière de transparence, de prévisibilité, de maîtrise des armements et de mesures de confiance, auxquelles ils sont pleinement attachés. Les exercices sont annoncés des mois à l'avance sur le site web de l'OTAN. Les Alliés vont régulièrement au-delà de leurs obligations, en invitant par exemple des organisations internationales ou des pays non membres de l'OTAN à assister aux exercices en tant qu'observateurs, et ce même lorsque le seuil qui les y obligerait n'est pas atteint.



Des marines suédois sécurisent une île au cours d'un exercice amphibie près de Göteborg – Suède, octobre 2024.



Le secrétaire général, Mark Rutte, rend visite aux soldats de la brigade multinationale de l'OTAN en Lettonie – Ādaži (Lettonie), novembre 2024.



Un char britannique Challenger 2 procède à un tir lors d'un concours organisé par les forces armées canadiennes – Ādaži (Lettonie), mai 2024.

Exercice Steadfast Defender 2024

Steadfast Defender 24, le plus grand exercice militaire mené par l'OTAN depuis une génération, avait notamment pour objectif de tester les nouveaux plans de défense de l'Alliance. Quelque 90 000 soldats, 80 aéronaves, 50 navires et 1 100 véhicules de combat ont ainsi été déployés dans le cadre de cet exercice, qui s'est étalé sur une période de quatre mois (de janvier à mai). Conçu à la fois pour éprouver et pour démontrer l'aptitude de l'Alliance à projeter des renforts en Europe continentale par-delà l'Atlantique depuis l'Amérique du Nord et le Royaume-Uni, Steadfast Defender s'est décliné en plusieurs exercices dirigés par l'OTAN ou par les pays.

La première partie de Steadfast Defender se présentait comme un exercice réel à dominante maritime, qui a mobilisé plusieurs quartiers généraux appelés à répéter un déploiement stratégique de forces depuis l'Amérique du Nord vers l'Europe continentale, tandis que la seconde partie était une démonstration multimilieu des capacités militaires OTAN, nationales et multinationales sur le théâtre européen terrestre. L'ensemble, qui a permis de valider minutieusement les concepts, procédures et plans de préparation de l'OTAN, a ainsi démontré que celle-ci était prête à conduire et à soutenir des opérations complexes sur des milliers de kilomètres.



Une soldate française du 5^e régiment de dragons pendant l'exercice Steadfast Defender 24 de l'OTAN – Pologne, mars 2024.

Steadfast Defender



Exercices liés à Steadfast Defender
2024

**Plus de 90 000 soldats des
32 pays de l'Alliance**

**Plus de 50 plateformes
navales**

Porte-avions
Destroyers
Frégates
Corvettes

**Plus de 80 plateformes
aériennes**

Harrier F15 F35
F/A-18 Hélicoptères
Véhicules aériens sans pilote

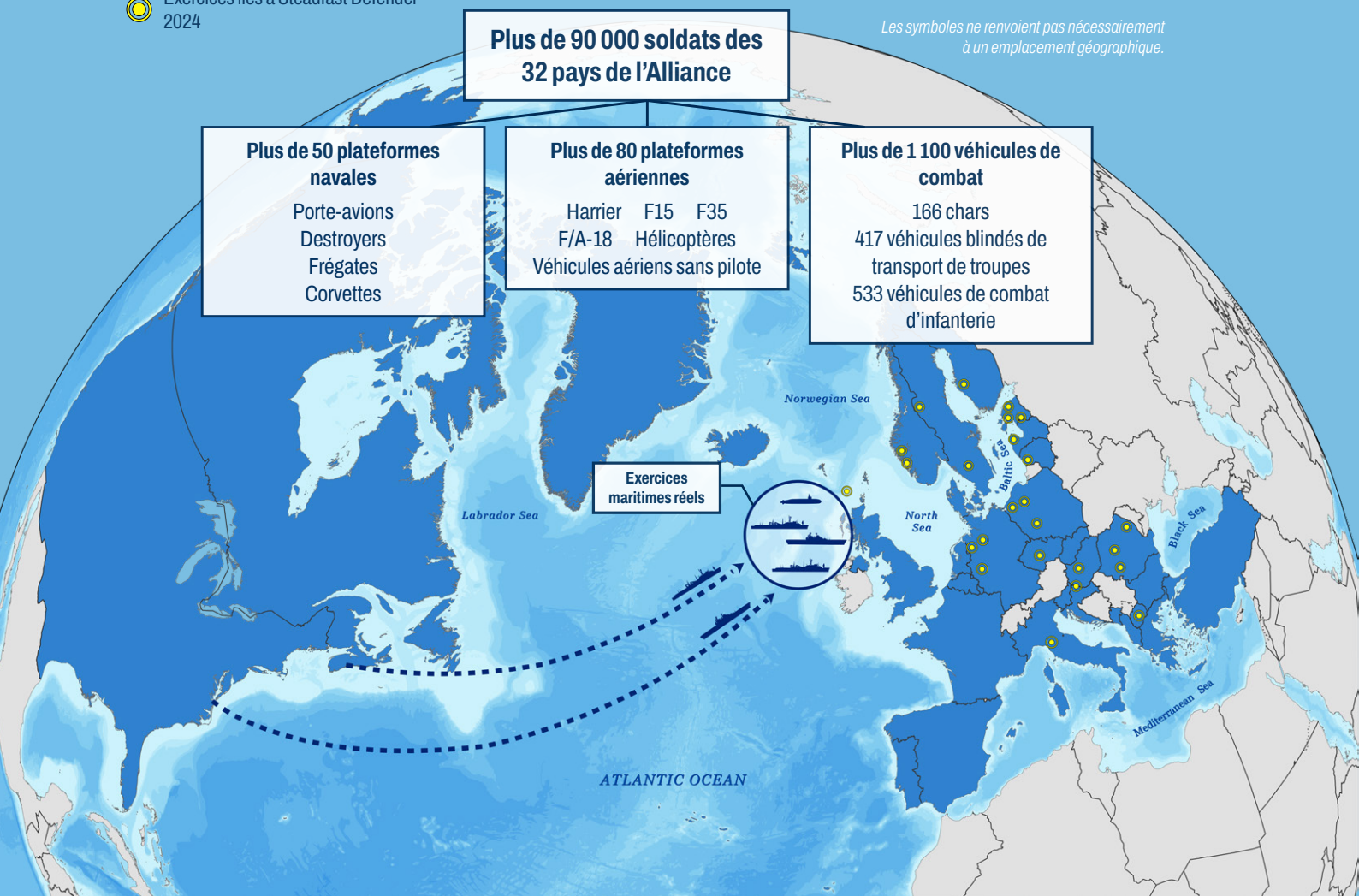
**Plus de 1 100 véhicules de
combat**

166 chars
417 véhicules blindés de
transport de troupes
533 véhicules de combat
d'infanterie

Les symboles ne renvoient pas nécessairement
à un emplacement géographique.

Exercices
maritimes réels

ATLANTIC OCEAN



Quelques exemples d'exercices OTAN

DESCRIPTION	DATES EN 2024	LIEU
STEADFAST DEFENDER 24 Steadfast Defender 24 constitue la première série d'exercices OTAN de grande envergure s'appuyant sur les nouveaux plans de défense régionaux adoptés au sommet de Vilnius, en 2023, signe de l'importance que l'Alliance accorde à son niveau de préparation et au renforcement transatlantique. Cet exercice a permis d'entraîner et de tester des forces OTAN dans tous les milieux, avec un axe particulier sur l'intégration étroite tant des opérations stratégiques que des manœuvres tactiques.	Janvier – Mai	Océan atlantique, jusqu'à l'océan Arctique ; Europe, du Grand Nord à l'Europe centrale et orientale
BRILLIANT JUMP 24 Brilliant Jump 24, l'un des exercices de la série Steadfast Defender, a permis de démontrer la capacité de l'OTAN à mobiliser et à intégrer des forces rapidement. Il a rassemblé plus de 3 000 soldats et 700 véhicules d'Albanie, de Pologne, d'Espagne, de Türkiye et du Royaume-Uni, autant de composantes de la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation.	13 – 28 février	Pologne
DYNAMIC MANTA 24 Cet exercice, auquel ont participé des navires, des sous-marins, des avions et des milliers de soldats en Méditerranée, a permis à l'Alliance d'optimiser ses capacités de guerre sous-marine. Mené au large des côtes siciliennes, il a mobilisé des sous-marins français, grecs, italiens, espagnols et turcs, appuyés par des avions de patrouille maritime du Canada, d'Allemagne, de Grèce, de Türkiye, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que par des unités de surface du 2^e Groupe maritime permanent OTAN relevant du Commandement maritime allié de l'OTAN.	26 février – 8 mars	Italie
LOYAL LEDA 24 Conçu, entre autres, pour évaluer l'état de préparation au combat du corps de réaction rapide de l'OTAN – France, cet exercice a réuni des milliers de soldats et d'experts civils de toute l'Europe. Il était basé sur un scénario multimilieu évoluant rapidement, reflet de la complexité des conflits modernes.	5 – 14 mars	Europe
STEADFAST COBALT 24 Steadfast Cobalt 24, exercice majeur de l'Alliance portant sur les systèmes d'information et de communication, avait pour but de tester et de renforcer l'interopérabilité entre les systèmes OTAN. L'exercice s'est déroulé sur huit pays de l'OTAN, le principal déploiement ayant eu lieu au niveau du corps de déploiement rapide de l'OTAN – Italie. Plus d'un millier de personnels civils et militaires d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, de Roumanie, d'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis y ont participé.	2 – 26 avril	Italie
DYNAMIC MONGOOSE 24 Cet exercice, qui a rassemblé des navires, des sous-marins, des avions et des personnels de 9 pays de l'Alliance dans les eaux situées entre l'Islande et la Norvège, entendait tester les forces alliées dans des scénarios complexes faisant intervenir le milieu sous-marin. Le 1^{er} Groupe maritime permanent OTAN a coordonné les opérations de surface, avec le concours des navires des pays participants. Un sous-marin de la classe Gotland a participé à son tout premier exercice OTAN depuis l'adhésion de la Suède à l'Alliance.	29 avril – 29 mai	Atlantique Nord
STEADFAST DETERRENCE 24 Steadfast Deterrence 24 a été l'occasion d'entraîner et de certifier le corps de déploiement rapide de l'OTAN – Italie comme premier quartier général de la Force de réaction alliée. Cet exercice de poste de commandement/assisté par ordinateur a permis de préparer les structures de commandement de l'OTAN à mettre en œuvre l'orientation stratégique du SACEUR en temps de paix et à tester les plans en période de crise.	21 – 31 mai	Europe
RAMSTEIN LEGACY 24 Principal exercice de défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN, Ramstein Legacy 24 a réuni 3 200 participants de 20 pays de l'Alliance. Il avait pour objectif essentiel le renforcement de la coopération, de l'interopérabilité et de l'intégration des forces de défense aérienne de l'OTAN.	3 – 14 juin	Bulgarie, Roumanie

Exercice d'interopérabilité Coalition Warrior (CWIX) 24 Avec plus de 2 500 participants, le CWIX 2024 a été le plus grand exercice d'interopérabilité numérique jamais organisé par l'Alliance. Cette 25^e édition a permis de tester et de valider les capacités de commandement et de contrôle de l'OTAN, et plus particulièrement les systèmes d'information et de communication. Au cours de l'exercice, les ingénieurs et les opérateurs de 27 pays de l'Alliance et de 2 pays partenaires ont soumis quelque 480 capacités à plus de 26 000 essais.	3 – 20 juin	Pologne
DYNAMIC GUARD 24 Mené en Méditerranée, Dynamic Guard 24 avait pour but de renforcer les capacités OTAN de guerre électromagnétique et de défense contre les missiles antinavires. Près d'un millier de personnels y ont participé, ainsi que des navires et des avions du Canada, d'Allemagne, de Grèce, d'Espagne et de Türkiye.	2 – 6 septembre	Méditerranée
STEADFAST FOXTROT 24 Steadfast Foxtrot 24 a simulé des scénarios de défense collective visant à tester l'état de préparation logistique et opérationnelle. Mené au Commandement interarmées du soutien et de la facilitation à Ulm (Allemagne), cet exercice a rassemblé plus de 250 participants de 24 pays de l'Alliance.	11 – 14 septembre	Allemagne
RAMSTEIN FLAG 24 Ouvrant la série d'exercices « Flag » du Commandement aérien allié de l'OTAN, cet exercice était axé sur l'entraînement multilatéral au niveau tactique, en particulier sur la lutte contre les capacités de déni d'accès/d'interdiction de zone et sur la défense aérienne et antimissile intégrée. Il a réuni des moyens aériens, terrestres, maritimes et cyber du Canada, de France, de Grèce, de Hongrie, d'Italie, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, d'Espagne, de Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis.	30 septembre – 11 octobre	Grèce
STEADFAST DUEL 24 Steadfast Duel, le plus important exercice de poste de commandement assisté par ordinateur de l'OTAN en 2024, a permis de tester le niveau de préparation de l'Alliance aux opérations multilatérales de défense du territoire de l'Alliance au titre de l'article 5. Cet exercice, qui a mobilisé quelque 5 000 personnels civils et militaires répartis sur 11 sites en Europe, a nécessité une coordination dans tous les milieux.	22 – 31 octobre	Belgique, Italie, Norvège
CYBER COALITION 24 Cyber Coalition 24, exercice phare de cybersécurité de l'OTAN, avait pour but de renforcer la cybersécurité de l'Alliance en intensifiant la collaboration et l'interopérabilité entre l'OTAN, les Alliés et les partenaires dans le cyberspace. Il a rassemblé environ un millier de participants des 32 pays de l'Alliance, ainsi que quelques participants des pays partenaires et de l'Union européenne.	30 novembre – 6 décembre	Estonie



Des vedettes d'assaut rapides CB-90 de la marine suédoise se préparent pour l'exercice Nordic Response 24 – Tovik (Norvège), février 2024.

Quelques exemples d'exercices des pays de l'alliance

DESCRIPTION	DATES EN 2024	LIEU
AGILE DEFENDER 24 Agile Defender 24 a permis d'évaluer la capacité du Royaume-Uni à satisfaire aux exigences de l'OTAN dans le cadre de Steadfast Defender 24. Axé sur la planification, le déploiement, le maintien en puissance et le redressement, il a contribué à renforcer la capacité du Royaume-Uni à mobiliser ses forces efficacement à l'appui de la défense collective de l'OTAN.	11 février – 30 mai	Europe
JOINT WARRIOR 24-1 En tant que composante de l'exercice Steadfast Defender 24, Joint Warrior 24-1 a offert un environnement d'entraînement complexe, soumis à des menaces multiples, qui a contribué au niveau de préparation et à l'interopérabilité des forces se préparant à appuyer la Force de réaction alliée de l'OTAN.	24 février – 3 mars	Royaume-Uni
DRAGON 24 Plus de 20 000 soldats de neuf pays de l'Alliance ont pris part à l'exercice Dragon 24, conçu pour tester les réponses aux menaces potentielles contre le territoire polonais. Principaux volets de l'exercice : franchissement complexe de coupures humides, mouvements importants par voie routière et campagnes de tir réels de haute intensité.	25 février – 14 mars	Pologne
AUSTERE CHALLENGE 24 Austere Challenge 24 a permis de tester les capacités de coordination, de commandement et de contrôle des forces des États-Unis et d'autres Alliés, dans un environnement de compétition, qui évolue en crise pour se terminer en opérations de combat de grande envergure.	26 février – 15 mars	Allemagne
NORDIC RESPONSE 24 (COLD RESPONSE) Nordic Response 24, qui a rassemblé plus de 20 000 soldats de 13 pays de l'Alliance, était axé sur les opérations multimilieux de haute intensité dans les conditions arctiques du nord de la Norvège, de la Finlande et de la Suède. Il a mobilisé plus de 50 plateformes navales, notamment des sous-marins, des frégates et des porte-avions, ainsi qu'une centaine d'avions de chasse, d'aéronefs de transport et d'hélicoptères.	4 – 14 mars	Norvège
CRYSTAL ARROW 24 Conçu pour valider l'état de préparation au combat du groupement tactique multinational de l'OTAN en Lettonie, Crystal Arrow 24 a mobilisé plus de 2 000 soldats de 13 pays de l'Alliance.	4 – 15 mars	Lettonie
TROJAN FOOTPRINT 24 Trojan Footprint 24 était conçu pour renforcer l'interopérabilité des forces d'opérations spéciales avec les forces conventionnelles. Cet exercice, qui s'inscrit dans le cadre de Steadfast Defender 2024, a rassemblé des forces d'Albanie, de Bulgarie, de France, de Grèce, d'Italie, du Monténégro, de Macédoine du Nord, du Portugal, de Roumanie, d'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que de Géorgie, pays partenaire.	4 – 15 mars	Bulgarie, Géorgie, Allemagne, Grèce, Macédoine du Nord, Roumanie



Un parachutiste italien progresse après avoir sauté sur Jönköping (Suède) pendant l'exercice Swift Response 24 – Jönköping (Suède), mai 2024.

GRAND QUADRIGA 2024

Grand Quadriga 24 a permis de démontrer l'aptitude de la Bundeswehr à déployer rapidement et à soutenir des forces sur le flanc oriental de l'OTAN. L'exercice, qui s'est déroulé pour l'essentiel en Lituanie, a mobilisé plus de 12 000 soldats allemands et a intégré des unités de la brigade d'infanterie lituanienne « Loup de fer », de la 13^e brigade légère des Pays-Bas et de la brigade franco-allemande.

25 mars – 25 juin

Allemagne, Lituanie

DEFENDER 24, avec les sous-exercices SABER STRIKE 24, SWIFT RESPONSE 24 et IMMEDIATE RESPONSE 24

Defender 24, exercice de grande envergure mené en Europe dans le cadre des manœuvres Steadfast Defender 24, a mobilisé plus de 40 000 soldats de 20 pays de l'Alliance et pays partenaires. Axé sur le déploiement rapide de forces américaines et multinationales vers le théâtre européen, sur la coordination en matière de commandement stratégique et sur les opérations multinationales de haute intensité, Defender 24 était articulé autour de trois grands sous-exercices : Saber Strike, Swift Response et Immediate Response.

28 mars – 31 mai

Europe du Nord

- Saber Strike 24 a essentiellement porté sur le déploiement rapide de l'OTAN et son niveau de préparation aux opérations par temps froid dans la région de la Baltique. Quelque 5 000 soldats de 10 pays de l'Alliance y ont participé.
- Swift Response 24 a permis de conduire le plus grand assaut aérien effectué par l'OTAN depuis la Seconde Guerre mondiale, avec des opérations aéroportées interarmées ayant mobilisé 3 650 soldats américains et 9 500 soldats de forces multinationales.
- Immediate Response 24 a sollicité les capacités logistiques de l'OTAN, à commencer par les déploiements de forces effectués par les États-Unis vers des ports danois et norvégiens et la mobilisation des stocks prépositionnés de l'armée de terre. Il a réuni quelque 23 000 participants de pays de l'OTAN et de pays partenaires.

SPRING STORM 24 (KEVADTORM)

Cet exercice, auquel ont participé près de 14 000 soldats d'Estonie et d'autres pays de l'Alliance, était axé sur les opérations interarmées défensives dans le cadre d'un scénario relevant de l'article 5. Mené dans le centre et l'ouest de l'Estonie, il a mobilisé des unités alliées qui ont pu procéder à des manœuvres de renforcement rapide et approfondir l'interopérabilité avec les forces estoniennes.

6 – 17 mai

Estonie

SLOVAK SHIELD 24

Cet exercice de poste de commandement niveau brigade, combiné à un exercice d'entraînement sur le terrain niveau bataillon, avait pour but d'entraîner les pays du groupe de Visegrad à planifier et à exécuter des opérations terrestres tactiques sur la base de scénarios de conflit de haut intensité.

13 – 31 mai

Slovaquie

BALTOPS 24

Cet exercice maritime multinational de grande envergure a contribué au renforcement de la disponibilité opérationnelle et de l'interopérabilité entre les forces des États-Unis et celles d'autres Alliés dans la région de la mer Baltique. Plus de 50 navires, 85 aéronefs et quelque 9 000 personnels de 20 pays de l'Alliance y ont pris part. La Suède, qui avait déjà participé aux précédentes éditions de l'exercice, participait pour la première fois à ces manœuvres en tant que pays membre de l'OTAN.

7 – 20 juin

Eaux côtières et ports de la mer Baltique en Allemagne, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne et en Suède



Des pays de l'Alliance s'entraînent pendant l'exercice Dragon 2024 – Pologne, mars 2024.

ANNEXE III :

LA FORCE POUR LE KOSOVO

La KFOR, dirigée par l'OTAN, a pour mission de contribuer au maintien d'un environnement sûr pour toutes les communautés du Kosovo ainsi qu'à la préservation de la liberté de circulation, en vertu du mandat défini dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 1999. Dans le cadre de ses activités, l'OTAN s'associe et prête son assistance à l'ONU, à l'Union européenne et à d'autres acteurs internationaux, selon les besoins, pour favoriser l'établissement d'un Kosovo stable et pacifique. La KFOR aide également à la mise en place d'organes de sécurité professionnels, démocratiques et multiethniques au Kosovo.

Commandant : général de division Enrico Barduani

29 pays fournisseurs de troupes (octobre 2024)

Albanie	90	Lituanie	1
Arménie	57	République de Moldova	44
Autriche	107	Monténégro	2
Bulgarie	126	Macédoine du Nord	68
Canada	5	Pologne	247
Croatie	150	Portugal	1
Tchéquie	35	Roumanie	184
Danemark	35	Slovénie	105
Finlande	70	Suède	3
France	3	Suisse	211
Allemagne	300	Türkiye	325
Grèce	121	Royaume-Uni	41
Hongrie	365	États-Unis	598
Irlande	13		
Italie	855	Effectif total :	4 302
Lettonie	140		

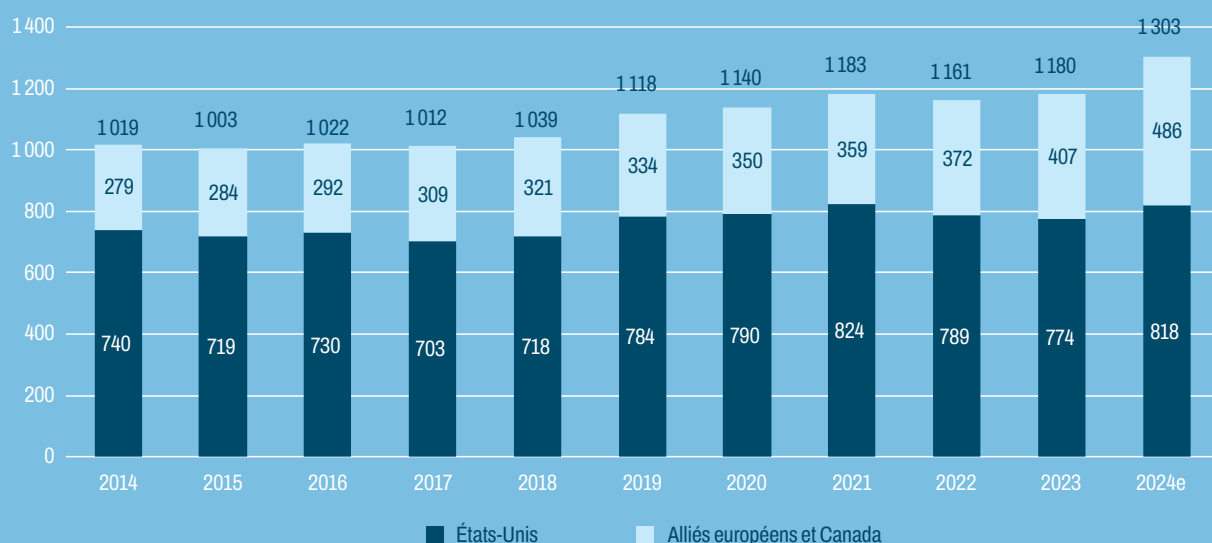
ANNEXE IV : LES DÉPENSES DE DÉFENSE DES PAYS DE L'OTAN (2014 – 2024)

L'OTAN recueille des données sur les dépenses de défense des Alliés et les publie régulièrement. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Ces montants représentent les paiements qu'un État a effectués ou devra effectuer au cours de l'exercice pour satisfaire les besoins de ses forces armées, des Alliés ou de l'Alliance. Dans les graphiques et tableaux qui suivent, l'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques mises à disposition par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG ECFIN) et le Fonds monétaire international (FMI).

Du fait des différences entre ces sources et les prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB) établies par les pays, mais aussi entre la définition OTAN des dépenses de défense et les définitions nationales, les chiffres présentés peuvent s'écarter considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités nationales ou inscrits dans les budgets nationaux. Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

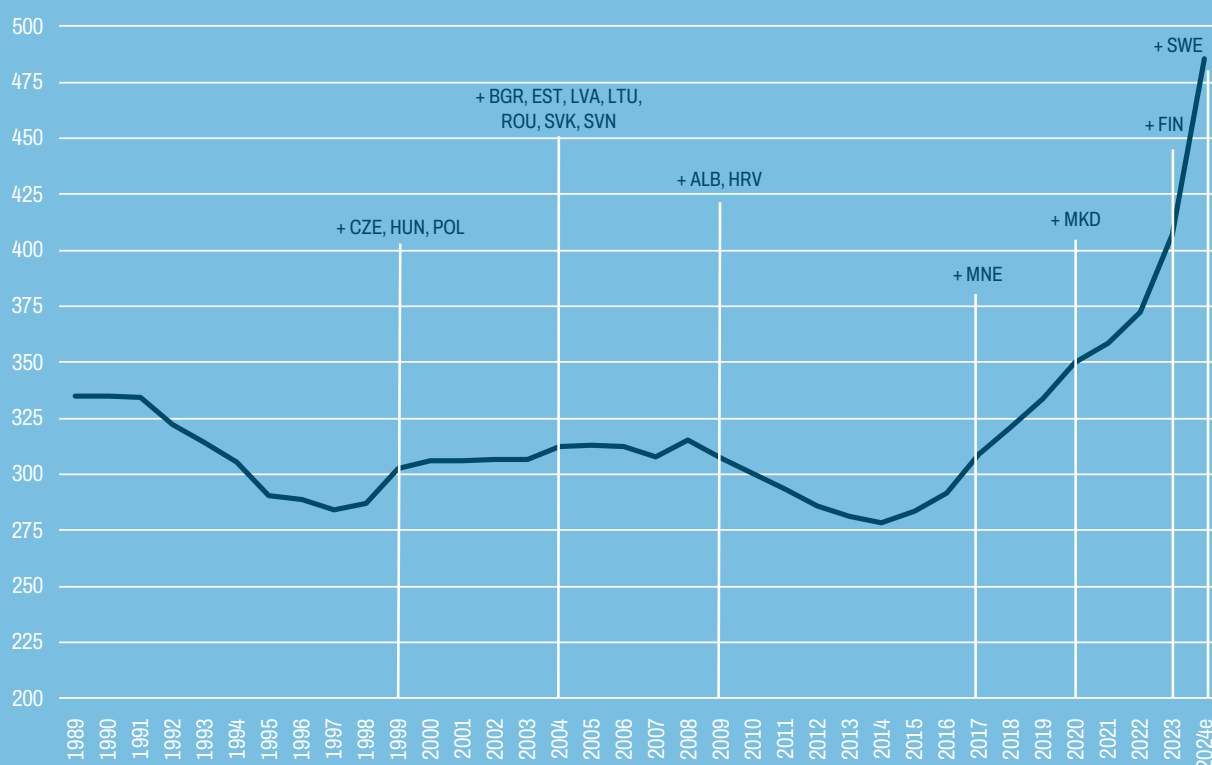
Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 4 février 2025. Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

Graphique 1 : Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2021)



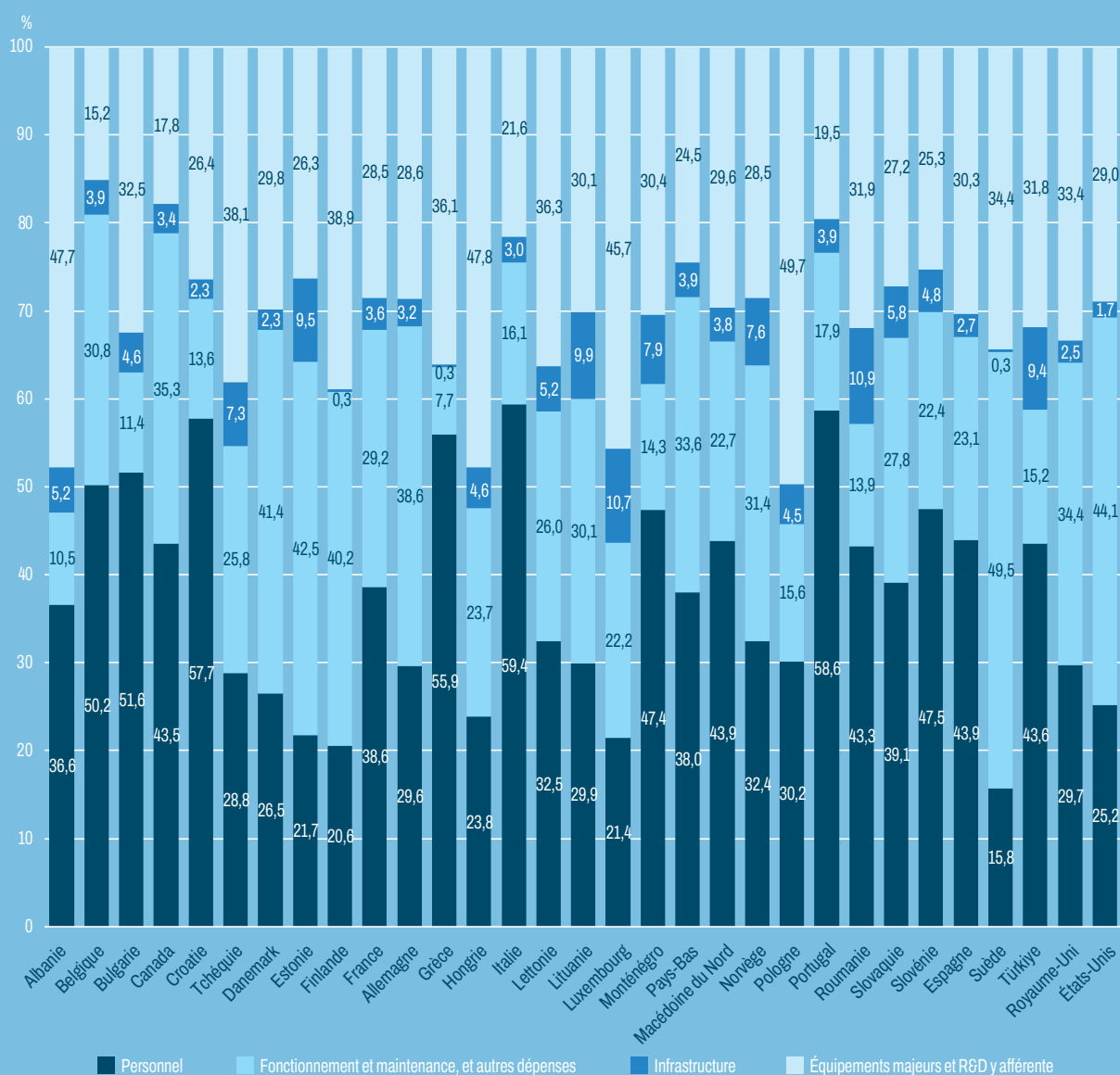
Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

Graphique 2 : Alliés européens et Canada – Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2021)

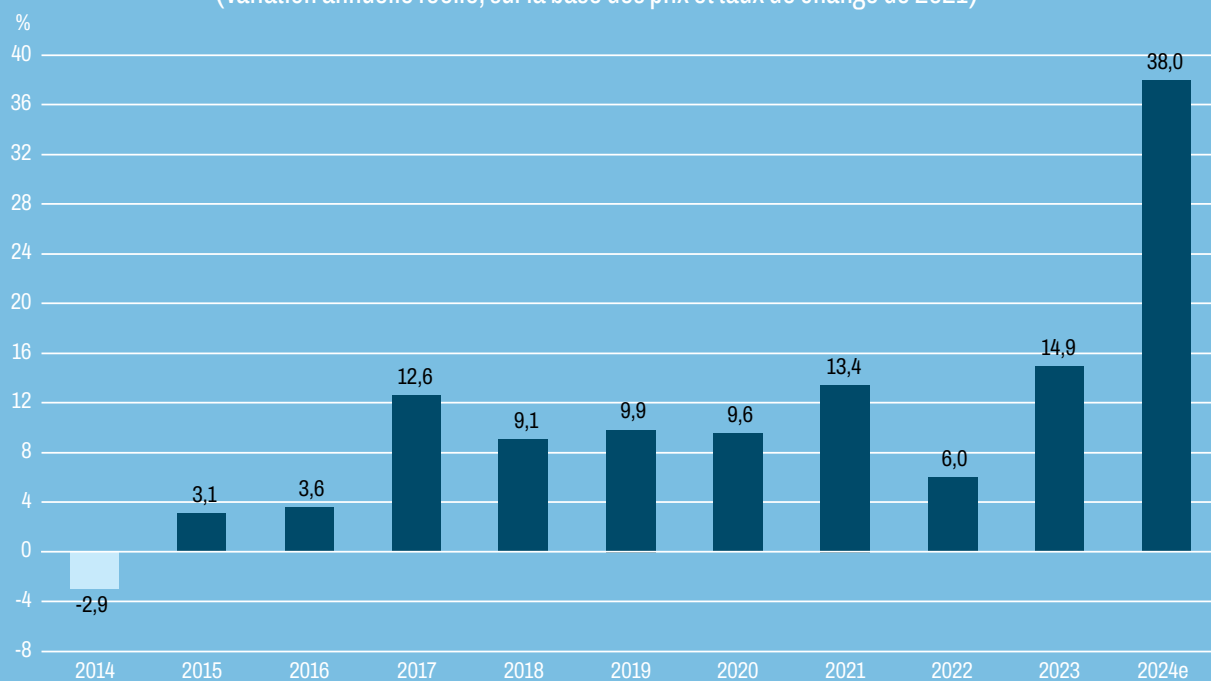


Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. Le graphique tient compte des élargissements de 1999 (3 Alliés), de 2004 (7 Alliés), de 2009 (2 Alliés), de 2017 (1 Allié), de 2020 (1 Allié), de 2023 (1 Allié) et de 2024 (1 Allié).

Graphique 3 : Principales catégories de dépenses de défense (%)
(en pourcentage des dépenses de défense totales)
2024e



**Graphique 4 : Alliés européens et Canada – Dépenses consacrées
aux équipements majeurs**
(variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2021)



Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada comprend, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

Tableau 1 : Dépenses de défense (en millions de monnaie nationale)

Pays	Unité monétaire (en millions)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Prix courants												
Albanie	Leks	18 788	16 671	16 250	17 199	18 995	21 670	21 348	23 072	25 848	40 256	49 842
Belgique	Euros	3 913	3 789	3 848	3 932	4 101	4 253	4 665	5 276	6 551	7 047	7 900
Bulgarie	Leva	1 102	1 116	1 186	1 255	1 593	3 771	1 920	2 109	2 672	3 602	3 964
Canada	Dollars canadiens	20 076	23 900	23 474	30 761	29 025	29 949	31 289	31 976	33 707	38 400	43 700
Croatie	Euros	811	804	756	812	805	881	861	1 150	1 219	1 304	1 600
Tchéquie*	Couronnes	41 003	47 264	45 598	52 805	59 752	68 373	74 257	84 864	90 969	100 735	166 600
Danemark*	Couronnes	22 769	22 633	24 190	24 961	28 787	29 929	31 962	33 161	38 726	56 100	68 700
Estonie*	Euros	386	418	450	479	521	569	630	633	778	1 144	1 334
Finlande	Euros	3 004	3 065	3 089	3 131	3 238	3 483	3 642	3 503	4 485	5 794	6 392
France	Euros	39 149	39 199	39 950	40 852	42 748	44 206	46 018	47 702	49 567	54 950	59 580
Allemagne	Euros	34 749	35 898	37 598	40 265	42 127	46 936	51 392	52 431	58 266	67 621	91 000
Grèce	Euros	3 939	4 073	4 190	4 208	4 560	4 483	4 812	6 764	8 054	6 224	7 126
Hongrie	Forint	281 402	318 338	362 798	468 765	436 500	636 566	852 321	730 691	1 212 914	1 538 908	1 730 698
Italie	Euros	18 427	17 642	20 226	21 166	21 702	21 042	26 360	28 001	29 901	31 302	32 701
Lettonie*	Euros	221	254	364	430	601	618	651	696	813	1 160	1 343
Lituanie*	Euros	322	425	575	724	895	977	1 030	1 105	1 649	2 002	2 443
Luxembourg	Euros	190	225	213	288	301	341	373	341	438	594	696
Monténégro	Euros	52	51	56	58	64	66	72	77	82	106	127
Pays-Bas	Euros	7 788	7 816	8 234	8 539	9 456	10 778	11 249	11 758	13 189	15 500	20 800
Macédoine du Nord	Denars	5 743	5 853	5 770	5 532	6 232	8 029	8 303	10 604	12 899	15 081	17 915
Norvège*	Couronnes	48 660	49 529	54 022	56 664	61 349	66 318	68 054	72 483	83 589	92 951	112 500
Pologne*	Zlotys	31 874	39 940	37 082	37 558	42 824	45 404	52 110	58 304	68 361	111 239	147 264
Portugal	Euros	2 263	2 384	2 364	2 424	2 750	2 947	2 867	3 295	3 395	3 563	4 147
Roumanie*	Nouveaux lei	9 014	10 337	10 738	14 765	17 183	19 527	21 431	22 029	24 317	25 644	40 040
Slovaquie	Euros	752	889	907	935	1 098	1 610	1 796	1 746	1 983	2 260	2 634
Slovénie	Euros	366	361	406	422	463	511	498	645	737	842	905
Espagne	Euros	9 508	10 000	9 014	10 528	11 172	11 281	11 240	12 546	15 610	17 451	19 723
Suède*	Couronnes	42 574	43 045	42 955	44 700	46 905	52 586	55 118	77 794	86 596	104 500	143 800
Türkiye	Livres	29 727	32 522	38 203	47 323	68 300	79 987	93 910	116 482	203 704	393 841	909 881
Royaume-Uni	Livres	39 902	38 940	41 590	43 257	45 202	46 509	49 495	52 283	57 269	61 164	65 787
États-Unis	Dollars	653 942	641 253	656 059	642 933	672 255	750 886	770 650	824 094	834 977	858 000	935 000
Prix constants de 2021												
Albanie	Leks	19 545	17 245	16 917	17 648	19 208	22 426	22 083	23 072	23 528	35 049	42 366
Belgique	Euros	4 447	4 258	4 244	4 253	4 360	4 439	4 792	5 276	6 131	6 311	6 935
Bulgarie	Leva	1 505	1 481	1 523	1 537	1 872	4 212	2 057	2 109	2 300	2 883	3 066
Canada	Dollars canadiens	23 094	27 733	27 045	34 552	32 073	32 589	33 687	31 976	31 311	35 131	38 860
Croatie	Euros	881	872	819	870	845	906	879	1 150	1 128	1 080	1 243
Tchéquie*	Couronnes	49 725	56 618	53 821	61 299	67 467	74 346	77 254	84 864	83 707	85 697	136 013
Danemark*	Couronnes	24 910	24 659	26 244	26 786	30 710	31 627	32 847	33 161	35 497	53 447	64 495
Estonie*	Euros	478	513	538	552	572	602	663	633	671	912	1 028
Finlande	Euros	3 319	3 332	3 356	3 374	3 421	3 626	3 730	3 503	4 253	5 287	5 721
France	Euros	42 703	42 278	42 863	43 579	45 099	46 079	46 581	47 702	48 021	50 550	53 449
Allemagne	Euros	39 465	40 096	41 472	43 768	44 954	49 099	52 830	52 431	54 916	60 045	78 231
Grèce	Euros	3 961	4 103	4 242	4 252	4 618	4 529	4 879	6 764	7 563	5 520	6 104
Hongrie	Forint	378 794	414 177	468 808	582 231	517 101	719 893	905 686	730 691	1 061 837	1 175 930	1 228 375
Italie	Euros	20 025	18 857	21 130	21 924	22 561	21 648	26 699	28 001	28 874	28 565	29 232
Lettonie*	Euros	262	300	428	492	663	654	672	696	740	992	1 130
Lituanie*	Euros	388	512	686	830	991	1 056	1 092	1 105	1 421	1 582	1 857
Luxembourg	Euros	221	254	245	323	331	372	390	341	413	478	540
Monténégro	Euros	64	62	64	63	68	69	76	77	73	86	99
Pays-Bas	Euros	8 721	8 744	9 131	9 330	10 114	11 217	11 461	11 758	12 972	15 014	19 498
Macédoine du Nord	Denars	6 905	6 899	6 574	6 131	6 646	8 488	8 659	10 604	11 848	13 515	15 393
Norvège*	Couronnes	60 259	63 105	69 948	70 492	71 499	77 716	81 811	72 483	65 092	81 422	99 743
Pologne*	Zlotys	37 704	46 653	43 254	43 099	48 535	49 931	54 964	58 304	61 990	91 868	117 483
Portugal	Euros	2 578	2 663	2 593	2 619	2 917	3 069	2 925	3 295	3 224	3 164	3 533
Roumanie*	Nouveaux lei	12 482	13 861	14 032	18 436	20 205	21 470	22 633	22 029	21 694	20 287	29 053
Slovaquie	Euros	828	981	1 005	1 023	1 178	1 685	1 836	1 746	1 845	1 909	2 120
Slovénie	Euros	410	401	447	459	492	531	511	645	692	718	755
Espagne	Euros	10 343	10 819	9 716	11 207	11 753	11 701	11 527	12 546	14 908	15 688	17 243
Suède*	Couronnes	49 785	49 190	48 262	49 142	50 269	55 025	56 619	77 794	81 923	93 153	125 025
Türkiye	Livres	75 566	76 657	83 277	92 949	115 138	118 419	121 118	116 482	103 911	119 418	174 182
Royaume-Uni	Livres	45 610	44 219	46 318	47 298	48 493	48 853	49 528	52 283	54 312	54 060	56 554
États-Unis	Dollars	740 279	719 229	730 437	702 580	717 921	784 068	790 070	824 094	788 890	773 624	817 845

Note : Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 et 2021, par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018 et de juin 2021, respectivement).

Tableau 2 : Dépenses de défense (en millions de dollars des États-Unis)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Prix et taux de change courants											
Albanie	178	132	131	145	176	197	197	224	231	397	532
Belgique	5 200	4 204	4 258	4 441	4 845	4 761	5 324	6 245	6 904	7 622	8 608
Bulgarie	747	633	671	724	962	2 159	1 121	1 276	1 440	1 992	2 208
Canada	18 172	18 689	17 708	23 700	22 399	22 572	23 330	25 502	25 898	28 446	32 064
Croatie	1 064	883	837	926	966	1 001	983	1 361	1 285	1 410	1 743
Tchéquie*	1 975	1 921	1 866	2 259	2 750	2 982	3 199	3 915	3 895	4 538	7 229
Danemark*	4 057	3 364	3 593	3 780	4 559	4 487	4 886	5 274	5 473	8 143	9 966
Estonie*	514	463	497	541	615	637	719	749	820	1 238	1 453
Finlande	3 991	3 401	3 418	3 536	3 825	3 900	4 156	4 145	4 726	6 266	6 965
France	52 022	43 496	44 209	46 133	50 507	49 493	52 520	56 457	52 238	59 433	64 922
Allemagne	46 176	39 833	41 606	45 470	49 772	52 549	58 652	62 054	61 405	73 138	99 160
Grèce	5 234	4 520	4 637	4 752	5 388	5 019	5 492	8 006	8 488	6 731	7 765
Hongrie	1 210	1 132	1 289	1 708	1 615	2 190	2 767	2 410	3 270	4 360	4 940
Italie	24 487	19 576	22 382	23 902	25 641	23 559	30 084	33 140	31 512	33 856	35 633
Lettonie*	294	282	403	485	710	692	743	824	857	1 254	1 463
Lituanie*	428	471	636	817	1 057	1 094	1 176	1 308	1 738	2 165	2 662
Luxembourg	253	250	236	326	356	381	426	403	461	642	758
Monténégro	69	57	62	65	75	74	83	91	86	114	139
Pays-Bas	10 349	8 673	9 112	9 643	11 172	12 067	12 838	13 916	13 899	16 765	22 665
Macédoine du Nord	124	105	104	101	120	146	154	204	221	265	317
Norvège*	7 722	6 142	6 431	6 850	7 544	7 536	7 228	8 438	8 694	8 799	10 562
Pologne*	10 107	10 588	9 397	9 940	11 857	11 824	13 363	15 099	15 338	26 479	34 906
Portugal	3 007	2 645	2 616	2 738	3 249	3 299	3 273	3 899	3 578	3 854	4 519
Roumanie*	2 691	2 581	2 645	3 643	4 359	4 608	5 056	5 299	5 197	5 607	8 731
Slovaquie	999	987	1 004	1 056	1 298	1 802	2 049	2 066	2 090	2 445	2 870
Slovénie	487	401	449	477	547	572	568	763	777	911	986
Espagne	12 634	11 096	9 975	11 889	13 200	12 630	12 828	14 849	16 451	18 875	21 492
Suède*	6 205	5 103	5 017	5 229	5 396	5 560	5 984	9 071	8 562	9 849	13 647
Türkiye	13 577	11 953	12 644	12 971	14 168	14 089	13 339	12 969	12 291	16 765	27 953
Royaume-Uni	65 692	59 505	56 362	55 719	60 380	59 399	63 500	71 927	70 846	76 052	84 041
États-Unis	653 942	641 253	656 059	642 933	672 255	750 886	770 650	824 094	834 977	858 000	935 000
Alliés européens et Canada	289 276	254 422	255 595	275 102	300 167	301 674	325 896	358 668	355 381	418 561	520 902
Total OTAN	943 218	895 675	911 654	918 035	972 422	1 052 560	1 096 546	1 182 762	1 190 358	1 276 561	1 455 902

Prix et taux de change constants de 2021											
Albanie	189	167	164	171	186	217	214	224	228	340	410
Belgique	5 263	5 040	5 023	5 033	5 160	5 254	5 672	6 245	7 256	7 470	8 207
Bulgarie	911	896	921	930	1 133	2 549	1 245	1 276	1 392	1 745	1 855
Canada	18 418	22 118	21 569	27 556	25 579	25 991	26 866	25 502	24 971	28 018	30 992
Croatie	1 042	1 032	970	1 029	1 000	1 072	1 040	1 361	1 336	1 278	1 471
Tchéquie*	2 294	2 612	2 483	2 828	3 112	3 430	3 564	3 915	3 861	3 953	6 274
Danemark*	3 962	3 922	4 174	4 260	4 885	5 030	5 225	5 274	5 646	8 501	10 258
Estonie*	566	607	637	653	677	712	785	749	794	1 079	1 217
Finlande	3 928	3 943	3 972	3 993	4 049	4 292	4 415	4 145	5 033	6 258	6 771
France	50 540	50 037	50 729	51 577	53 376	54 536	55 129	56 457	56 835	59 827	63 258
Allemagne	46 708	47 455	49 083	51 801	53 204	58 110	62 526	62 054	64 995	71 065	92 589
Grèce	4 688	4 856	5 020	5 032	5 466	5 360	5 775	8 006	8 951	6 533	7 224
Hongrie	1 250	1 366	1 547	1 921	1 706	2 375	2 988	2 410	3 503	3 879	4 052
Italie	23 700	22 318	25 008	25 947	26 702	25 621	31 599	33 140	34 173	33 808	34 596
Lettonie*	311	355	507	582	784	774	795	824	876	1 174	1 337
Lituanie*	459	606	812	983	1 172	1 250	1 292	1 308	1 681	1 872	2 197
Luxembourg	261	301	290	382	392	441	461	403	488	566	639
Monténégro	76	73	76	75	81	82	90	91	86	102	117
Pays-Bas	10 322	10 348	10 807	11 042	11 971	13 276	13 564	13 916	15 353	17 770	23 077
Macédoine du Nord	133	132	126	118	128	163	166	204	228	260	296
Norvège*	7 015	7 346	8 143	8 206	8 323	9 047	9 524	8 438	7 578	9 479	11 612
Pologne*	9 764	12 082	11 201	11 161	12 569	12 931	14 234	15 099	16 054	23 791	30 425
Portugal	3 051	3 152	3 069	3 100	3 452	3 633	3 462	3 899	3 815	3 745	4 182
Roumanie*	3 002	3 334	3 375	4 434	4 860	5 164	5 444	5 299	5 218	4 880	6 988
Slovaquie	980	1 162	1 189	1 211	1 394	1 995	2 173	2 066	2 184	2 260	2 509
Slovénie	486	475	529	543	582	629	605	763	819	850	894
Espagne	12 242	12 804	11 499	13 264	13 910	13 848	13 643	14 849	17 643	18 567	20 407
Suède*	5 805	5 735	5 627	5 730	5 861	6 416	6 602	9 071	9 552	10 861	14 578
Türkiye	8 413	8 535	9 272	10 349	12 819	13 185	13 485	12 969	11 569	13 296	19 393
Royaume-Uni	62 746	60 834	63 721	65 069	66 713	67 208	68 136	71 927	74 719	74 372	77 802
États-Unis	740 279	719 229	730 437	702 580	717 921	784 068	790 070	824 094	788 890	773 624	817 845
Alliés européens et Canada	278 583	283 761	291 743	309 140	321 209	333 718	349 704	358 668	372 251	406 736	485 628
Total OTAN	1 018 861	1 002 990	1 022 180	1 011 721	1 039 131	1 117 786	1 139 773	1 182 762	1 161 141	1 180 360	1 303 472

Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

* Voir la note au bas de la page 54.

Tableau 3 : Dépenses de défense en part du PIB et variation annuelle réelle (sur la base des prix de 2021)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Part du PIB réel (%)											
Albanie	1,35	1,16	1,10	1,11	1,16	1,27	1,29	1,24	1,20	1,74	2,04
Belgique	0,97	0,91	0,90	0,89	0,89	0,89	1,01	1,04	1,16	1,18	1,29
Bulgarie	1,31	1,25	1,24	1,22	1,45	3,13	1,59	1,52	1,59	1,96	2,04
Canada	1,01	1,20	1,16	1,44	1,30	1,29	1,41	1,27	1,20	1,33	1,45
Croatie	1,81	1,75	1,59	1,63	1,54	1,60	1,70	1,97	1,80	1,67	1,86
Tchéquie*	0,94	1,02	0,94	1,02	1,09	1,16	1,27	1,35	1,29	1,32	2,08
Danemark*	1,15	1,11	1,15	1,14	1,28	1,30	1,37	1,29	1,36	2,00	2,35
Estonie*	1,90	1,99	2,03	1,97	1,97	2,00	2,26	2,02	2,14	3,00	3,41
Finlande	1,46	1,46	1,43	1,39	1,40	1,46	1,54	1,41	1,69	2,12	2,30
France	1,82	1,78	1,79	1,78	1,81	1,82	1,99	1,90	1,87	1,94	2,03
Allemagne	1,16	1,16	1,18	1,21	1,23	1,33	1,49	1,43	1,48	1,61	2,10
Grèce	2,24	2,32	2,40	2,37	2,52	2,42	2,87	3,66	3,87	2,76	2,99
Hongrie	0,86	0,90	1,00	1,19	1,00	1,33	1,75	1,32	1,83	2,05	2,13
Italie	1,13	1,06	1,17	1,19	1,22	1,17	1,58	1,52	1,50	1,47	1,50
Lettonie*	0,97	1,07	1,49	1,65	2,13	2,09	2,23	2,16	2,25	2,97	3,39
Lituanie*	0,88	1,13	1,48	1,71	1,95	1,98	2,05	1,95	2,44	2,71	3,11
Luxembourg	0,37	0,41	0,38	0,49	0,50	0,55	0,58	0,47	0,56	1,15	1,30
Monténégro	1,50	1,40	1,42	1,34	1,37	1,33	1,73	1,55	1,38	1,54	1,71
Pays-Bas	1,12	1,10	1,13	1,12	1,19	1,29	1,37	1,32	1,39	1,60	2,06
Macédoine du Nord	1,09	1,05	0,97	0,89	0,94	1,16	1,24	1,45	1,58	1,79	2,00
Norvège*	1,54	1,58	1,73	1,71	1,72	1,84	1,97	1,68	1,46	1,82	2,21
Pologne*	1,86	2,21	1,99	1,88	2,00	1,96	2,21	2,19	2,21	3,27	4,07
Portugal	1,31	1,33	1,27	1,24	1,34	1,37	1,43	1,52	1,39	1,33	1,46
Roumanie*	1,35	1,45	1,43	1,73	1,79	1,83	2,00	1,85	1,75	1,60	2,26
Slovaquie	0,98	1,11	1,11	1,10	1,22	1,70	1,90	1,71	1,80	1,84	2,00
Slovénie	0,98	0,94	1,02	0,99	1,02	1,06	1,07	1,24	1,30	1,32	1,37
Espagne	0,92	0,92	0,80	0,90	0,92	0,90	1,00	1,02	1,14	1,16	1,24
Suède*	1,07	1,02	0,98	0,98	0,98	1,04	1,10	1,43	1,48	1,68	2,25
Türkiye	1,45	1,38	1,45	1,51	1,82	1,85	1,86	1,61	1,36	1,48	2,09
Royaume-Uni	2,14	2,03	2,09	2,08	2,10	2,08	2,35	2,29	2,27	2,25	2,33
États-Unis	3,68	3,47	3,46	3,25	3,23	3,44	3,54	3,48	3,25	3,10	3,19
Alliés européens et Canada	1,40	1,40	1,41	1,45	1,48	1,51	1,69	1,63	1,63	1,74	2,00
Total OTAN	2,54	2,45	2,45	2,36	2,37	2,49	2,65	2,59	2,46	2,44	2,61
Variation annuelle réelle (%)											
Albanie	-2,74	-11,76	-1,90	4,32	8,84	16,75	-1,53	4,48	1,98	48,97	20,88
Belgique	-2,11	-4,25	-0,34	0,21	2,52	1,82	7,96	10,10	16,20	2,94	9,88
Bulgarie	-9,08	-1,56	2,80	0,96	21,79	124,94	-51,16	2,49	9,07	25,38	6,31
Canada	4,95	20,09	-2,48	27,76	-7,18	1,61	3,37	-5,08	-2,08	12,20	10,62
Croatie	25,94	-1,04	-5,99	6,15	-2,82	7,20	-3,00	30,88	-1,91	-4,28	15,09
Tchéquie*	-5,03	13,86	-4,94	13,90	10,06	10,20	3,91	9,85	-1,36	2,38	58,71
Danemark*	-4,82	-1,00	6,43	2,07	14,65	2,99	3,86	0,95	7,05	50,57	20,67
Estonie*	3,78	7,13	5,00	2,55	3,71	5,12	10,26	-4,57	5,96	35,91	12,75
Finlande	-6,05	0,40	0,72	0,53	1,40	6,00	2,87	-6,11	21,42	24,33	8,21
France	-1,20	-0,99	1,38	1,67	3,49	2,17	1,09	2,41	0,67	5,26	5,73
Allemagne	-1,42	1,60	3,43	5,54	2,71	9,22	7,60	-0,75	4,74	9,34	30,29
Grèce	0,42	3,60	3,38	0,23	8,62	-1,94	7,73	38,64	11,80	-27,01	10,58
Hongrie	-5,22	9,34	13,19	24,19	-11,19	39,22	25,81	-19,32	45,32	10,74	4,46
Italie	-9,81	-5,83	12,05	3,75	2,91	-4,05	23,33	4,88	3,12	-1,07	2,33
Lettonie*	2,64	14,35	42,65	14,88	34,73	-1,31	2,77	3,57	6,35	34,02	13,90
Lituanie*	19,65	32,05	33,91	21,01	19,30	6,65	3,37	1,19	28,57	11,35	17,37
Luxembourg	4,90	15,30	-3,78	31,98	2,57	12,40	4,72	-12,59	21,07	15,94	12,78
Monténégro	4,49	-3,52	4,33	-1,33	7,29	1,35	10,03	1,48	-5,71	18,82	14,84
Pays-Bas	0,19	0,26	4,43	2,17	8,41	10,90	2,18	2,59	10,33	15,74	29,86
Macédoine du Nord	-3,58	-0,09	-4,71	-6,75	8,40	27,73	2,01	22,46	11,73	14,07	13,90
Norvège*	5,38	4,72	10,84	0,78	1,43	8,70	5,27	-11,40	-10,20	25,09	22,50
Pologne*	11,35	23,74	-7,29	-0,36	12,61	2,87	10,08	6,08	6,32	48,20	27,88
Portugal	-8,54	3,31	-2,65	1,01	11,36	5,23	-4,69	12,63	-2,16	-1,84	11,67
Roumanie*	8,60	11,05	1,23	31,38	9,60	6,26	5,42	-2,67	-1,52	-6,49	43,21
Slovaquie	3,19	18,57	2,38	1,83	15,09	43,10	8,93	-4,89	5,69	3,47	11,02
Slovénie	-4,58	-2,24	11,41	2,63	7,24	7,98	-3,74	26,08	7,35	3,77	5,14
Espagne	0,36	4,60	-10,19	15,35	4,87	-0,45	-1,48	8,84	18,82	5,24	9,91
Suède*	4,19	-1,19	-1,89	1,82	2,29	9,46	2,90	37,40	5,31	13,71	34,22
Türkiye	0,78	1,44	8,64	11,61	23,87	2,85	2,28	-3,83	-10,79	14,92	45,86
Royaume-Uni	-1,11	-3,05	4,75	2,12	2,53	0,74	1,38	5,56	3,88	-0,46	4,61
États-Unis	-5,19	-2,84	1,56	-3,81	2,18	9,21	0,77	4,31	-4,27	-1,94	5,72
Alliés européens et Canada	-0,89	1,86	2,81	5,96	3,90	3,89	4,79	2,56	3,79	9,26	19,40
Total OTAN	-4,05	-1,56	1,91	-1,02	2,71	7,57	1,97	3,77	-1,83	1,66	10,43

Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

* Voir la note au bas de la page 54.

Tableau 4 : Variation réelle des dépenses de défense entre 2014 et 2024e
(en millions de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2021)

Pays	2014	2024e	Variation réelle 2014-2024e (%)	Part du PIB réel 2014 (%)	Part du PIB réel 2024e (%)
Albanie	189	410	116,76	1,35	2,04
Belgique	5 263	8 207	55,94	0,97	1,29
Bulgarie	911	1 855	103,72	1,31	2,04
Canada	18 418	30 992	68,27	1,01	1,45
Croatie	1 042	1 471	41,15	1,81	1,86
Tchéquie	2 294	6 274	173,53	0,94	2,08
Danemark	3 962	10 258	158,92	1,15	2,35
Estonie	566	1 217	114,84	1,90	3,41
Finlande	3 928	6 771	72,40	1,46	2,30
France	50 540	63 258	25,17	1,82	2,03
Allemagne	46 708	92 589	98,23	1,16	2,10
Grèce	4 688	7 224	54,10	2,24	2,99
Hongrie	1 250	4 052	224,29	0,86	2,13
Italie	23 700	34 596	45,98	1,13	1,50
Lettonie	311	1 337	330,56	0,97	3,39
Lituanie	459	2 197	378,47	0,88	3,11
Luxembourg	261	639	144,61	0,37	1,30
Monténégro	76	117	55,15	1,50	1,71
Pays-Bas	10 322	23 077	123,58	1,12	2,06
Macédoine du Nord	133	296	122,91	1,09	2,00
Norvège	7 015	11 612	65,52	1,54	2,21
Pologne	9 764	30 425	211,59	1,86	4,07
Portugal	3 051	4 182	37,05	1,31	1,46
Roumanie	3 002	6 988	132,76	1,35	2,26
Slovaquie	980	2 509	156,08	0,98	2,00
Slovénie	486	894	84,00	0,98	1,37
Espagne	12 242	20 407	66,70	0,92	1,24
Suède	5 805	14 578	151,13	1,07	2,25
Türkiye	8 413	19 393	130,50	1,45	2,09
Royaume-Uni	62 746	77 802	24,00	2,14	2,33
États-Unis	740 279	817 845	10,48	3,68	3,19

Note : Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

Tableau 5 : PIB (en millions de dollars des États-Unis)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Prix et taux de change courants											
Albanie	13 246	11 389	11 862	13 053	15 156	15 582	15 271	18 086	19 185	22 822	26 130
Belgique	538 127	461 092	474 141	500 731	542 886	536 786	529 271	598 892	593 905	644 969	668 972
Bulgarie	57 080	50 765	53 925	59 288	66 399	68 889	70 311	84 100	90 422	101 611	108 425
Canada	1 805 748	1 556 511	1 527 996	1 649 271	1 725 297	1 743 730	1 655 688	2 007 472	2 161 479	2 142 470	2 207 829
Croatie	58 832	50 475	52 663	56 718	62 633	62 432	57 917	69 055	71 258	84 416	93 970
Tchéquie	210 864	189 189	198 083	221 820	252 246	256 905	251 181	290 895	301 771	343 569	348 295
Danemark	352 832	301 758	312 182	331 610	355 294	345 401	355 631	408 378	401 946	407 092	424 659
Estonie	27 049	23 306	24 547	27 426	31 189	31 837	31 777	37 161	38 346	41 277	42 621
Finlande	273 549	233 235	238 712	253 756	273 994	267 044	269 784	294 419	280 462	295 618	302 830
France	2 865 970	2 444 160	2 468 047	2 591 240	2 784 728	2 726 218	2 644 482	2 965 441	2 796 997	3 056 954	3 194 326
Allemagne	3 973 028	3 420 865	3 531 031	3 766 461	4 059 491	3 964 493	3 929 028	4 340 356	4 159 926	4 528 712	4 711 554
Grèce	233 972	194 587	193 044	200 310	213 396	207 329	191 210	218 449	219 053	243 569	260 026
Hongrie	141 129	125 244	128 984	143 335	161 185	164 927	158 469	183 271	178 365	212 732	232 018
Islande	17 868	17 517	20 793	24 728	26 261	24 682	21 630	25 825	28 770	31 325	33 034
Italie	2 176 464	1 845 297	1 888 485	1 973 613	2 101 159	2 020 320	1 904 634	2 176 435	2 103 471	2 302 485	2 379 497
Lettonie	30 285	26 347	27 110	29 381	33 263	33 103	33 353	38 211	38 049	42 260	43 165
Lituanie	48 383	41 545	42 959	47 740	54 286	55 128	57 366	67 082	71 090	79 813	85 639
Luxembourg	68 798	60 203	62 139	65 824	70 984	69 654	73 631	85 516	81 945	55 829	58 350
Monténégro	4 595	4 056	4 375	4 855	5 509	5 543	4 777	5 864	6 243	7 406	8 109
Pays-Bas	901 882	775 865	797 115	848 219	930 377	929 019	932 084	1 054 899	1 047 223	1 154 716	1 233 317
Macédoine du Nord	11 378	10 067	10 686	11 336	12 694	12 609	12 385	14 008	13 956	14 769	15 861
Norvège	501 737	388 160	370 956	401 746	439 789	408 743	367 632	503 368	596 298	482 505	478 626
Pologne	542 065	478 881	473 013	528 353	594 079	601 875	605 413	689 014	694 669	809 549	858 146
Portugal	230 138	199 059	206 249	220 785	242 203	240 142	229 435	256 226	257 101	289 198	308 792
Roumanie	199 722	177 886	185 291	210 148	243 468	251 677	252 371	286 784	296 927	350 847	386 899
Slovaquie	101 739	89 188	90 322	95 944	106 660	105 855	107 646	120 672	116 020	132 947	143 864
Slovénie	49 527	42 714	44 279	48 136	53 713	53 916	53 342	61 570	59 975	69 168	72 006
Espagne	1 380 602	1 206 288	1 242 674	1 321 287	1 432 294	1 403 651	1 288 752	1 462 217	1 447 635	1 620 558	1 729 964
Suède	578 777	501 488	513 142	536 128	551 740	532 654	544 980	635 697	578 777	585 202	607 542
Türkiye	938 511	864 071	869 280	858 933	780 189	760 521	717 114	807 893	905 800	1 129 970	1 337 474
Royaume-Uni	3 066 303	2 928 557	2 699 086	2 682 385	2 875 024	2 853 072	2 698 705	3 144 080	3 125 398	3 382 119	3 605 215
États-Unis	17 608 138	18 295 019	18 804 913	19 612 103	20 656 516	21 539 982	21 354 105	23 681 171	26 006 893	27 720 710	29 169 676
Alliés européens et Canada	20 531 903	17 970 920	17 996 256	18 923 342	20 259 158	19 941 430	19 250 507	22 021 220	21 923 221	24 081 275	26 007 154
Total OTAN	38 140 041	36 265 939	36 801 170	38 535 445	40 915 674	41 481 412	40 604 611	45 702 391	47 930 114	51 801 985	55 176 830

Prix et taux de change constants de 2021											
Albanie	14 063	14 375	14 852	15 417	16 036	17 166	16 597	18 086	18 959	19 508	20 142
Belgique	544 650	552 679	559 275	567 522	578 180	592 304	563 915	598 892	624 246	632 059	637 800
Bulgarie	69 559	71 922	74 099	76 134	78 186	81 341	78 115	84 100	87 402	89 016	91 080
Canada	1 830 136	1 842 031	1 861 162	1 917 626	1 970 226	2 007 827	1 906 668	2 007 472	2 084 155	2 110 185	2 133 999
Croatie	57 644	58 983	61 025	63 027	64 857	66 868	61 311	69 055	74 088	76 535	79 309
Tchéquie	244 862	257 166	263 587	277 672	285 492	295 508	279 784	290 895	299 187	299 290	302 272
Danemark	344 582	351 833	362 645	373 730	380 681	387 196	380 303	408 378	414 668	425 014	437 112
Estonie	29 828	30 510	31 434	33 104	34 344	35 588	34 679	37 161	37 144	35 984	35 677
Finlande	269 191	270 447	277 403	286 569	289 988	293 902	286 583	294 419	298 688	295 213	294 400
France	2 784 280	2 811 728	2 832 041	2 896 982	2 942 917	3 003 992	2 775 892	2 965 441	3 043 141	3 077 225	3 112 437
Allemagne	4 018 856	4 075 412	4 165 546	4 290 830	4 339 412	4 384 006	4 188 525	4 340 356	4 403 103	4 400 375	4 399 333
Grèce	209 568	209 089	209 023	212 102	216 481	221 411	201 049	218 449	230 996	236 386	241 922
Hongrie	145 767	151 102	154 787	161 170	170 206	178 847	171 088	183 271	191 080	189 272	190 319
Islande	21 333	22 280	23 684	24 677	25 884	26 366	24 536	25 825	28 147	29 565	29 759
Italie	2 093 028	2 108 630	2 137 186	2 173 301	2 188 078	2 197 204	2 000 511	2 176 435	2 281 094	2 299 214	2 310 258
Lettonie	32 027	33 238	34 087	35 245	36 764	37 012	35 728	38 211	38 903	39 567	39 450
Lituanie	51 962	53 434	54 862	57 393	60 215	63 032	63 059	67 082	68 784	69 020	70 701
Luxembourg	71 004	72 622	76 246	77 258	78 224	80 511	79 805	85 516	86 716	49 202	49 129
Monténégro	5 026	5 196	5 349	5 601	5 886	6 125	5 188	5 864	6 240	6 613	6 863
Pays-Bas	918 609	937 880	960 576	987 300	1 009 556	1 032 746	993 249	1 054 899	1 107 722	1 108 671	1 118 670
Macédoine du Nord	12 184	12 653	13 014	13 155	13 534	14 063	13 403	14 008	14 394	14 466	14 785
Norvège	455 817	464 283	469 691	481 263	485 252	490 705	484 433	503 368	519 709	519 753	526 198
Pologne	523 698	546 421	563 815	593 256	629 743	658 194	644 884	689 014	727 076	727 374	747 975
Portugal	233 509	237 222	241 976	249 997	257 362	264 429	242 733	256 226	274 126	281 051	285 779
Roumanie	222 794	229 828	236 401	255 775	271 431	282 080	271 715	286 784	298 155	305 324	309 669
Slovaquie	99 799	104 965	107 010	110 086	114 558	117 165	114 136	120 672	121 215	122 886	125 736
Slovénie	49 403	50 586	52 121	54 818	57 218	59 224	56 805	61 570	63 232	64 568	65 262
Espagne	1 337 682	1 392 003	1 432 581	1 474 071	1 509 381	1 538 984	1 370 617	1 462 217	1 552 571	1 594 112	1 642 642
Suède	541 405	563 612	575 553	587 504	599 308	614 667	601 179	635 697	645 710	645 348	648 950
Türkiye	581 585	616 972	637 474	685 297	705 947	711 725	724 962	807 893	852 598	896 175	927 908
Royaume-Uni	2 928 821	2 993 925	3 051 460	3 132 522	3 176 540	3 228 142	2 895 743	3 144 080	3 296 225	3 307 431	3 337 597
États-Unis	20 119 229	20 711 851	21 088 693	21 606 974	22 247 945	22 822 794	22 329 130	23 681 171	24 276 131	24 977 118	25 669 010
Alliés européens et Canada	19 914 867	20 291 121	20 668 644	21 283 176	21 689 056	22 065 698	20 679 431	22 021 220	22 845 075	23 321 052	24 233 130
Total OTAN	40 034 096	41 002 972	41 757 337	42 890 150	43 937 001	44 888 492	43 008 561	45 702 391	47 121 206	48 298 169	49 902 139

Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

Tableau 6 : PIB par habitant et dépenses de défense par habitant
(sur la base des prix et taux de change de 2021)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
PIB par habitant (en milliers de dollars des États-Unis)											
Albanie	4,9	5,0	5,2	5,4	5,6	6,0	5,8	6,4	6,8	7,1	7,4
Belgique	48,8	49,3	49,6	50,1	50,8	51,8	49,1	51,9	53,9	54,1	54,2
Bulgarie	9,8	10,3	10,7	11,2	11,7	12,3	11,9	12,9	13,5	13,8	14,2
Canada	52,2	52,0	52,1	53,1	53,9	54,2	50,7	52,8	54,5	54,2	53,2
Croatie	13,6	14,0	14,6	15,3	15,9	16,8	15,5	17,6	18,9	19,4	20,1
Tchéquie	23,3	24,5	25,1	26,4	27,1	28,1	26,5	27,7	28,5	27,8	27,8
Danemark	61,4	62,3	63,8	65,2	66,0	66,8	65,4	70,1	70,8	72,0	73,5
Estonie	22,6	23,2	23,9	25,2	26,1	27,0	26,2	28,0	27,9	27,0	26,1
Finlande	49,5	49,5	50,6	52,1	52,6	53,3	51,9	53,2	53,9	53,1	52,8
France	42,4	42,6	42,7	43,5	44,0	44,7	41,2	43,8	44,8	45,2	45,6
Allemagne	49,8	50,3	51,0	52,1	52,5	52,9	50,4	52,2	52,9	52,5	52,1
Grèce	19,1	19,2	19,3	19,7	20,1	20,6	18,8	20,4	21,7	22,3	23,0
Hongrie	14,7	15,3	15,7	16,4	17,4	18,3	17,5	18,8	19,7	19,5	19,8
Islande	67,1	69,3	73,0	74,9	76,7	76,2	69,7	72,5	77,8	79,9	78,4
Italie	34,7	35,0	35,5	36,2	36,5	36,7	33,5	36,6	38,6	39,0	39,2
Lettonie	15,9	16,7	17,2	18,0	18,9	19,2	18,7	20,1	20,7	21,0	21,0
Lituanie	17,6	18,2	18,9	20,0	21,3	22,5	22,6	24,0	24,5	24,4	24,6
Luxembourg	130,2	130,1	133,9	132,3	131,0	132,2	128,4	135,5	135,3	75,1	73,6
Monténégro	8,1	8,4	8,6	9,0	9,5	9,8	8,4	9,5	10,1	10,7	11,2
Pays-Bas	54,7	55,6	56,7	58,0	58,9	59,9	57,3	60,5	63,2	62,6	62,6
Macédoine du Nord	6,3	6,5	6,7	6,7	6,9	7,2	6,9	7,6	7,9	7,9	8,2
Norvège	89,7	90,4	90,5	91,9	92,0	92,4	90,6	93,6	96,1	95,2	94,9
Pologne	13,6	14,2	14,7	15,4	16,4	17,1	16,8	18,0	19,1	19,2	19,8
Portugal	22,3	22,8	23,3	24,1	24,9	25,6	23,4	24,7	26,3	26,8	27,0
Roumanie	11,2	11,6	12,0	13,1	13,9	14,5	14,1	15,0	15,6	16,0	16,2
Slovaquie	18,4	19,4	19,7	20,3	21,1	21,5	20,9	22,1	22,3	22,4	22,7
Slovénie	24,0	24,5	25,3	26,6	27,7	28,6	27,2	29,3	30,0	30,6	30,8
Espagne	28,7	30,0	30,9	31,7	32,4	32,9	29,1	30,9	32,8	33,3	34,1
Suède	56,4	58,1	58,7	59,2	59,6	60,4	58,5	61,4	62,0	61,4	61,3
Türkiye	7,6	8,0	8,1	8,6	8,8	8,7	8,8	9,7	10,1	10,5	10,9
Royaume-Uni	45,7	46,3	46,9	47,7	48,1	48,6	43,4	46,9	49,2	48,8	48,8
États-Unis	63,4	64,8	65,5	66,6	68,1	69,4	67,6	71,4	73,0	74,9	76,6
Alliés européens et Canada	33,4	33,9	34,4	35,2	35,8	36,2	33,7	35,8	37,1	37,3	37,9
Total OTAN	43,8	44,7	45,2	46,2	47,1	47,9	45,5	48,3	49,7	50,4	51,2

Dépenses de défense par habitant (en dollars des États-Unis)											
Albanie	66	58	57	60	65	76	75	80	82	124	151
Belgique	472	450	446	444	454	460	494	541	626	640	698
Bulgarie	129	128	134	137	169	385	190	196	215	271	289
Canada	525	624	604	763	700	701	714	671	653	720	773
Croatie	246	245	232	249	245	269	263	347	341	324	373
Tchéquie	218	249	236	269	296	326	338	373	368	367	577
Danemark	706	695	735	744	847	868	898	905	964	1439	1725
Estonie	429	461	485	496	515	540	593	564	597	810	891
Finlande	722	722	725	727	735	778	800	750	908	1126	1214
France	769	758	765	775	799	812	818	835	837	879	926
Allemagne	579	586	601	629	644	701	752	746	781	848	1096
Grèce	428	446	464	467	508	499	539	748	841	618	686
Hongrie	126	138	157	196	174	243	306	247	361	401	423
Italie	393	370	415	432	445	428	529	558	578	573	586
Lettonie	154	178	256	297	404	402	416	433	465	623	711
Lituanie	155	207	280	343	414	446	463	468	599	661	765
Luxembourg	479	539	509	654	657	724	742	639	762	864	956
Monténégro	122	117	122	121	129	131	145	147	139	166	191
Pays-Bas	614	614	638	648	699	770	782	798	876	1004	1291
Macédoine du Nord	68	68	65	60	65	83	85	111	124	142	164
Norvège	1381	1430	1569	1567	1577	1703	1781	1569	1401	1737	2095
Pologne	254	314	291	290	327	337	371	394	421	629	807
Portugal	291	303	296	299	334	352	334	375	367	358	395
Roumanie	151	168	171	226	249	266	282	277	274	256	366
Slovaquie	181	214	219	223	256	366	398	378	401	412	454
Slovénie	236	230	256	263	282	303	290	363	389	403	422
Espagne	263	276	248	286	299	296	290	314	372	388	423
Suède	605	591	574	577	583	631	642	876	917	1033	1376
Türkiye	110	111	119	131	160	162	163	156	137	156	227
Royaume-Uni	979	942	979	991	1010	1012	1020	1072	1115	1097	1138
États-Unis	2335	2250	2268	2164	2196	2385	2390	2484	2374	2319	2440
Alliés européens et Canada	467	474	485	512	530	548	570	583	604	650	759
Total OTAN	1115	1092	1107	1089	1113	1192	1207	1249	1224	1231	1337

Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

Tableau 7 : Personnel militaire (en milliers)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Albanie	6,7	6,2	5,8	6,8	6,8	6,8	6,7	6,6	6,6	6,6	7,0
Belgique	30,5	29,7	28,8	27,8	26,5	23,3	22,8	22,1	21,4	21,4	21,3
Bulgarie	27,5	24,9	24,7	24,3	24,4	24,6	25,0	25,7	25,6	25,6	26,9
Canada	65,9	70,3	70,5	68,2	70,3	71,8	70,3	68,2	67,4	66,8	77,1
Croatie	15,4	15,1	14,8	14,8	15,0	14,8	14,7	14,9	14,4	14,0	13,7
Tchéquie	20,2	21,5	22,7	23,8	24,7	25,3	26,1	26,4	26,6	27,3	29,5
Danemark	16,9	17,2	17,3	16,7	17,2	16,3	16,9	16,9	16,7	17,3	17,3
Estonie	6,3	6,0	6,1	6,0	6,2	6,3	6,7	6,6	6,3	7,3	7,5
Finlande	32,5	31,0	31,3	31,0	31,8	31,1	31,3	31,1	30,5	31,0	30,8
France	207,0	204,8	208,1	208,2	208,2	207,8	207,6	207,6	207,1	205,3	204,7
Allemagne	178,8	177,2	177,9	179,8	181,5	183,8	183,9	183,9	183,2	181,7	185,6
Grèce	107,3	104,4	106,0	106,9	109,2	102,5	106,6	108,1	107,3	111,0	110,8
Hongrie	17,5	17,4	17,9	18,7	19,9	18,9	19,8	20,0	19,7	20,1	20,9
Italie	183,5	178,4	176,3	174,6	174,1	176,4	173,4	170,3	170,0	170,7	171,4
Lettonie	4,6	4,8	5,2	5,5	5,9	6,0	6,4	6,5	6,4	6,7	8,4
Lituanie	8,6	11,8	11,8	13,5	14,3	14,9	15,1	15,2	15,7	17,9	18,5
Luxembourg	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
Monténégro	1,9	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,9	1,6	1,6	1,7	1,6
Pays-Bas	41,2	40,6	40,0	39,5	39,3	39,7	40,4	40,9	40,6	41,1	41,9
Macédoine du Nord	6,5	6,8	6,6	6,3	6,5	6,4	6,4	6,1	5,9	5,7	6,1
Norvège	21,0	20,9	20,5	20,2	20,2	19,2	20,6	23,1	23,5	24,0	24,3
Pologne	99,0	98,9	101,6	105,3	109,5	113,1	116,2	166,8	176,0	206,5	216,1
Portugal	30,7	28,3	29,8	27,8	26,9	23,8	23,7	25,3	22,5	21,4	24,0
Roumanie	65,1	64,5	63,4	64,0	64,0	64,5	66,4	68,6	66,7	64,0	66,6
Slovaquie	12,4	12,4	12,2	12,2	12,2	12,7	13,1	13,1	13,2	13,0	15,6
Slovénie	6,8	6,6	6,5	6,3	6,2	6,0	6,0	6,0	5,8	5,8	5,9
Espagne	121,8	121,6	121,0	117,7	117,4	117,0	118,7	118,7	117,3	116,3	117,4
Suède	14,7	15,0	15,0	15,9	17,8	19,1	20,1	21,1	20,9	21,5	23,1
Türkiye	426,6	384,8	359,3	416,7	444,3	441,8	433,0	450,0	455,9	463,7	481,0
Royaume-Uni	168,7	141,4	139,5	149,4	146,6	144,0	147,3	148,2	143,6	138,1	138,1
États-Unis	1 338,2	1 314,1	1 301,4	1 305,9	1 317,4	1 329,2	1 346,7	1 349,0	1 317,0	1 286,0	1 300,2
Alliés européens et Canada	1 891	1 811	1 788	1 857	1 893	1 884	1 897	1 968	1 968	2 033	2 114
Total OTAN	3 229	3 125	3 090	3 163	3 210	3 213	3 243	3 317	3 285	3 319	3 414

Notes : Les chiffres pour 2024 sont des estimations. L'agrégat Alliés européens et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent, à compter de 2017, le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017, à compter de 2020, la Macédoine du Nord, qui est devenue membre de l'Alliance le 27 mars 2020, à compter de 2023, la Finlande, qui est devenue membre de l'Alliance le 4 avril 2023, et, à compter de 2024, la Suède, qui est devenue membre de l'Alliance le 7 mars 2024.

Tableau 8a : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
(en pourcentage des dépenses de défense totales)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Équipement (a)											
Albanie	16,65	8,92	8,01	6,96	9,42	14,61	15,00	15,12	17,05	25,19	47,74
Belgique	3,52	3,44	4,72	6,52	10,15	11,06	13,88	19,47	20,36	20,22	15,16
Bulgarie	1,03	3,47	9,15	8,10	9,65	59,74	8,44	11,05	15,70	28,27	32,47
Canada	13,03	10,47	10,61	10,70	11,94	13,84	14,67	12,07	11,33	15,10	17,85
Croatie	5,56	8,01	7,51	5,69	3,37	6,55	9,06	30,01	31,19	24,20	26,38
Tchéquie	6,53	11,75	6,70	11,55	11,16	16,44	17,31	20,47	24,66	23,04	38,12
Danemark	10,99	11,50	13,68	10,39	11,66	16,21	17,65	17,19	18,72	12,66	29,84
Estonie	22,15	12,82	17,86	19,22	16,51	15,50	23,00	23,18	21,86	16,72	26,32
Finlande	13,68	14,15	14,04	13,35	13,56	21,14	21,63	19,88	33,54	42,54	38,91
France	24,64	25,04	24,44	24,17	23,66	24,53	26,62	27,85	28,64	28,50	28,50
Allemagne	12,94	11,93	12,21	11,77	12,36	14,69	17,45	16,69	17,23	18,04	28,62
Grèce	8,17	10,40	13,45	11,28	11,03	11,55	10,70	37,24	42,29	25,15	36,07
Hongrie	7,76	9,75	13,37	18,54	12,63	36,46	45,57	36,40	47,58	39,22	47,81
Italie	10,92	9,72	19,09	20,68	19,13	17,00	18,56	23,23	22,77	21,98	21,58
Lettonie	7,55	13,60	19,05	15,01	31,85	21,65	20,53	22,07	24,65	31,57	36,26
Lituanie	14,06	21,55	30,06	31,61	36,98	37,57	33,71	22,32	36,62	28,66	30,13
Luxembourg	22,61	33,33	30,07	42,06	45,18	49,71	50,15	39,58	45,10	56,40	45,69
Monténégro	7,46	5,43	4,46	4,97	11,14	14,96	20,96	20,54	22,85	24,00	30,41
Pays-Bas	10,68	11,16	14,14	14,75	16,39	20,34	22,13	23,85	14,78	23,87	24,52
Macédoine du Nord	5,92	11,13	8,37	6,47	11,09	13,82	11,53	21,77	24,13	25,17	29,62
Norvège	20,42	21,83	23,37	24,63	25,60	28,76	28,41	29,19	28,39	29,29	28,53
Pologne	18,84	33,20	21,62	22,04	27,51	23,36	29,31	33,89	32,42	44,73	49,73
Portugal	8,43	8,70	9,95	11,42	15,48	16,61	17,36	12,46	16,09	18,82	19,54
Roumanie	15,77	19,65	20,43	33,34	33,47	25,59	23,12	21,57	25,51	21,94	31,93
Slovaquie	11,12	18,28	15,32	17,74	22,27	40,07	31,84	32,34	36,54	26,08	27,24
Slovénie	0,66	1,85	1,02	4,04	5,98	7,11	5,69	14,56	22,38	23,87	25,30
Espagne	13,49	14,82	6,65	20,39	21,83	21,02	19,43	22,47	20,89	27,39	30,30
Suède	40,47	38,08	34,62	21,65	22,40	22,95	23,79	20,22	21,13	30,24	34,42
Türkiye	25,08	25,13	25,55	30,30	37,64	34,32	30,73	29,31	28,43	29,79	31,85
Royaume-Uni	22,82	21,75	21,24	22,29	22,25	22,85	23,83	29,50	31,42	31,26	33,39
États-Unis	25,97	25,41	25,05	25,73	27,06	29,06	29,69	28,70	27,85	29,37	28,98
Personnel (b)											
Albanie	68,05	78,15	68,05	68,20	70,70	62,89	64,41	63,57	60,05	39,53	36,58
Belgique	77,84	78,23	76,80	75,20	70,69	68,38	63,58	56,79	49,89	49,92	50,17
Bulgarie	72,84	73,66	65,64	68,33	62,99	29,42	63,79	65,59	57,80	53,38	51,59
Canada	50,90	53,76	53,11	57,37	51,02	49,54	49,23	49,92	48,44	47,36	43,50
Croatie	76,55	72,28	75,40	71,72	76,96	73,71	76,15	56,71	55,38	58,30	57,70
Tchéquie	61,40	55,25	61,95	56,11	54,57	51,82	49,72	44,70	42,85	42,86	28,78
Danemark	51,27	52,01	49,51	47,01	49,88	48,25	46,07	48,31	40,88	29,58	26,47
Estonie	38,62	39,56	38,70	34,89	33,83	34,18	32,67	33,61	29,41	24,31	21,71
Finlande	40,24	37,88	38,86	40,52	38,95	34,47	33,84	35,09	28,64	23,76	20,56
France	48,59	47,79	47,94	47,98	46,90	45,59	44,01	42,99	42,33	41,74	38,63
Allemagne	50,67	49,86	48,35	48,96	47,99	45,26	42,22	42,28	39,26	35,77	29,58
Grèce	77,18	72,05	73,13	76,56	78,76	77,08	74,58	53,78	45,92	61,23	55,92
Hongrie	49,77	48,21	49,66	37,13	42,33	35,37	27,18	38,74	31,42	25,00	23,83
Italie	76,41	77,55	70,79	67,58	68,16	70,21	67,52	63,73	63,67	62,35	59,36
Lettonie	52,97	50,06	43,87	38,59	34,32	33,53	37,15	37,24	36,53	32,31	32,49
Lituanie	57,53	48,49	45,50	40,79	37,47	40,02	41,33	42,58	33,21	32,05	29,95
Luxembourg	49,31	42,77	45,56	34,40	33,42	30,76	30,13	34,58	28,78	21,89	21,45
Monténégro	78,53	78,03	75,32	80,87	73,50	71,39	64,66	59,90	61,12	58,40	47,41
Pays-Bas	56,50	55,51	51,77	52,19	51,16	49,27	48,49	47,86	47,04	38,39	38,04
Macédoine du Nord	72,49	70,95	71,26	75,25	71,53	61,93	63,33	51,03	42,80	47,72	43,88
Norvège	40,64	39,96	38,60	37,08	36,43	34,78	34,51	34,15	34,22	33,97	32,45
Pologne	51,45	41,96	47,15	50,04	46,14	46,91	44,71	43,55	42,72	31,92	30,15
Portugal	81,27	81,90	81,38	80,19	74,75	70,51	71,15	63,09	61,81	63,61	58,63
Roumanie	71,15	63,30	65,01	54,67	54,48	57,90	59,20	57,79	55,03	59,68	43,25
Slovaquie	69,14	56,24	58,72	58,21	54,74	40,81	42,34	46,61	42,77	41,81	39,14
Slovénie	82,31	82,23	76,03	75,04	72,38	69,07	72,75	61,99	53,77	49,98	47,48
Espagne	67,34	65,18	72,61	61,64	59,64	61,86	62,54	58,70	52,70	49,30	43,90
Suède	34,10	29,92	32,12	29,51	28,17	29,99	30,75	22,66	21,48	19,34	15,76
Türkiye	56,88	56,82	57,60	51,02	45,18	48,38	50,64	47,88	45,27	44,20	43,56
Royaume-Uni	36,59	36,80	35,27	34,54	33,75	34,07	33,80	31,49	29,74	30,69	29,69
États-Unis	35,45	36,64	45,01	41,53	39,74	38,72	38,47	28,34	29,25	26,96	25,22

Note : Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

(a) Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux matériels d'importance majeure et les coûts de R&D liés à ces matériels.

(b) Les dépenses de personnel se composent des dépenses liées au personnel militaire et civil et des pensions.

Tableau 8b : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
(en pourcentage des dépenses de défense totales)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024e
Infrastructure (c)											
Albanie	0,86	1,40	1,37	0,92	1,09	1,64	1,39	3,61	5,12	19,24	5,23
Belgique	1,81	0,93	0,96	1,05	1,43	1,19	1,00	0,82	2,67	3,58	3,89
Bulgarie	0,63	1,27	0,63	0,83	2,62	1,09	7,71	4,93	6,96	2,02	4,58
Canada	3,81	3,63	3,03	2,98	3,58	2,72	3,07	3,22	2,64	2,71	3,37
Croatie	1,24	1,98	1,26	3,59	1,00	1,41	1,53	0,55	0,71	3,01	2,28
Tchéquie	2,34	3,32	3,91	3,99	5,31	5,27	7,41	6,24	4,32	6,37	7,27
Danemark	0,97	1,09	2,16	1,95	1,49	1,85	1,84	4,08	3,07	2,64	2,29
Estonie	8,20	8,45	12,15	11,27	8,52	6,13	6,65	5,55	8,02	10,65	9,49
Finlande	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,37	0,63	0,52	0,33	0,35
France	2,33	2,80	2,70	2,88	3,51	3,13	2,88	3,04	3,01	3,60	3,64
Allemagne	3,75	3,60	3,39	4,06	4,15	3,99	3,78	3,74	3,54	3,35	3,18
Grèce	1,10	0,65	0,58	0,79	0,62	0,20	0,18	0,26	0,26	0,59	0,33
Hongrie	1,07	1,21	1,13	1,31	1,68	2,64	1,41	9,16	2,23	4,19	4,63
Italie	1,40	1,30	0,70	0,94	1,29	0,67	0,97	1,48	1,95	2,13	2,97
Lettonie	8,89	6,64	12,83	15,02	6,45	10,30	11,85	5,28	4,31	6,85	5,21
Lituanie	2,17	2,16	3,59	3,92	2,24	2,40	1,25	2,47	4,54	9,77	9,86
Luxembourg	10,26	7,79	6,64	4,64	5,05	3,16	3,42	7,28	4,96	13,88	10,70
Monténégro	0,96	2,47	2,41	0,88	1,86	1,48	1,33	5,26	0,49	5,16	7,88
Pays-Bas	4,77	3,19	3,90	3,02	3,46	3,26	3,14	2,99	3,32	2,84	3,89
Macédoine du Nord	1,24	1,67	1,28	1,01	0,95	3,89	2,78	3,09	3,09	1,64	3,81
Norvège	5,71	5,30	6,56	6,93	6,67	5,87	6,55	6,45	5,64	5,17	7,64
Pologne	5,47	4,74	4,62	4,21	3,45	4,78	4,31	3,71	4,12	4,41	4,51
Portugal	0,11	0,25	0,06	0,03	0,05	0,11	0,08	4,48	2,11	2,48	3,89
Roumanie	1,09	1,27	2,77	2,09	1,54	3,53	4,29	7,06	4,19	4,49	10,95
Slovaquie	0,57	1,99	3,75	2,97	2,00	1,17	5,21	1,46	2,60	3,48	5,85
Slovénie	0,65	0,61	1,14	0,45	1,40	0,57	1,10	1,31	1,92	6,70	4,84
Espagne	0,66	0,97	0,97	0,68	0,64	0,98	1,07	1,08	0,76	1,46	2,65
Suède	0,47	0,46	0,47	0,45	0,43	0,38	0,36	0,29	0,23	0,35	0,31
Türkiye	2,77	2,56	2,42	2,95	2,53	2,26	2,22	7,49	7,63	9,48	9,35
Royaume-Uni	1,95	1,63	1,87	2,25	2,99	2,11	1,72	1,72	2,88	2,21	2,50
États-Unis	1,71	1,45	1,22	1,23	1,17	1,38	1,33	1,27	1,32	1,49	1,74
Autres dépenses (d)											
Albanie	14,44	11,53	22,57	23,92	18,79	20,86	19,20	17,70	17,78	16,03	10,45
Belgique	16,83	17,40	17,52	17,23	17,72	19,36	21,54	22,92	27,08	26,27	30,78
Bulgarie	25,51	21,60	24,57	22,74	24,74	9,74	20,05	18,43	19,54	16,33	11,37
Canada	32,26	32,14	33,25	28,95	33,46	33,90	33,04	34,79	37,60	34,83	35,28
Croatie	16,65	17,73	15,83	18,99	18,67	18,33	13,27	12,73	12,72	14,49	13,63
Tchéquie	29,73	29,67	27,45	28,35	28,95	26,47	25,56	28,58	28,17	27,73	25,84
Danemark	36,78	35,40	34,65	40,66	36,97	33,69	34,44	30,42	37,33	55,13	41,41
Estonie	31,03	39,18	31,30	34,62	41,14	44,20	37,68	37,65	40,71	48,32	42,48
Finlande	46,08	47,96	47,10	46,13	47,49	44,10	44,16	44,40	37,30	33,37	40,19
France	24,43	24,37	24,92	24,97	25,92	26,74	26,49	26,12	26,02	26,16	29,23
Allemagne	32,63	34,61	36,05	35,20	35,49	36,06	36,55	37,29	39,96	42,84	38,62
Grèce	13,55	16,90	12,84	11,37	9,60	11,17	14,55	8,72	11,53	13,03	7,68
Hongrie	41,40	40,83	35,84	43,01	43,36	25,53	25,84	15,70	18,76	31,59	23,74
Italie	11,27	11,42	9,42	10,80	11,43	12,11	12,95	11,56	11,61	13,55	16,09
Lettonie	30,59	29,69	24,25	31,38	27,38	34,51	30,46	35,42	34,51	29,27	26,03
Lituanie	26,24	27,79	20,85	23,67	23,30	20,01	23,71	32,63	25,63	29,51	30,06
Luxembourg	17,82	16,11	17,73	18,90	16,35	16,37	16,30	18,57	21,15	7,84	22,16
Monténégro	13,06	14,07	17,80	13,27	13,50	12,16	13,06	14,30	15,53	12,44	14,30
Pays-Bas	28,05	30,14	30,20	30,04	28,99	27,13	26,24	25,29	34,85	34,90	33,55
Macédoine du Nord	20,34	16,25	19,09	17,26	16,43	20,36	22,37	24,10	29,98	25,47	22,69
Norvège	33,24	32,90	31,46	31,36	31,30	30,59	30,53	30,21	31,75	31,57	31,38
Pologne	24,24	20,11	26,61	23,71	22,89	24,95	21,67	18,85	20,74	18,94	15,61
Portugal	10,19	9,15	8,61	8,35	9,72	12,77	11,41	19,97	19,99	15,09	17,94
Roumanie	11,98	15,78	11,79	9,90	10,51	12,99	13,38	13,58	15,26	13,89	13,87
Slovaquie	19,16	23,49	22,22	21,08	20,99	17,95	20,60	19,59	18,09	28,63	27,77
Slovénie	16,38	15,31	21,80	20,47	20,24	23,25	20,46	22,14	21,94	19,46	22,38
Espagne	18,50	19,03	19,78	17,28	17,89	16,14	16,96	17,76	25,65	21,85	23,14
Suède	24,97	31,53	32,79	48,40	49,00	46,67	45,09	56,83	57,15	50,07	49,52
Türkiye	15,27	15,49	14,43	15,73	14,65	15,04	16,41	15,32	18,67	16,53	15,24
Royaume-Uni	38,63	39,82	41,62	40,92	41,01	40,97	40,65	37,29	35,96	35,84	34,42
États-Unis	36,87	36,51	28,73	31,52	32,03	30,84	30,51	41,69	41,58	42,18	44,06

Note : Les chiffres pour 2024 sont des estimations.

(c) Les dépenses d'infrastructure correspondent aux dépenses liées à l'infrastructure commune de l'OTAN et aux constructions militaires nationales.

(d) Les autres dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement et de maintenance, les autres dépenses de R&D et les dépenses des catégories non énumérées ci-dessus.

Dépenses de défense des pays de l'OTAN

Par dépense de défense, l'OTAN entend un paiement effectué par un gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays, des Alliés ou de l'Alliance. Les dépenses de défense se composent majoritairement des montants qui sont consacrés aux forces armées financées sur le budget du ministère de la Défense. Les forces armées comprennent les forces terrestres, les forces maritimes et les forces aériennes, ainsi que les formations interarmées, telles que l'administration et le commandement, les forces d'opérations spéciales, le service médical, le commandement logistique, le commandement de l'espace, le commandement cyber, etc. Elles peuvent comprendre d'« autres forces », notamment les forces du ministère de l'Intérieur, les forces de la police nationale, les gendarmes, les carabiniers et les garde-côtes. Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire. Entrent également dans les dépenses de défense les dépenses consacrées aux « autres forces » qui sont à la charge de ministères autres que celui de la Défense.

Les pensions versées directement par les États aux militaires retraités et au personnel civil retraité des services militaires entrent dans les dépenses de défense, que ces montants proviennent du budget du ministère de la Défense ou de celui d'autres ministères.

Les dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires (prises en charge par le ministère de la Défense ou par d'autres ministères), les dépenses consacrées à la destruction d'armes, d'équipements et de munitions, les contributions versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et les dépenses liées à l'inspection et au contrôle de la destruction d'équipements entrent dans les dépenses de défense.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont incluses elles aussi dans les dépenses de défense. Elles comprennent les dépenses relatives à des projets qui ne débouchent pas sur la production d'équipements.

Les dépenses relatives à l'élément militaire d'activités mixtes, c'est-à-dire comprenant un élément civil et un élément militaire, n'entrent dans les dépenses de défense que si l'on peut rendre compte isolément de l'élément militaire ou l'évaluer de manière distincte.

Les dépenses effectuées au titre de l'infrastructure commune de l'OTAN n'entrent dans le total des dépenses de défense de chacun des pays qu'à hauteur de la contribution nette de ces pays.

La réparation des dommages causés en temps de guerre et les dépenses de défense civile n'entrent pas dans la définition OTAN des dépenses de défense.

L'OTAN utilise le dollar des États-Unis comme dénominateur monétaire commun. Le taux de change appliqué à chaque pays est le taux annuel moyen publié par le Fonds monétaire international.

L'Islande ne possède pas de forces armées. Pour les pays de la zone euro et le Monténégro, les valeurs monétaires sont exprimées en euros pour toutes les années. La Lettonie a adopté l'euro en 2014, la Lituanie en 2015 et la Croatie en 2023. Le Monténégro a adhéré à l'Alliance en 2017, la Macédoine du Nord en 2020, la Finlande en 2023 et la Suède en 2024.

Pour éviter toute ambiguïté, l'exercice indiqué correspond à l'année qui est la mieux représentée, en nombre de mois, dans la fourchette considérée : ainsi, 2024 représente l'exercice 2024/2025 pour le Canada et le Royaume-Uni, et l'exercice 2023/2024 pour les États-Unis. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes.

Signes conventionnels

e	estimation
-	néant
..	non disponible
	rupture de continuité dans la série

Nomenclature des dépenses de défense des pays de l'OTAN

1	Dépenses de fonctionnement
1.1	Personnel militaire
1.1.1	Rémunérations et indemnités
1.1.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.1.3	Autres dépenses
1.2	Personnel civil
1.2.1	Traitements et indemnités
1.2.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.3	Pensions de retraite
1.3.1	Pensions de retraite versées aux militaires
1.3.2	Pensions de retraite versées aux civils
1.4	Fonctionnement et maintenance
1.4.1	Munitions et explosifs (à l'exclusion des armes nucléaires)
1.4.2	Produits pétroliers
1.4.3	Pièces de rechange
1.4.4	Autres matériels et fournitures
1.4.5	Loyers
1.4.6	Autres dépenses de fonctionnement et de maintenance
2	Acquisitions et constructions
2.1	Équipements majeurs
2.1.1	Systèmes de missile
2.1.2	Missiles (armement conventionnel)
2.1.3	Armes nucléaires
2.1.4	Aéronefs
2.1.5	Artillerie
2.1.6	Véhicules de combat
2.1.7	Génie

2.1.8	Armes, y compris de petit calibre
2.1.9	Véhicules de transport
2.1.10	Navires et embarcations portuaires
2.1.11	Matériel électronique et de télécommunications
2.2	Constructions militaires nationales
2.3	Infrastructure commune de l'OTAN
2.3.1	Dépenses effectuées en qualité de pays hôte
2.3.2	Paievements à d'autres pays
2.3.3	Paievements reçus d'autres pays
2.3.4	Terrains et services collectifs
3	Recherche et développement
3.1	Dépenses de R&D pour les équipements majeurs
3.2	Autres dépenses de R&D
4	Autres dépenses
5	Total
6	Différences statistiques
7	Total ajusté

Catégories principales de dépenses de défense

- Équipement (tableau 8a) – lignes 2.1 + 3.1
- Personnel (tableau 8a) – lignes 1.1 + 1.2 + 1.3
- Infrastructure (tableau 8b) – lignes 2.2 + 2.3
- Autres (tableau 8b) – lignes 1.4 + 3.2 + 4



OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© OTAN 2025